

Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036

Par l'équipe de Demosim

Rapport rédigé par Jean-Dominique Morency,
Éric Caron-Malenfant, Simon Coulombe et Stéphanie Langlois

Date de diffusion : le 17 septembre 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036

Par l'équipe de Demosim

Rapport rédigé par Jean-Dominique Morency, Éric Caron-Malenfant,
Simon Coulombe et Stéphanie Langlois

Table des matières

Remerciements	5
Faits saillants	6
Introduction	8
Concepts	10
Population de base et modèle de projection	12
Hypothèses et scénarios de projection	13
Hypothèses	13
Hypothèses touchant plus spécifiquement les Autochtones	13
Fécondité	14
Transmission du groupe autochtone de la mère à l'enfant	15
Transmission du statut d'Indien inscrit et de la catégorie d'inscription de la mère à l'enfant	15
Mortalité	16
Migration interne	17
Migrations internationales des Autochtones	18
Mobilité ethnique intragénérationnelle	18
Inscription au Registre des Indiens et reclassification de catégorie d'inscription au cours de la vie	19
Taux de chefs de ménages	20
Autres hypothèses	22
Scénarios de projection	23
Mises en garde	24
Analyse des résultats - population	25
Population d'identité autochtone dans son ensemble	25
Structure par âge	28
Répartition géographique	29
Indiens inscrits	31
Structure par âge	32
Répartition géographique	33
Indiens non inscrits	35
Structure par âge	35
Répartition géographique	36
Métis	38
Structure par âge	39
Répartition géographique	40
Inuits	41
Structure par âge	42
Répartition géographique	43
Analyse des résultats – ménages	44
Les ménages autochtones au Canada, dans les provinces et les territoires	44
Les ménages autochtones dans les régions métropolitaines de recensement (excluant les réserves indiennes)	45
Les ménages autochtones hors régions métropolitaines de recensement (excluant les réserves indiennes et l'Inuit Nunangat)	46
Les ménages dans les réserves indiennes	46
Les ménages dans l'Inuit Nunangat	47
Conclusion	48
Bibliographie	49
Annexe	52
Glossaire	66

Liste des tableaux

1. Population d'identité autochtone selon la ventilation de Statistique Canada et la ventilation d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et population d'identité non autochtone, Canada, 2011	11
2. Transmission intergénérationnelle du statut légal d'Indien inscrit selon la <i>Loi sur les Indiens</i>	11
3. Hypothèses de projection touchant plus spécifiquement la population d'identité autochtone, Canada, 2011 à 2036	14
4. Nombre d'enfants par femme (indice synthétique de fécondité) selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC), Canada, 2010-2011	15
5. Proportion d'enfants d'âge 0 ayant le statut d'Indien inscrit selon le statut d'Indien inscrit et le type d'union de la mère, et le groupe autochtone de l'enfant, Canada, 2011	16
6. Mobilité ethnique intragénérationnelle nette du groupe non autochtone vers les groupes autochtones des Métis et des Premières Nations, Canada, 1996 à 2011	19
7. Scénarios retenus pour les projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036	23
8. Population et taux d'accroissement annuel moyen selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC), Canada, 2001 à 2011 (observés) et 2036 (selon quatre scénarios de projection)	27
9. Population d'identité autochtone et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon quatre scénarios de projection)	29
10. Proportion de la population d'identité autochtone vivant dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) et à l'extérieur des RMR selon la région de résidence, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	30
11. Population d'Indiens inscrits et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	33
12. Population d'Indiens non inscrits et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	37
13. Population de Métis et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	40
14. Nombre de ménages autochtones et proportion qu'ils représentent parmi l'ensemble des ménages selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observés) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	44
15. Nombre de ménages autochtones selon leur composition dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) (excluant les réserves indiennes), Canada, 2011 (observé) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	45
16. Nombre de ménages autochtones selon leur composition à l'extérieur des RMR (excluant les réserves indiennes et les régions de l'Inuit Nunangat), Canada, 2011 (observé) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	46

Liste des tableaux de l'annexe

A1. Indicateurs de structure par âge selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC), Canada, 2011 (observés) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	53
A2. Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC), le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	
1 - 2011 - Population de base (observée)	54
2 - 2036 - Projection selon le scénario de référence	56
3 - 2036 - Projection selon le scénario de convergence modérée de la fécondité	58
4 - 2036 - Projection selon le scénario de fécondité constante	60
5 - 2036 - Projection selon le scénario d'aucune mobilité ethnique	62
6 - 2036 - Projection selon le scénario d'aucune migration interne	64

Liste des encadrés

1. Pour en savoir plus sur la population de base et la méthodologie des <i>Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036</i>	12
2. Lois et accords ayant un impact sur la population des Indiens inscrits	21
3. Historique de la démographie autochtone	26

Liste des figures

1. Espérance de vie à la naissance projetée selon l'identité autochtone et le sexe, scénario de référence, Canada, 2011 à 2036	17
2. Population d'identité autochtone, Canada, 2011 (observée) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)	25
3. Distribution (pour mille) de la population d'identité autochtone selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	28
4. Populations des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits, Canada, 2011 (observées) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)	31
5. Distribution (pour mille) de la population des Indiens inscrits selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	32
6. Population d'Indiens inscrits vivant dans une réserve selon la province de résidence, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	34
7. Distribution (pour mille) de la population des Indiens non inscrits selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	36
8. Population de Métis, Canada, 2011 (observée) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)	38
9. Distribution (pour mille) de la population des Métis selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	39
10. Population des Inuits, Canada, 2011 (observée) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)	41
11. Distribution (pour mille) de la population des Inuits selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	42
12. Population des Inuits selon la région de l'Inuit Nunangat, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)	43
13. Nombre de ménages dans les réserves indiennes, Canada, 2011 (observé) et 2036 (selon trois scénarios de projection)	47

Remerciements

Ce rapport est le fruit du travail de l'équipe de Demosim, sous la direction d'Éric Caron-Malenfant. Les personnes suivantes font partie ou ont fait partie, au cours du développement des présentes projections, de l'équipe de Demosim : Éric Caron-Malenfant, Jonathan Chagnon, Simon Coulombe, Patrice Dion, Harry François, Nora Galbraith, Mark Knarr, Stéphanie Langlois, Laurent Martel et Jean-Dominique Morency, de la Division de la démographie; Melanie Abeysundera, Dominic Grenier, Chantal Grondin et Soumaya Moussa, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales; Karla Fox, de la Division de la recherche et de l'innovation en statistique; Martin Spielauer, de la Division de l'analyse sociale et de la modélisation; et René Houle, de la Division des statistiques sociales et autochtones.

Les présentes projections ont été réalisées avec le support financier d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Des représentants de ce ministère ont également contribué activement au développement des projections, notamment de ses hypothèses et scénarios, par le biais d'un groupe de travail interministériel et d'un comité directeur interministériel.

Il convient de souligner l'apport du comité scientifique de Demosim, dont le mandat est de formuler des recommandations quant aux méthodes, aux hypothèses, aux sources de données et aux produits issus du modèle Demosim, incluant les présentes projections. Ce comité, présidé par Michael Wolfson (Université d'Ottawa), est composé de Stewart Clatworthy (Four Directions Project Consultants), David Coleman (Oxford University), Eric Guimond (AADNC), Peter Hicks (consultant), Jack Jedwab (Association d'études canadiennes), Don Kerr (University of Western Ontario) et Réjean Lachapelle (consultant).

D'autres personnes ont également participé à ces projections, soit en révisant les versions préliminaires du présent rapport ou par leur aide à la préparation des données. Il s'agit de Rosalinda Costa, André Cyr, Carol D'Aoust, Johanne Denis, Marc Lachance, Anne Milan, Gary Otten, Roxanne Paul, Marilyn-Anne Tremblay et Pierre Turcotte.

Faits saillants

Ce rapport présente des projections de la population et des ménages autochtones basées sur les données les plus à jour disponibles, notamment les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Dans le cadre de ces projections, la population d'identité autochtone comprend les personnes s'identifiant aux Indiens inscrits et, parmi celles ne s'identifiant pas aux Indiens inscrits, celles qui se sont identifiées soit aux Indiens non inscrits, aux Métis, aux Inuits ou aux autres Autochtones dans l'ENM de 2011.

Population d'identité autochtone au Canada

- La population d'identité autochtone au Canada, estimée à 1 502 000 personnes en 2011, pourrait atteindre entre 1 965 000 et 2 633 000 personnes en 2036 selon les scénarios de projection développés pour le présent rapport.
- Le taux de croissance annuel moyen de la population autochtone serait plus élevé que celui de la population non autochtone selon tous les scénarios retenus. Conséquemment, la proportion d'Autochtones au sein de la population canadienne dans son ensemble pourrait augmenter et atteindre entre 4,6 % et 6,1 % en 2036, comparativement à 4,4 % en 2011.
- La mobilité ethnique intragénérationnelle des Autochtones, ou en d'autres termes le changement dans la manière dont une personne déclare son groupe autochtone au cours de sa vie, de même qu'une fécondité plus élevée, sont les principaux facteurs de l'accroissement plus élevé de la population autochtone.
- Il est projeté que la population autochtone demeurerait plus jeune que la population non autochtone d'ici 2036, mais qu'elle vieillirait plus rapidement. L'âge médian des Autochtones, de 27,7 ans en 2011, atteindrait entre 34,7 ans et 36,6 ans en 2036. En comparaison, l'âge médian de la population non autochtone passerait de 40,5 à 44,5 ans au cours de cette période.
- Parmi les provinces, c'est au Manitoba et en Saskatchewan que la population autochtone demeurerait la plus importante proportionnellement à la taille de la population totale. La proportion d'Autochtones au sein de la population pourrait atteindre entre 17,6 % et 21,3 % au Manitoba et entre 18,5 % et 22,7 % en Saskatchewan en 2036.
- Les Autochtones devraient continuer à représenter une forte proportion de la population des territoires, représentant entre 21,7 % et 24,6 % de la population du Yukon, entre 51,0 % et 56,2 % de la population des Territoires du Nord-Ouest et entre 88,5 % et 89,9 % de la population du Nunavut en 2036.

Indiens inscrits

- Plus de la moitié des Autochtones, soit 768 000 personnes, étaient en 2011 des personnes déclarant avoir un statut d'Indien inscrit. Selon les présentes projections, cette population augmenterait pour atteindre entre 1 088 000 et 1 196 000 personnes en 2036. L'ampleur de cet accroissement dépend largement du maintien ou non d'une fécondité plus élevée au sein de ce groupe.
- La population des Indiens inscrits vieillirait au cours des 25 prochaines années mais à un rythme plus lent que celui de la population autochtone dans son ensemble. L'âge médian de la population des Indiens inscrits, qui était de 26,3 ans en 2011, atteindrait entre 32,7 ans et 36,1 ans en 2036.
- Près de la moitié (48 %) des Indiens inscrits habitaient dans une réserve indienne en 2011. Cette proportion demeurerait pratiquement inchangée si les tendances liées aux migrations internes passées, généralement favorables aux réserves indiennes, devaient se maintenir d'ici 2036. Elle diminuerait à 46 % si ces migrations cessaient d'être un facteur de croissance.

Indiens non inscrits

- La population des Indiens non inscrits est une population qui connaît d'importants gains en raison de la mobilité ethnique intragénérationnelle, lesquels sont partiellement compensés par des pertes en raison d'inscriptions au Registre des Indiens. Cette population, de 223 000 personnes en 2011, pourrait donc croître modestement si la mobilité ethnique devait cesser après 2011 (245 000 personnes en 2036), mais pourrait plus que doubler si ce phénomène devait se maintenir (489 000 personnes en 2036).
- La population des Indiens non inscrits est celle qui est appelée à vieillir le moins rapidement au cours des 25 prochaines années. L'âge médian de cette population, qui était de 27,1 ans en 2011, atteindrait en 2036 entre 32,1 ans et 33,0 ans dans les scénarios où la mobilité ethnique est maintenue constante. Elle pourrait cependant voir son âge médian décliner légèrement, à 26,8 ans en 2036, si la mobilité ethnique cessait dès 2011.
- Les Indiens non inscrits formaient en 2011 le groupe présentant la plus forte proportion de personnes vivant dans une région métropolitaine de recensement (RMR). Cette proportion se maintiendrait au-delà des 50 % en 2036 selon tous les scénarios.

Métis

- Près d'un Autochtone sur trois était un Métis en 2011. Selon les scénarios retenus, la population des Métis pourrait se chiffrer entre 531 000 et 835 000 personnes en 2036, en hausse par rapport à 437 000 en 2011. La fécondité des Métis étant relativement faible, cet important écart entre les scénarios de projection est dû à l'incertitude concernant la mobilité ethnique intragénérationnelle des Autochtones au cours des années à venir.
- L'âge médian de la population des Métis augmenterait plus rapidement d'ici 2036 que celui de la population non autochtone et de la population autochtone dans son ensemble. De 31,1 ans en 2011, il s'élèverait à environ 40 ans en 2036, en hausse d'environ neuf ans selon tous les scénarios considérés.
- En 2011, 47,8 % des Métis résidaient dans une région métropolitaine de recensement. Cette proportion deviendrait supérieure à 50 % dans tous les scénarios, sauf dans l'éventualité où la mobilité ethnique cesserait d'alimenter cet accroissement.

Inuits

- La population inuite est appelée à croître à un rythme annuel moyen se situant entre 1,2 % et 1,7 %, en raison essentiellement de sa forte fécondité. Il s'agit d'un taux d'accroissement élevé si l'on considère que ce groupe présente une espérance de vie plus faible que le reste de la population. La population inuite atteindrait entre 86 000 et 95 000 personnes en 2036, alors qu'elle était de 63 000 en 2011.
- La population inuite était le groupe d'identité autochtone le plus jeune au Canada, avec un âge médian de seulement 23,1 ans en 2011. Cette population vieillirait durant toute la période projetée de sorte que son âge médian serait supérieur de six à neuf ans d'ici 2036. La vitesse de ce vieillissement serait fortement liée à la fécondité future de ce groupe.
- En 2011, 46 000 Inuits habitaient dans l'une des quatre régions de l'Inuit Nunangat. En 2036, la population des Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat atteindrait entre 64 000 personnes et 72 000 personnes.

Ménages autochtones

- En 2011, on dénombrait 699 000 ménages composés d'au moins un Autochtone, ce qui représentait 5,1 % de l'ensemble des ménages au Canada. En 2036, le nombre de ménages autochtones atteindrait entre 986 000 et 1 214 000 et représenterait entre 5,5 % et 6,8 % de l'ensemble des ménages.
- Le nombre de ménages autochtones serait en croissance dans toutes les régions du Canada d'ici 2036. Cette croissance serait plus élevée au Nunavut (entre +72,8 % et +79,4 %) et dans les provinces des Prairies : entre 58,2 % et 78,4 % au Manitoba, entre 64,6 % et 74,0 % en Saskatchewan et entre 60,5 % et 90,7 % en Alberta. C'est dans la région de l'Atlantique que les taux de croissance du nombre de ménages autochtones seraient les plus bas au cours de cette période.
- Le nombre de ménages (tant autochtones que non autochtones) dans les réserves indiennes augmenterait entre 2011 et 2036 au Canada. On dénombrait 120 000 ménages dans les réserves en 2011 et ce nombre pourrait atteindre entre 191 000 et 208 000 en 2036.

Introduction

Sur plusieurs plans, la démographie des populations autochtones au Canada se distingue grandement de celle des populations non autochtones. Les données recueillies au cours des dernières décennies montrent que les populations autochtones au Canada sont significativement plus jeunes, sont proportionnellement moins nombreuses à résider dans une grande région métropolitaine, et présentent une croissance démographique plus soutenue, notamment (Statistique Canada 2008; 2013). En ce sens, elles présentent plusieurs similitudes avec celles d'autres pays tels que les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (Australian Bureau of Statistics 2001; 2012; 2012-2; Norris et al. 2012).

Malgré ces traits généraux, les populations autochtones au Canada ne constituent pas un bloc monolithique et les principaux facteurs de leur accroissement varient d'un groupe à l'autre. Chez les Indiens inscrits et les Inuits, les deux groupes d'identité autochtone les plus jeunes selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, c'est la fécondité qui est de loin le principal facteur d'accroissement de ces populations. L'accroissement de la population indienne inscrite est aussi influencé, dans une certaine mesure et de façon assez irrégulière, par des changements législatifs ou des accords négociés donnant le droit à certaines personnes d'être inscrites au Registre des Indiens. Par exemple, entre 2006 et 2011, il y a eu la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* (loi C-3), qui a permis à un certain nombre de personnes non inscrites auparavant d'être inscrites au Registre des Indiens.

Chez les Indiens non inscrits et les Métis, c'est plutôt la mobilité ethnique intragénérationnelle, c'est-à-dire le phénomène par lequel certaines personnes changent leur identité autochtone auto-déclarée au fil du temps, qui explique en grande partie leur accroissement au cours des dernières années. Les données les plus récentes montrent toutefois que, contrairement à ce qui a été observé entre 1996 et 2006, la mobilité ethnique observée entre 2006 et 2011 se distingue en étant désormais plus favorable au groupe des Premières Nations qu'aux Métis.

Compte tenu des changements démographiques survenus entre 2006 et 2011, de la disponibilité de nouvelles sources de données, notamment les données de l'ENM de 2011, et de l'utilité de données prospectives pour l'administration de programmes et le développement de politiques relatives aux Autochtones, Statistique Canada a développé, avec l'appui financier d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), un nouvel ensemble de projections démographiques des populations autochtones en utilisant, pour une deuxième fois dans ce contexte, son modèle de projection par microsimulation Demosim. Ainsi, ces projections bénéficient des avantages de la microsimulation tels que la possibilité de projeter de manière cohérente et simultanée les populations autochtones et non autochtones, de tenir compte d'un nombre élevé de caractéristiques des individus qui influencent leurs comportements démographiques comme la scolarité et l'état matrimonial, et de modéliser de façon explicite et cohérente les changements de déclaration du groupe autochtone au cours de la vie.

Ce nouvel ensemble de projections se distingue cependant en plusieurs points des *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031* diffusées en 2011. D'abord, il s'agit de la première fois que Demosim sert pour la publication de projections de la population indienne inscrite au Canada. Cette population a été intégrée comme catégorie à l'identité autochtone qui, dans ce rapport, comprend les catégories suivantes, conformément à la classification utilisée par AADNC : Indiens inscrits, Indiens non inscrits, Métis, Inuits, autres Autochtones et non-Autochtones¹. Ces projections ont l'avantage de tenir compte de l'accord reconnaissant la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* (loi C-3) et des modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens* (loi C-31), qui octroient chacun le droit à certaines personnes d'être inscrites au Registre des Indiens. Elles tiennent aussi compte de la catégorie d'inscription dans la transmission intergénérationnelle du statut d'Indien inscrit aux nouveau-nés. Enfin, cette nouvelle édition des projections comprend une composante ménages, qui ne faisait pas partie de l'édition précédente. Cette nouvelle composante a été développée afin de répondre à des besoins de données distincts, notamment en matière de politiques publiques touchant les logements² où résident les Autochtones.

Ce rapport est structuré en six grandes sections. La première section présente quelques concepts relatifs aux populations autochtones qui ont été retenus dans le cadre de ces projections. La deuxième donne un très bref aperçu de la population de base et du modèle de projections utilisés. Une description des hypothèses et des scénarios développés est présentée

1. Voir la section « Concepts » pour une description des groupes projetés.

2. Chaque ménage correspond à un seul logement.

à la troisième section alors que certaines mises en garde quant à l'utilisation de ces projections sont mises en exergue à la quatrième section. Les résultats des projections de la population autochtone sont présentés à la cinquième section. La dernière section présente les résultats des projections des ménages autochtones.

Il est à noter que le présent rapport trouve son complément méthodologique dans un autre rapport intitulé *Demosim : un aperçu des méthodes et sources de données*. Le lecteur y trouvera une description du fonctionnement général de Demosim ainsi qu'une présentation des sources de données et méthodes ayant servi à la préparation de la population de base, et des multiples composantes sous-jacentes aux projections qui sont l'objet du présent rapport.

Concepts

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 comporte quatre questions liées aux populations autochtones, soit les questions 17, 18, 20 et 21³. La question 17 porte sur l'origine ethnique du répondant et n'est pas utilisée dans les projections actuelles. La question 18 est celle où le répondant peut s'identifier à un ou plusieurs groupe(s) autochtone(s) : Première Nation, Métis ou Inuit. La question 20 demande si la personne est un Indien inscrit et la question 21 si le répondant est membre d'une Première Nation/bande indienne. Les réponses à ces questions peuvent être combinées de manières diverses pour définir la population autochtone (Guimond et al. 2009). Le concept d'identité autochtone, par exemple, résulte de la combinaison des réponses données aux questions 18, 20 et 21 de l'ENM.

La définition de l'identité autochtone utilisée dans ce rapport est différente de celle généralement utilisée par Statistique Canada et qui avait été retenue dans les *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031*. La définition du présent rapport permet de présenter la population des Indiens inscrits et celle des autres populations autochtones au moyen d'un concept unique. Cette définition de l'identité autochtone est celle utilisée par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

La variable d'identité autochtone utilisée dans les présentes projections comporte les catégories suivantes :

- Indien inscrit (s'est identifié comme étant un Indien inscrit en réponse à la question 20);
- Indien non inscrit (s'est identifié au groupe des Premières Nations – identité unique – en réponse à la question 18 et n'a pas déclaré de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20);
- Métis (s'est identifié au groupe des Métis – identité unique – en réponse à la question 18 et n'a pas déclaré de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20);
- Inuit (s'est identifié au groupe des Inuits – identité unique – en réponse à la question 18 et n'a pas déclaré de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20);
- Autre Autochtone (s'est identifié à plus d'un groupe autochtone en réponse à la question 18, ou a déclaré être membre d'une Première Nation/bande indienne en réponse à la question 21 sans avoir déclaré avoir de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20 et sans s'être identifié à un groupe autochtone en réponse à la question 18);
- Non-Autochtone (ne s'est pas identifié à un groupe autochtone en réponse à la question 18, ni n'a déclaré de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20 ou être membre d'une Première Nation/bande indienne en réponse à la question 21).

La variable d'identité autochtone généralement utilisée à Statistique Canada est plutôt divisée ainsi :

- Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) – Identité unique (s'est identifié seulement au groupe des Premières Nations en réponse à la question 18);
- Métis – Identité unique (s'est identifié seulement au groupe des Métis en réponse à la question 18);
- Inuk (Inuit) – Identité unique (s'est identifié seulement au groupe des Inuits en réponse à la question 18);
- Identités autochtones multiples ou non incluses ailleurs (s'est identifié à plus d'un groupe autochtone en réponse à la question 18, ou ne s'est pas identifié à un groupe autochtone en réponse à la question 18 tout en ayant déclaré être un Indien inscrit en réponse à la question 20 ou membre d'une Première Nation/bande indienne en réponse à la question 21);
- Identité non autochtone (ne s'est pas identifié à un groupe autochtone en réponse à la question 18, ni n'a déclaré de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20 ou être membre d'une Première Nation/bande indienne en réponse à la question 21).

Cette nouvelle variable compte le même nombre total de personnes d'identité autochtone que la précédente. Cependant, elle comporte la catégorie « Indien inscrit » et réduit conséquemment la population de toutes les autres identités

3. Le questionnaire de l'ENM de 2011 est disponible sur le site web de Statistique Canada au : http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/5178_Q1_V1-fra.pdf (site consulté le 9 mars 2015).

Tableau 1

Population d'identité autochtone selon la ventilation de Statistique Canada et la ventilation d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et population d'identité non autochtone, Canada, 2011

Identité autochtone selon la ventilation de Statistique Canada	Identité autochtone selon la ventilation d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada							Total
	Population d'identité autochtone						Non-Autochtones	
	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres Autochtones		
	milliers							
Population d'identité autochtone	1 502	768	223	437	63	12	...	1 502
Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord) - Identité unique	928	705	223	928
Métis - Identité unique	472	35	...	437	472
Inuits - Identité unique	63	0	63	63
Identités autochtones multiples ou non incluses ailleurs	39	27	12	...	39
Population d'identité non autochtone	32 772	32 772
Total	1 502	768	223	437	63	12	32 772	34 273

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, population de base de Demosim.

autochtones. Le tableau 1, qui présente la population de 2011 selon la ventilation de l'identité autochtone d'AADNC (celle utilisée dans ce rapport) et celle de Statistique Canada, permet de voir la taille des groupes et leurs différences selon ces deux variantes du concept d'identité autochtone.

Il est utile de présenter dès maintenant quelques précisions supplémentaires quant aux concepts utilisés dans ce rapport. D'abord, il sera fait référence à plusieurs reprises, en parlant des Indiens inscrits, à la catégorie d'inscription, c'est-à-dire aux Indiens inscrits de catégorie 6(1) et 6(2). Les catégories d'inscription 6(1) et 6(2) sont ainsi appelées car elles correspondent aux règles établies aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 de la *Loi sur les Indiens* de 1985 qui définissent les critères auxquels une personne doit répondre pour être inscrite au Registre des Indiens. Au sens de la loi, les personnes inscrites en vertu du paragraphe 6(1) se distinguent de celles inscrites en vertu du paragraphe 6(2) quant à leur capacité à transmettre leur statut à leurs enfants (tableau 2). Les enfants ayant au moins un parent inscrit de catégorie 6(1) ont tous droit à l'inscription : ils sont de catégorie 6(1) si l'autre parent est lui aussi inscrit, et de catégorie 6(2) sinon. Les enfants d'un Indien de catégorie 6(2) ne sont éligibles à l'inscription que si l'autre parent est aussi un Indien inscrit;

les enfants de ces unions sont de catégorie 6(1)⁴. Il convient d'ajouter que certaines personnes peuvent voir leur catégorie d'inscription modifiée au cours de leur vie. On parlera dans ce cas de « reclassification » de la catégorie d'inscription.

Tableau 2

Transmission intergénérationnelle du statut légal d'Indien inscrit selon la *Loi sur les Indiens*

Catégorie d'inscription des deux parents	Catégorie d'inscription de l'enfant
6(1) avec 6(1)	6(1)
6(1) avec 6(2)	6(1)
6(1) avec NI	6(2)
6(2) avec 6(2)	6(1)
6(2) avec NI	NI
NI avec NI	NI

NI : Non inscrit.

Note : Si le statut d'Indien inscrit d'un parent n'est pas connu, le parent est considéré comme n'étant pas un Indien inscrit.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, information basée sur les règles de la *Loi sur les Indiens*.

De plus, dans la mesure où les groupes identifiés à la question 18 de l'ENM de 2011 sont modélisés séparément de la population inscrite identifiée à la question 20, il arrivera que nous y fassions référence distinctement. Afin d'éviter toute confusion avec le vocable d'« identité autochtone » tel qu'il est défini dans le présent rapport, nous utiliserons le concept de « groupe autochtone » pour désigner les groupes tels qu'ils ont été obtenus des réponses à la question 18 de l'ENM, soit les Premières Nations, les Métis, les Inuits, et les identités autochtones multiples sans égard à la réponse fournie à la question 20 quant au statut d'Indien inscrit et à la question 21 sur les membres d'une Première Nation/bande indienne. Enfin, le lecteur est invité à consulter le glossaire à la fin de ce rapport pour une définition des autres concepts.

4. Voir Guimond et al. (2009) pour plus de détails.

Population de base et modèle de projection

La présente édition des *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada* prend pour point de départ le fichier de microdonnées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Ces données ont été ajustées pour tenir compte de la population institutionnelle, du sous-dénombrement net ainsi que des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. De l'information complémentaire a également été ajoutée à cette base de données par le biais d'appariements de fichiers, notamment la catégorie d'inscription (6(1) ou 6(2)) des Indiens inscrits. Suite à ces ajustements, la population de base de Demosim comprend un nombre estimatif de 34 273 000 personnes, dont 1 502 000 personnes d'identité autochtone (voir le tableau 1).

La projection de la population a été effectuée au moyen de Demosim. Demosim est un modèle par microsimulation qui a notamment servi dans le passé à la préparation des *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031* (Statistique Canada 2010) et des *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031* (Statistique Canada 2011). Ce modèle permet la projection simultanée d'un grand nombre de caractéristiques de la population en plus de l'identité autochtone, du statut d'Indien inscrit et de la catégorie d'inscription. Parmi celles-ci se trouvent notamment l'âge, le sexe, le lieu de résidence, le lieu de naissance, le groupe de minorités visibles, la religion, la scolarité et le statut de chef de ménage. Le présent rapport ne porte cependant que sur les résultats relatifs aux caractéristiques plus spécifiquement liées aux populations autochtones.

Afin de projeter ces caractéristiques de la population, Demosim modélise divers événements, démographiques ou non. Il est ainsi tenu compte, en cours de projection, de la fécondité, de la mortalité, des migrations (internes et internationales), mais aussi de l'inscription au Registre des Indiens au cours de la vie, de la transmission intergénérationnelle du statut d'Indien inscrit ainsi que des changements pouvant survenir d'une génération à l'autre ou au cours de la vie quant à la déclaration du groupe autochtone (aussi appelé « mobilité ethnique des Autochtones »). La projection tient aussi compte de l'état matrimonial, des changements de niveaux de scolarité, de la mobilité religieuse et de la mobilité linguistique. Ces événements sont projetés en tenant compte des caractéristiques pertinentes à leur projection.

Les sources de données et méthodes servant de base à la projection de ces composantes sont décrites dans un rapport distinct, qui accompagne la présente publication (voir l'encadré 1). Les hypothèses et scénarios sélectionnés pour cet exercice de projection sont cependant décrits dans le présent rapport (à la section « Hypothèses et scénarios de projection ») puisqu'ils constituent un élément clé pour l'interprétation et la compréhension des résultats.

Encadré 1 - Pour en savoir plus sur la population de base et la méthodologie des *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*

Les lecteurs intéressés à en connaître davantage sur Demosim ainsi que les méthodes et sources de données qui sous-tendent les *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036* sont invités à consulter la publication intitulée *Demosim : un aperçu des méthodes et sources de données*. Cette nouvelle publication décrit le fonctionnement général de Demosim, les données ayant permis de constituer la population de base des présentes projections de même que les sources de données et méthodes relatives à chacune des composantes du modèle. Elle constitue le complément méthodologique du présent rapport.

Hypothèses et scénarios de projection

Hypothèses

Comme c'est le cas dans tout exercice de nature prospective, les présentes projections démographiques ont été effectuées sur la base d'hypothèses relatives aux composantes de l'accroissement. Des hypothèses ont été formulées non seulement pour les populations autochtones, mais également pour les populations non autochtones, qui font elles aussi partie des projections. Elles ont été sélectionnées de manière à répondre aux deux objectifs suivants : 1) permettre la constitution de scénarios présentant une fourchette plausible d'évolution des populations autochtones d'ici 2036; 2) permettre d'estimer la sensibilité de l'accroissement des populations autochtones et du pourcentage de la population totale qu'elles sont susceptibles de représenter aux composantes-clés que sont la fécondité, la mobilité ethnique intragénérationnelle et la migration interne.

Les hypothèses ont été développées par Statistique Canada en consultation avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) sur la base d'une analyse des données les plus récentes, de la littérature existante et de consultations menées par Statistique Canada. Elles ont en outre été soumises à l'attention du comité scientifique de Demosim qui, formé de chercheurs et d'experts indépendants de l'équipe de Demosim, a pour mandat d'émettre des recommandations sur les méthodes, les sources de données et le contenu du modèle de même que sur le développement de ses produits.

En raison de la quantité de composantes projetées, un nombre important d'hypothèses ont dû être développées. Par conséquent, l'accent est ici mis sur la description des hypothèses touchant plus spécifiquement les populations autochtones; les autres hypothèses ne seront présentées que succinctement.

Hypothèses touchant plus spécifiquement les Autochtones

Cette section présente les hypothèses touchant plus spécifiquement les populations autochtones ainsi que les raisons pour lesquelles elles ont été sélectionnées. Il s'agit des hypothèses quant à la fécondité, la transmission intergénérationnelle du groupe autochtone et du statut d'Indien inscrit (incluant la catégorie d'inscription), la mortalité, la migration interne, la migration internationale, la mobilité ethnique intragénérationnelle, l'inscription au Registre des Indiens au cours de la vie et les taux de chefs de ménages⁵. Elles sont résumées au tableau 3 à la page suivante.

5. Certaines des hypothèses portant sur les autres composantes (par exemple l'état matrimonial et la scolarité) touchent également les populations autochtones. Afin de ne pas trop alourdir la présentation cependant, puis dans la mesure où elles présentent suffisamment de points communs avec les hypothèses développées pour les non-Autochtones et ne contribuent qu'indirectement à l'accroissement des populations autochtones, elles sont présentées dans la section suivante.

Tableau 3

Hypothèses de projection touchant plus spécifiquement la population d'identité autochtone, Canada, 2011 à 2036

Composantes	Nombre d'hypothèses	Hypothèses
Fécondité	3	1 - Fécondité constante; 2 - Convergence modérée : déclin progressif de 50 % de l'écart avec la fécondité des non-Autochtones d'ici 2036; 3 - Convergence complète : convergence progressive et complète de la fécondité avec celle des non-Autochtones d'ici 2036.
Transmission intergénérationnelle du groupe autochtone	1	Taux constants de transmission.
Transmission intergénérationnelle du statut d'Indien inscrit et de la catégorie d'inscription (incluant les unions mixtes)	1	Taux constants de transmission avec une poursuite des tendances 2001-2011 quant aux unions mixtes.
Mortalité	1	Hausse de l'espérance de vie semblable à celle des non-Autochtones d'ici 2036.
Migration interne	2	1 - Patrons de migration constants aux niveaux de 2001, 2006 et 2011; 2 - Aucune migration interne.
Migration internationale	1	Aucune migration internationale des Autochtones.
Mobilité ethnique intragénérationnelle	2	1 - Aucune mobilité ethnique; 2 - Mobilité constante aux niveaux estimés de 1996 à 2011.
Inscription au Registre des Indiens et reclassification de catégorie d'inscription au cours de la vie	1	- Inscriptions tardives : taux constants; - Inscriptions C-3 ¹ : 4 300 inscriptions et déclin progressif d'ici 2036 ² ; - Inscriptions C-3 ³ : 40 200 inscriptions jusqu'en 2020 ² ; - Inscriptions Qalipu ⁴ : 23 700 inscriptions jusqu'en 2013 ² ; - Reclassifications de 6(2) à 6(1) en vertu de C-3 ³ : 18 200 reclassifications jusqu'en 2020 ² ; - Autres reclassifications de 6(2) à 6(1) : taux constants ² .
Taux de chefs de ménages	1	Taux constants

1. Modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens*.

2. De 2011 à 2014, l'hypothèse se base sur les données observées du Registre des Indiens.

3. *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens*.

4. Reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq.

Note : Les autres hypothèses sont présentées à la section suivante.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Fécondité

La fécondité des Autochtones a connu une baisse au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, tant au sein de la population d'ascendance autochtone que de la population ayant le statut d'Indien inscrit (Ram 2004; Guimond et Robitaille 2009; Maynard et Kerr 2007; Loh et George 2003). Malgré cette baisse que nous révèlent ces analyses à plus long terme, la fécondité des Autochtones demeure globalement plus élevée que celle des non-Autochtones, bien que la situation soit contrastée d'un groupe d'identité autochtone à l'autre (tableau 4). Ainsi, l'indice synthétique de fécondité de la population d'identité autochtone dans son ensemble était en 2011 de 2,2 enfants par femme, comparativement à 1,6 chez les non-Autochtones. Au sein des groupes spécifiques, les Inuits et les Indiens inscrits présentaient la fécondité la plus élevée, à 2,8 et 2,7 enfants par femme, respectivement. L'indice synthétique de fécondité des Métis n'était que très légèrement supérieur à celui des non-Autochtones, à 1,8 enfant par femme, alors qu'il est désormais plus faible chez les Indiens non inscrits, à 1,5 en 2011. Si l'on excepte les Indiens non inscrits (dont la fécondité a augmenté entre 2001 et 2006 puis significativement diminué entre 2006 et 2011), la période récente aura été marquée par une relative stabilité de la fécondité des Autochtones (Morency et Caron-Malenfant 2014; Statistique Canada 2011; Amorevieta-Gentil et al. 2013⁶). Certains auteurs (Suwal et Trovato 1998; Ram 2004) croient cependant que la fécondité des Autochtones est appelée à converger avec celle du reste de la population. Pour Suwal et Trovato (1998), c'est par le biais de l'intégration des populations autochtones au reste de la société, en raison notamment de la mixité des unions, que pourrait s'opérer cette convergence.

6. Cette dernière étude montre par ailleurs la remarquable stabilité de l'écart entre la fécondité des Indiennes inscrites au Registre des Indiens et celle de l'ensemble des femmes au Canada de 1986 à 2008.

Au regard de la relative stabilité de la fécondité des Autochtones au cours des dernières années, il est difficile d'anticiper si – et quand – celle-ci pourrait converger avec celle des non-Autochtones. En raison de l'incertitude liée à cette question, et de l'importance de la fécondité comme composante de l'accroissement des populations autochtones, trois hypothèses ont été retenues. Une première suppose un maintien jusqu'en 2036 des probabilités de donner naissance à un enfant telles qu'estimées au moyen de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011⁷. Une seconde suppose une convergence modérée et progressive de ces probabilités avec celles des non-Autochtones menant, en 2036, au comblement de la moitié de l'écart qui sépare à cet égard les populations autochtones de la population non autochtone. La troisième hypothèse suppose une convergence complète, atteinte progressivement, de la fécondité des Autochtones d'ici 2036, celle-ci devenant identique à celle des non-Autochtones en fin de projection.

Tableau 4

Nombre d'enfants par femme (indice synthétique de fécondité) selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, Canada, 2010-2011

Identité autochtone	Indice synthétique de fécondité
	nombre d'enfants par femme
Population d'identité autochtone ²	2,2
Indiens inscrits	2,7
Indiens non inscrits	1,5
Métis	1,8
Inuits	2,8
Non-Autochtones	1,6

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. Incluant les autres Autochtones.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, méthode du décompte des enfants au foyer appliquée aux données ajustées de l'Enquête Nationale auprès des ménages de 2011.

Transmission du groupe autochtone de la mère à l'enfant

Liée en grande partie aux unions mixtes (Boucher et al. 2009; Robitaille et Guimond 2003), la propension des parents à déclarer pour leurs enfants un groupe différent du leur (aussi appelée mobilité ethnique intergénérationnelle) diffère d'un groupe autochtone à l'autre. Ainsi, selon les données ajustées de l'ENM de 2011, 95 % des enfants de moins d'un an dont la mère est inuite sont eux aussi d'identité inuite. Ces proportions étaient de 91 % chez le groupe autochtone des Premières Nations et de 69 % chez celui des Métis. La comparaison de ces estimations à celles obtenues lors de l'exercice précédent de projections (Statistique Canada 2011) révèle une grande stabilité du phénomène au cours de la période récente. Pour cette raison, une seule hypothèse a été retenue pour cette composante, soit celle d'un maintien, jusqu'en 2036, des taux de mobilité ethnique intergénérationnelle au niveau observé en 2011.

Transmission du statut d'Indien inscrit et de la catégorie d'inscription de la mère à l'enfant

La transmission intergénérationnelle du statut d'Indien inscrit et de la catégorie d'inscription relève de règles établies par la *Loi sur les Indiens* de 1985 (voir la section « Concepts »). Les enfants éligibles à l'inscription ne sont cependant pas inscrits automatiquement à leur naissance, l'inscription nécessitant que les parents entreprennent des démarches auprès du ministère responsable du Registre des Indiens (AADNC). Les données ajustées de l'ENM de 2011 montrent qu'environ 71 % des enfants de moins d'un an ayant au moins un parent qui a le statut d'Indien inscrit⁸ ont eux aussi le statut d'Indien inscrit. Cette proportion varie selon le statut d'Indien inscrit des parents et le fait que l'enfant soit ou non d'un groupe autochtone (tableau 5), notamment. Elle est la plus élevée lorsque les deux parents ont le statut d'Indien inscrit, que l'enfant soit d'un groupe autochtone ou non, et presque nulle lorsqu'aucun des parents n'est inscrit. Elle se trouve dans une situation intermédiaire lorsqu'un seul des parents est inscrit (unions mixtes), les proportions étant dans ce cas peu sensibles au sexe du parent inscrit. Elle est, pour chacun des types d'unions et de statut d'Indien inscrit de la mère⁹, plus élevée lorsque l'enfant appartient à un groupe autochtone, cette dernière caractéristique étant bien entendu fonction du groupe autochtone de la mère. Les analyses menées dans le cadre des présentes projections révèlent par ailleurs que la propension à être en union mixte était, parmi les femmes en union ayant donné naissance à un enfant entre 2010 et 2011, plus élevée hors des réserves indiennes chez les femmes inscrites et dans les réserves

7. Données ajustées pour le sous-dénombrement net au recensement et la population institutionnelle. Dans ce rapport, nous référerons à ces données sous le vocable de « données ajustées de l'ENM de 2011 ».

8. Parmi ceux vivant avec leurs deux parents.

9. Rappelons que la transmission du statut s'effectue, dans Demosim, par le biais de la mère. Voir la publication *Demosim : un aperçu des méthodes et sources de données* pour une description de la méthode.

indiennes chez les femmes non inscrites, notamment. Cette propension a connu de légères variations de 2001 à 2011, à la hausse chez les femmes inscrites vivant hors réserve et à la baisse chez les femmes, inscrites ou non, vivant dans les réserves indiennes.

Si le caractère objectif et légal des règles de transmission du statut d'Indien inscrit peut être considéré comme garant d'une certaine stabilité dans la propension à la transmission intergénérationnelle du statut d'Indien inscrit, l'évolution de celle-ci au cours des années à venir relèvera sans doute principalement de l'évolution de la propension des femmes à contracter des unions avec un conjoint ayant un statut différent d'elles. Pour cela, l'hypothèse retenue suppose un maintien à leur niveau de 2011 des taux de transmission de la mère à l'enfant du statut d'Indien Inscrit jusqu'en 2036 et un ralentissement progressif des tendances relatives aux unions mixtes au cours des 25 prochaines années.

Mortalité

La littérature sur la mortalité des populations autochtones au Canada montre que celles-ci présentent une mortalité supérieure à celle du reste de la population, bien que les groupes diffèrent les uns des autres à cet égard. Ainsi, de 1991 à 2006, les Indiens inscrits auraient présenté une espérance de vie à la naissance d'environ 5 années inférieure à l'ensemble de la population (Amorevieta-Gentil et al. 2014)¹⁰, alors que dans les régions à forte concentration inuite, l'espérance de vie était, au cours de cette même période, inférieure de 9 à 11 années (Wilkins et al. 2008; Peters 2013). Les travaux de Tjepkema et Wilkins (2011) sur l'espérance de vie à 25 ans montrent que celle-ci est inférieure au reste de la population chez le groupe autochtone des Premières Nations, mais aussi chez celui des Métis, qui se situe à mi-chemin entre le groupe autochtone des Premières Nations et les non-Autochtones, même lorsque l'on contrôle l'effet d'autres variables comme la scolarité et le lieu de résidence. Malgré une hausse importante de l'espérance de vie au cours des dernières décennies pour les groupes pour lesquels nous disposons d'estimations (Maynard et Kerr 2007; Verma et al. 2004), ni les données de Amorevieta-Gentil et al. sur les Indiens inscrits, ni celles de Wilkins et al. et de Peters sur les régions inuites ne permettent de conclure à une convergence avec la mortalité du reste de la population au cours de la période récente. Les estimations effectuées dans le cadre des présentes projections montrent pour leur part qu'au sein des groupes d'identité autochtone, l'espérance de vie, tant chez les hommes que chez les femmes, serait la plus faible chez les Inuits, suivie des Indiens inscrits et non inscrits, puis des Métis, ce dernier groupe présentant celle la plus proche du reste de la population.

Est-il possible de croire que les écarts de mortalité entre les groupes se maintiendront au cours des années à venir, notamment en raison d'une plus grande prévalence de certaines causes de mortalité chez les Autochtones et de l'accès souvent moindre de ces populations aux services de santé lié à leur distribution géographique différente de celle du reste de la population? Ceux-ci sont-ils plutôt appelés à diminuer sous l'effet, par exemple, d'une convergence des conditions et/ou des habitudes de vie? S'il est difficile de répondre à cette question, il faut voir toutefois que l'impact de l'une ou l'autre de ces éventualités sur les populations projetées devrait être limité sur un horizon de 25 ans, car cette convergence ne se concrétiserait que sur une longue période. C'est que les Autochtones qui bénéficieraient d'un allongement de l'espérance de vie grâce à cette convergence sont appelés pour la plupart à décéder bien après la fin de ces projections. Pour cette raison, une seule hypothèse a été retenue. En vertu de cette hypothèse, les taux de mortalité selon l'âge et le sexe de l'ensemble de la population diminueront progressivement conformément à l'hypothèse centrale de mortalité des plus récentes projections nationales de Statistique Canada (Statistique Canada 2014), alors que les écarts entre Autochtones et non-Autochtones estimés dans le cadre de ces projections seront maintenus jusqu'en 2036 (figure 1).

10. Selon ces auteurs, il s'agit en réalité d'un écart minimal, la mortalité infantile des Indiens inscrits étant sous-estimée selon leur source de données (le Registre des Indiens ajusté pour les naissances et les décès déclarés tardivement).

Tableau 5

Proportion d'enfants d'âge 0 ayant le statut d'Indien inscrit selon le statut d'Indien inscrit et le type d'union de la mère, et le groupe autochtone de l'enfant, Canada, 2011

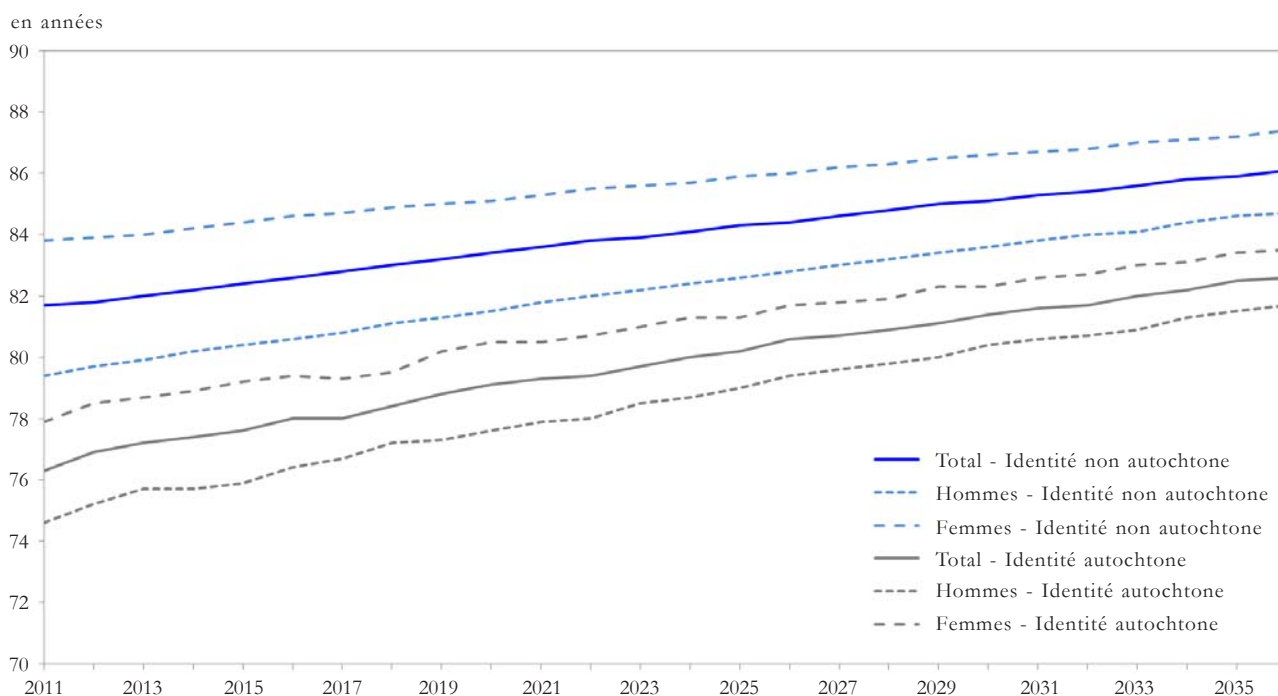
Statut d'Indien inscrit de la mère	Type d'union de la mère	Groupe autochtone de l'enfant	
		Groupe autochtone	Groupe non autochtone
		pourcentage	
Mère ayant le statut d'Indien inscrit	Union non mixte ¹	93,27	70,83
	Union mixte ¹	60,10	6,85
	Hors union	86,60	10,19
Mère n'ayant pas le statut d'Indien inscrit	Union non mixte ¹	0,44	0,03
	Union mixte ¹	57,70	6,24
	Hors union	10,45	0,04

1. Les types d'unions non mixtes et mixtes sont définis sur la base du statut d'Indien inscrit du conjoint relativement à celui de la mère.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie, méthode du décompte des enfants au foyer appliquée aux données ajustées de l'Enquête Nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Figure 1

Espérance de vie à la naissance projetée selon l'identité autochtone et le sexe, scénario de référence, Canada, 2011 à 2036



Note : Excluant les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Migration interne

Les études s'étant intéressées à la migration interne des populations autochtones sont relativement peu nombreuses. Parmi celles disponibles, celle de Dion et Coulombe (2008), qui analyse la migration au Recensement de 2006, a montré que les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones de choisir de s'établir à Toronto, Montréal et Vancouver lorsqu'ils effectuent une migration, choisissant plus fréquemment les régions rurales et les territoires comme destination. Clatworthy et Norris (2014), qui se sont eux aussi penchés sur la migration des Autochtones, ont souligné le caractère généralement marginal de la contribution des migrations aux changements dans la proportion d'Autochtones résidant dans certains types de régions, notamment les régions métropolitaines de recensement. Ils ont aussi montré que les réserves indiennes ont connu des gains nets d'Indiens inscrits par voie de migration interne lors de chacune des périodes de cinq ans de 1966-1971 à 2001-2006. Les analyses menées dans le cadre du précédent exercice de projections (Statistique Canada 2011) et du présent exercice montrent également un portrait de la migration distinct chez les Autochtones, notamment chez les Indiens inscrits, qui ont continué d'enregistrer des gains migratoires nets dans les réserves indiennes au cours de la période la plus récente. Malgré plusieurs régularités dans la relation entre cette composante et certaines caractéristiques (par exemple en ce qui a trait à la migration des Indiens inscrits vers les réserves, ou des jeunes vers les grands centres métropolitains) la migration interne n'en demeure pas moins une composante volatile, susceptible de varier au fil du temps, et par conséquent difficile à projeter (Smith 1986).

En raison de l'incertitude quant à l'évolution future de cette composante, deux hypothèses ont été retenues. La première suppose, d'une part, une contribution de la migration interne à l'accroissement démographique total des régions reflétant celle observée au cours des périodes 1996-2001, 2001-2006 et 2006-2011, puis d'autre part, une composition des flux migratoires, notamment à l'égard de l'identité autochtone, conforme à celle observée au cours des périodes 2000-2001, 2005-2006 et 2010-2011. Les deux segments de cette hypothèse ont été élaborés à l'aide des variables de mobilité un an et cinq ans des recensements de 2001 et 2006 et de l'ENM de 2011, soit la variable de mobilité cinq ans pour la détermination des schèmes migratoires interrégionaux, celle-ci étant jugée plus robuste vue sa plus longue couverture dans le temps, et la variable de mobilité un an pour ce qui est de la composition des flux migratoires,

celle-ci étant plus apte à prendre la mesure des caractéristiques des migrants¹¹. La seconde suppose qu'il n'y aurait aucune migration interne au cours de la période projetée. Cette seconde hypothèse permettra, par comparaison à la première, d'estimer la contribution globale de la migration interne à l'accroissement des populations autochtones, et d'établir la contribution conjointe des autres composantes à cet accroissement. Elle permettra notamment d'évaluer l'évolution de la population vivant dans les réserves si elle cessait de connaître des gains nets par voie migratoire.

Migrations internationales des Autochtones

Selon l'ENM de 2011, seulement 13 800 personnes d'identité autochtone étaient nées à l'extérieur du Canada, la grande majorité étant née aux États-Unis. Les données de l'American Community Survey, une enquête à grande échelle menée annuellement aux États-Unis, montrent pour leur part que la population des *American Indians* et *Alaskan Natives* nés en Amérique du Nord hors des États-Unis était estimée à 10 200 au cours de la période de 2010 à 2012¹². Si l'on fait l'hypothèse que la vaste majorité d'entre eux sont nés au Canada¹³ et que l'essentiel des Autochtones qui quittent le Canada pour l'étranger s'établissent aux États-Unis, on obtient un « solde » migratoire très faible, presque nul. Pour cette raison, une seule hypothèse a été retenue quant à cette composante, celle d'une immigration et d'une émigration nulle chez les populations autochtones et ce, pour l'ensemble de la période de projection¹⁴.

Mobilité ethnique intragénérationnelle

Les études sur les changements dans la déclaration du groupe autochtone au cours de la vie – ou mobilité ethnique intragénérationnelle – ont montré que cette composante a été responsable d'une part importante de l'accroissement des populations autochtones du Canada de 1986 à 2006 (Guimond 1999; Guimond et al. 2007; Lebel et al. 2011). Plus important chez le groupe autochtone des Métis que chez celui des Premières Nations, le phénomène n'a pu être observé de manière probante au cours de cette période chez les Inuits et les populations vivant dans les réserves indiennes. Le phénomène a aussi été constaté aux États-Unis (Passel 1996; Perez et Hirschman 2009), en Australie (Ross 1999; Australian Bureau of Statistics 2013) et en Nouvelle-Zélande (Brown et Gray 2009). Une étude récente, qui a analysé le phénomène au moyen d'un appariement entre les recensements du Canada de 2001 et de 2006 (Caron-Malenfant et al. 2014), a permis d'établir que les gains nets par voie de mobilité ethnique chez les groupes autochtones des Métis et des Premières Nations étaient en réalité la résultante de changements multidirectionnels entre ces deux groupes et les non-Autochtones, et que la mobilité ethnique ne constituait donc pas un phénomène à sens unique. Les analyses menées dans le cadre des présentes projections pour la période allant de 2006 à 2011 montrent une poursuite du phénomène. Cependant, le groupe autochtone des Premières Nations a bénéficié davantage que celui des Métis des changements de déclaration de l'identité au cours de cette période, ce qui constitue un renversement en comparaison des périodes précédentes. La mobilité ethnique aurait ainsi contribué à 64 % de l'accroissement de la population des Premières Nations, contre 52 % chez les Métis de 2006 à 2011. De plus, contrairement aux périodes passées, le phénomène aurait constitué un facteur d'accroissement non négligeable chez les Inuits, spécialement à l'extérieur de l'Inuit Nunangat. Il est possible que l'adoption de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* et la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq en 2011 aient constitué un facteur favorable aux transferts vers les Premières Nations¹⁵. Il est par ailleurs possible que les changements apportés au libellé de la question sur le groupe autochtone entre le Recensement de 2006 et l'ENM de 2011 aient contribué aux particularités observées à cet égard au cours de cette période, bien qu'il soit impossible de l'établir avec certitude¹⁶. Les différences dans la méthodologie de l'ENM de 2011 par rapport au Recensement de 2006 pourraient enfin expliquer une part de l'accroissement de la population inuite résidant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat¹⁷.

11. L'hypothèse suppose également une tendance à la baisse des taux de migration au fil du temps, nette de l'effet des caractéristiques prises en considération dans les modèles de régressions. Cette tendance n'a qu'un effet marginal sur les résultats de projection.
12. Plus ou moins 1 100 personnes au seuil de significativité de 0,1. Données tirées de l'American Fact Finder sur le site web du US Census Bureau, consulté le 22 février 2015 : http://factfinder.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=ACS_12_3YR_S0201&prodType=table.
13. Les autres lieux de naissance faisant partie de la catégorie « Amérique du Nord » dans l'American Community Survey sont les Bermudes, Saint-Pierre-et-Miquelon et le Groenland.
14. On fait également l'hypothèse d'un solde des résidents non permanents nul pour les Autochtones.
15. Guimond et al. (2007) identifient ce type d'événement comme l'un des facteurs à l'œuvre dans la mobilité ethnique.
16. En 2011 en effet, la catégorie de réponse « Indien de l'Amérique du Nord » a été remplacée par « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) » alors que la catégorie « Inuit (Esquimau) » du questionnaire 2B et la catégorie « Inuit » du questionnaire 2D ont été remplacées par « Inuk (Inuit) ». De plus, la note suivante a été ajoutée : « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut ».
17. Il semble en effet que cette population ait été surestimée à l'ENM de 2011 (Statistique Canada 2013-2). Pour en connaître davantage sur la comparabilité des données de l'ENM de 2011 et du Recensement de 2006 sur les Autochtones, voir Statistique Canada 2014-2.

Ces changements dans le phénomène qui ont marqué la période 2006-2011 révèlent l'incertitude associée à l'évolution future de cette composante. On peut également se demander si une potentielle diminution du bassin de personnes susceptibles d'effectuer un transfert vers l'un ou l'autre des groupes autochtones viendra freiner le phénomène au cours des décennies à venir. En raison de ces incertitudes, deux hypothèses « extrêmes » ont été retenues. La première suppose un maintien jusqu'en 2036 des taux nets de mobilité ethnique intragénérationnelle observés en moyenne au cours de la période de 1996 à 2011 (tableau 6)^{18, 19}. Le fait que la mobilité ethnique n'ait pu être observée de manière concluante chez les Inuits avant 2006-2011 et que le phénomène ait pu être lié au cours de cette période aux changements apportés à l'ENM de 2011 nous a incliné à supposer nulle la mobilité ethnique pour ce groupe à partir de 2011. La seconde hypothèse suppose une mobilité ethnique nulle dès 2011 pour tous les groupes et ce, jusqu'en 2036²⁰.

Tableau 6
Mobilité ethnique intragénérationnelle nette du groupe non autochtone vers les groupes autochtones des Métis et des Premières Nations, Canada, 1996 à 2011

Période	Du groupe non autochtone vers le groupe des Métis		Du groupe non autochtone vers le groupe des Premières Nations	
	Nombre net	Taux net de mobilité ethnique	Nombre net	Taux net de mobilité ethnique
	milliers	pourcentage	milliers	pourcentage
1996-2001	71	0,3	30	0,1
2001-2006	77	0,3	36	0,2
2006-2011	35	0,2	91	0,4
Moyenne 1996-2011	61	0,3	52	0,2

Note : Excluant les immigrants, les personnes de minorités visibles, les personnes vivant dans les territoires et les réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Inscription au Registre des Indiens et reclassification de catégorie d'inscription au cours de la vie

Les changements qui ont été apportés à la *Loi sur les Indiens* au cours du temps (voir l'encadré 2) ont eu un impact non négligeable sur la population indienne inscrite. Clatworthy (2001) estime en effet que de 1985 à 1999, 174 500 personnes ont obtenu le droit à l'inscription en vertu de l'entrée en vigueur des modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens* (loi C-31) et que 114 700 d'entre elles étaient effectivement inscrites au Registre des Indiens en 1999. Bien que la plupart de ces inscriptions aient été enregistrées dans les années ayant immédiatement suivi l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, AADNC continue d'enregistrer un petit nombre de nouvelles inscriptions annuellement (600 en moyenne de 2007 à 2014). L'adoption de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* (loi C-3) en janvier 2011 a mené à 29 200 nouvelles inscriptions en date du 12 août 2014 et à 12 500 reclassifications des catégories d'inscription de 6(2) à 6(1) en date du 18 juillet 2014, la vaste majorité étant survenues en 2011 et 2012. Par ailleurs, en date du 12 août 2014, près de 24 000 personnes ont été inscrites au Registre des Indiens comme membres de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, une bande qui a été créée le 22 septembre 2011. Cependant, le nombre total d'Indiens inscrits dans la Première Nation Qalipu Mi'kmaq pourrait changer étant donné que le gouvernement du Canada et la Fédération des Indiens de Terre-Neuve ont conclu un accord supplémentaire en juin 2013, qui vise à résoudre les problèmes qui s'étaient présentés à la mise en œuvre du processus d'inscription²¹. En vertu de l'accord supplémentaire, « toutes les demandes reçues pendant toutes les étapes du processus d'inscription, sauf celles qui ont été rejetées, seront évaluées ou réévaluées »²². Enfin, d'autres personnes s'inscrivent tardivement chaque année au Registre des Indiens (les enfants dans les premières années suivant leur naissance en représentant une part importante) ou voient leur catégorie d'inscription modifiée pour des raisons diverses.

18. Selon cette hypothèse, on suppose également que les personnes effectuant un transfert continueront de se « comporter » en cours de projection conformément à leur groupe d'origine, sauf pour ce qui est de la transmission du groupe autochtone et du statut d'Indien inscrit à leurs enfants, qui se fait conformément au nouveau groupe autochtone et au nouveau statut d'Indien inscrit.

19. Pour les régions de St. John's et du reste de Terre-Neuve-et-Labrador, les paramètres de mobilité ethnique vers le groupe autochtone des Premières Nations ont été calculés en utilisant les données de la période 1996-2006. La mobilité ethnique observée dans ces deux régions entre 2006 et 2011, très forte comparativement aux périodes précédentes, a pu être teintée par l'accord reconnaissant la Première Nation Qalipu Mi'kmaq à Terre-Neuve. Afin d'éviter de projeter pendant une longue période l'effet d'un changement ponctuel, il a été décidé d'exclure la période récente dans le calcul des paramètres de mobilité ethnique pour ces deux régions.

20. L'étude de Perez et Hirschman (2009) sur la mobilité ethnique aux États-Unis suggère qu'un tel changement n'est pas impossible. Ces auteurs ont effectivement montré que la population des Indiens d'Amérique (*American Indians*), après avoir fortement bénéficié de la mobilité ethnique avant 1990, aurait connu des pertes nettes par voie de mobilité ethnique de 1990 à 2006.

21. Pour en savoir davantage à ce sujet, prière de consulter le site web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (site consulté le 11 juin 2015) : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1319805325971/1319805372507>.

22. Site web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (site consulté le 11 juin 2015): <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1372945023612/1372945125984>.

Une seule hypothèse a été retenue pour chacune des dimensions de cette composante, complémentaire à la composante d'inscription à la naissance. Il est supposé que les inscriptions en vertu des modifications de 1985 de la *Loi sur les Indiens*, aujourd'hui peu nombreuses, continueront de décliner en cours de projection, au même rythme que celui observé de 2007 à 2014. Les inscriptions découlant de la loi C-3, dont l'essentiel semble avoir déjà eu lieu, suivront les projections d'AADNC, ce qui suppose qu'elles déclineront tout d'abord, pour ensuite se stabiliser avant d'être complétées en 2019-2020²³. On fait également l'hypothèse que le nombre de reclassifications de catégorie d'inscription de 6(2) à 6(1) liées à C-3 suivra les mêmes tendances que les inscriptions en vertu de cette même loi jusqu'en 2020. De plus, c'est le nombre observé d'inscriptions C-31 et C-3 et de reclassifications C-3 jusqu'en 2014 qui est utilisé en début de projection. L'incertitude est plus grande en ce qui concerne les inscriptions résultant de la reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq pour les raisons mentionnées précédemment. En l'absence d'estimation alternative, il a été décidé de baser l'hypothèse sur le seul nombre disponible, à savoir les quelque 24 000 personnes inscrites au Registre des Indiens comme Qalipu entre 2011 et 2013. Si des fluctuations potentielles autour de ce nombre sont peu susceptibles d'affecter de manière importante les résultats des projections au niveau national et dans la vaste majorité des régions, ce n'est pas le cas pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, d'où proviennent la majorité de ces inscriptions. Le lecteur est par conséquent invité à la plus grande prudence dans l'interprétation des résultats des présentes projections pour cette province²⁴. Enfin, on suppose des taux constants d'inscription tardive des enfants, d'inscriptions tardives des adultes et de reclassifications de 6(2) à 6(1) pour raisons diverses²⁵ et ce, à leur niveau récent.

Ces inscriptions au Registre des Indiens au cours de la vie auront bien sûr un impact sur la population des Indiens inscrits, mais également sur la population des Indiens non inscrits puisque l'hypothèse est faite que les Indiens non inscrits seront les personnes les plus susceptibles de s'inscrire au cours de leur vie.

Taux de chefs de ménages

Au Canada, les analyses existantes des taux de chefs de ménages autochtones se rattachent, pour l'essentiel, à des exercices passés de projections des populations autochtones (Clatworthy 2012 et 2006; Ng et Perreault 1998; Kerr et Kopustas 1995), et sont de ce fait peu nombreuses. Celles-ci ont cependant révélé que les taux de chefs de ménages autochtones sont, tel qu'attendu, inférieurs à ceux de l'ensemble de la population dans son ensemble, en conséquence de la taille en moyenne plus élevée des ménages autochtones. Elles ont également souligné la difficulté d'établir des tendances à cet égard puisque, comme le mentionne Clatworthy (2012), il est difficile de départager si les changements survenus dans les taux de chefs au fil du temps chez les différentes populations autochtones (particulièrement les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Métis) sont dus à de réels changements de comportements ou sont simplement le fait de changements qui se sont opérés dans la composition de la population (comme par exemple la mobilité ethnique, les changements législatifs et les accords spécifiques qui font passer d'un groupe à l'autre un grand nombre de personnes qui n'ont pas nécessairement les mêmes comportements en termes de formation de ménage que leur groupe d'accueil).

L'analyse des tendances touchant l'évolution des taux de chefs de ménages de 2001 à 2011 effectuée dans le cadre du présent exercice de projection montre une légère hausse du taux de chefs de ménages au fil du temps. Toutefois, lorsque l'on standardise ces taux en tenant compte de l'âge du chef de ménage, du lieu de résidence, de l'identité autochtone, de l'état matrimonial et de la taille des ménages, les tendances observées entre 2001 et 2011 et entre 2006 et 2011 disparaissent presque complètement, montrant par là qu'elles relèvent largement d'effets de composition relatifs aux variables considérées par les présentes projections. Pour cette raison, les taux de chefs de ménages sont maintenus constants tout au long de la projection.

23. Après 2019-2020, les inscriptions pourraient se poursuivre, mais on suppose que leur nombre ne saurait alors être que négligeable. Il va de soi que l'effet indirect, par le biais de la descendance des personnes inscrites suivant C-3 (comme d'ailleurs la loi C-31 et l'accord reconnaissant la création de la bande Qalipu Mi'kmaq), est pris en considération dans les projections présentées dans ce rapport au moyen des paramètres de transmission intergénérationnelle du statut d'Indien inscrit et de la catégorie d'inscription.

24. On réfère ici aux résultats touchant la population des Indiens inscrits mais également des Indiens non inscrits, parmi lesquels sont sélectionnés la majorité des candidats à l'inscription dans Demosim.

25. Pour les reclassifications de nature autre, les taux observés de 2011 à 2014 ont été ajustés pour refléter les reclassifications observées dans le Registre des Indiens.

Encadré 2 – Lois et accords ayant un impact sur la population des Indiens inscrits

Le cadre législatif qui définit la population éligible à l'inscription au Registre des Indiens a connu plusieurs modifications depuis l'adoption de la *Loi sur les Indiens*, en 1876. Des accords spéciaux reconnaissant le droit à l'inscription de groupes particuliers ont également été conclus au fil du temps. Parmi ces changements législatifs et accords, ceux qui suivent sont pris explicitement en considération dans les présentes projections de population :

Modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens* (loi C-31)

Les amendements apportés le 17 avril 1985 à la *Loi sur les Indiens* sont connus sous le nom de « projet de loi C-31 ». Tel que le mentionne Clatworthy (2009), « ce texte législatif a accordé le statut d'Indien inscrit aux personnes radiées du Registre des Indiens en vertu de certaines règles des versions antérieures de la Loi, surtout des femmes, et a permis une « première » inscription de leurs enfants ». Par exemple, les femmes qui avaient perdu dans le passé leur statut d'Indiennes inscrites en épousant un homme n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ont pu se réinscrire sous la loi C-31 et leurs descendants sont devenus éligibles à l'inscription.

Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens (loi C-3)

La *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens*, mieux connue sous le nom de « projet de loi C-3 », est entrée en vigueur le 31 janvier 2011. Selon le site web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, « le projet de loi modifie des dispositions de la *Loi sur les Indiens* jugées inconstitutionnelles par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique dans son jugement rendu dans l'affaire *McIvor c. Canada*. L'entrée en vigueur de la Loi fera en sorte que les petits-enfants admissibles des femmes qui ont perdu leur statut d'Indienne en raison de leur mariage avec un non-Indien seront admissibles à l'inscription (statut d'Indien)»¹. Cette loi accorde à ces petits-enfants la catégorie d'inscription 6(2), quelle que soit leur date de naissance, et reclasse de 6(2) à 6(1) un de leurs parents, lorsque ces derniers sont nés de femmes ayant perdu leur statut en épousant un homme non inscrit et qui ont eux-mêmes marié une personne non inscrite le 4 septembre 1951 ou après.

Accord de 2008 pour la reconnaissance de la bande de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq

La Première Nation Qalipu Mi'kmaq est une nouvelle bande indienne créée par décret le 22 septembre 2011 sans l'attribution de terres de réserve. Les membres fondateurs ont droit à l'inscription sous le paragraphe 6(1)(b) de la *Loi sur les Indiens*.

1. Voir le site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (consulté le 24 décembre 2014) : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1308068336912/1308068535844>

Autres hypothèses

Les autres hypothèses qui ont été développées aux fins des présentes projections se rapportent soit aux composantes qui sont d'un apport indirect à l'accroissement des populations autochtones (scolarité, état matrimonial), soit aux composantes touchant plus spécialement les populations non autochtones (migrations internationales). Chacune n'a été l'objet que d'une seule hypothèse. Ces hypothèses ont toutes été sélectionnées afin de refléter la situation et les tendances les plus récentes. Elles ont été élaborées avec le souci de présenter la plus grande cohérence possible avec deux autres ensembles de projections de Statistique Canada : 1) les *Projections de la population pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038)* (Statistique Canada 2014), dont les hypothèses ont été soumises à une consultation étendue²⁶; 2) les *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031* (Statistique Canada 2010), dont les hypothèses ont également été soumises à des consultations. Ces hypothèses se tiennent aussi près que possible du scénario de croissance moyenne M1 des *Projections de la population pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013-2038)* pour la migration internationale, la fécondité de l'ensemble de la population et la mortalité de l'ensemble de la population, puis du scénario de référence des *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031* pour les autres composantes, dans une version actualisée à la lumière du contexte démographique récent.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Un taux annuel d'immigration de 7,5 pour mille et une composition de l'immigration selon le pays de naissance représentative de la période 2006-2011²⁷;
- Un taux d'émigration nette constant au niveau observé de 2002-2003 à 2011-2012 et un maintien des différentiels d'émigration tels qu'observés de 1995 à 2010;
- Un solde des résidents non permanents qui décline jusqu'à devenir nul en 2021-2022, et une composition de la population de nouveaux résidents non permanents représentative de celle de cette population dans l'ENM de 2011;
- Une fécondité qui atteint 1,67 enfant par femme à l'échelon national en 2021 et un maintien des écarts entre les groupes projetés²⁸;
- Une hausse modérée de l'espérance de vie à l'échelon national, suivant les tendances observées de 1981 à 2010, et un maintien des écarts entre les groupes projetés;
- Un plafonnement progressif de la tendance à la hausse quant à la scolarisation de la population et un maintien des écarts entre les populations autochtones et non autochtones;
- Un ralentissement progressif des tendances relatives à l'état matrimonial, tant chez les populations autochtones que non autochtones;
- Un maintien jusqu'en 2036 des taux de mobilité religieuse intragénérationnelle estimés entre 2001 et 2011;
- Un maintien jusqu'en 2036 des taux de mobilité linguistique intragénérationnelle estimés au moyen des appariements entre les recensements de 2001 et de 2006 puis de 2006 et de 2011;
- Un maintien jusqu'en 2036 des taux de transmission intergénérationnelle de la religion, des langues et du groupe de minorités visibles estimés avec les données ajustées de l'ENM de 2011.

26. Un sondage auprès des démographes canadiens quant à l'évolution potentielle des composantes de l'accroissement démographique au cours des 25 prochaines années a notamment été mené dans ce cadre. Voir Bohnert (2014) pour en connaître davantage sur la méthodologie de ce sondage, dont les résultats sont présentés dans les chapitres d'immigration, de fécondité et de mortalité du rapport technique des plus récentes projections nationales de Statistique Canada (Bohnert et Dion 2014; Dion et Bohnert 2014; Dion et al. 2014).

27. Rappelons que les présentes projections font l'hypothèse d'une migration internationale nulle des Autochtones. Cela signifie que les immigrants admis seront tous des non-Autochtones. Cette remarque vaut également pour l'émigration et l'arrivée de nouveaux résidents non permanents.

28. Il convient de mentionner que les hypothèses supposant une convergence entre Autochtones et non-Autochtones résulteront en une fécondité inférieure à l'échelon national. Cependant, la fécondité des non-Autochtones demeure invariante dans tous les scénarios, à un niveau légèrement inférieur à 1,7 enfant par femme.

Scénarios de projection

Suivant les objectifs poursuivis par les présentes projections, cinq scénarios ont été retenus. Le scénario 1, dit de référence, combine les hypothèses de convergence complète de la fécondité en 2036 à celles d'une mobilité ethnique intragénérationnelle constante et de migrations internes conformes aux estimations ajustées des recensements de 2001 et 2006 et de l'ENM de 2011. Il est appelé scénario de référence car chacun des autres scénarios n'en diffère que par une seule composante, permettant ainsi l'analyse de l'effet distinct de la fécondité, de la mobilité ethnique et de la migration interne sur l'évolution future de la population autochtone. Le scénario 2, ou de convergence modérée de la fécondité, diffère du scénario de référence par son hypothèse de fécondité, qui propose une convergence de la fécondité des Autochtones vers celle des non-Autochtones de façon à combler la moitié de l'écart les séparant d'ici 2036. Le scénario 3, ou de fécondité constante, se distingue des deux précédents en ce qu'il ne suppose aucune convergence de la fécondité. Le scénario 4, ou de mobilité ethnique nulle, est identique au scénario de référence sauf en ce qu'il suppose un arrêt de la mobilité ethnique intragénérationnelle dès 2011. Enfin, le scénario 5, ou de migration interne nulle, ne se distingue du scénario de référence que par le fait qu'il suppose un arrêt des migrations internes à partir de 2011 (tableau 7).

Les scénarios 3 et 4 sont ceux qui vont générer respectivement les accroissements démographiques les plus forts et les plus faibles pour la population autochtone, du moins à l'échelon national²⁹. Ils fournissent une fourchette plausible d'accroissement des populations autochtones en regard des tendances passées qui se veut un reflet de l'incertitude touchant l'évolution future de la fécondité et de la mobilité ethnique des populations autochtones dont il a été question précédemment. L'utilisateur des projections est invité à prendre en considération cette fourchette de préférence à un scénario seul. À cet égard, il convient de noter que le choix du vocable de « scénario de référence » pour le scénario 1 ne signifie pas que nous considérons celui-ci comme plus probable que les autres. Tel que mentionné plus haut, il ne constitue une référence qu'en ce qu'il est le point de comparaison pour l'analyse de la sensibilité des résultats aux composantes qui sont modifiées une à une dans les autres scénarios.

Ajoutons que le fait de n'avoir sélectionné qu'une seule hypothèse pour chacune des composantes touchant les non-Autochtones ne signifie pas non plus que nous jugions l'évolution future des populations non autochtones comme exempte d'incertitude. Ce choix n'a été motivé que par la volonté d'estimer le pourcentage de la population totale que représenteraient les Autochtones selon ces cinq scénarios retenus, à accroissement égal du reste de la population. Il est possible de consulter les projections de Statistique Canada précédemment citées pour obtenir une idée des accroissements alternatifs possibles du reste de la population. D'autres projections issues de cette nouvelle version de Demosim viseront par ailleurs à présenter plus spécifiquement ce que pourrait être l'accroissement d'autres groupes composant le reste de la population et ce, selon des scénarios différents de ceux retenus ici.

Tableau 7
Scénarios retenus pour les projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036

Scénario	Fécondité	Mobilité ethnique intragénérationnelle	Migration interne
1. Référence	Convergence à 100 % en 2036	Constante	Basée sur les recensements de 2001 et 2006, et l'ENM de 2011
2. Convergence modérée de la fécondité	Convergence à 50 % en 2036	Constante	Basée sur les recensements de 2001 et 2006, et l'ENM de 2011
3. Fécondité constante	Constante	Constante	Basée sur les recensements de 2001 et 2006, et l'ENM de 2011
4. Aucune mobilité ethnique	Convergence à 100 % en 2036	Nulle	Basée sur les recensements de 2001 et 2006, et l'ENM de 2011
5. Aucune migration interne	Convergence à 100 % en 2036	Constante	Nulle

Note : Les autres composantes ne sont chacune l'objet que d'une seule hypothèse. Voir les sections « Hypothèses touchant plus spécifiquement les Autochtones » et « Autres hypothèses » pour une description de celles-ci.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

29. Il se peut en effet que dans certaines régions où l'accroissement démographique est fortement dépendant des migrations internes, ce soit le scénario 5 qui présente les accroissements les plus forts ou les plus faibles.

Mises en garde

Comme pour tout exercice de nature prospective, les présentes projections sont sujettes à plusieurs sources d'incertitude.

Il y a d'abord celles qui sont liées à l'évolution future des composantes, dont il a été question dans la section « Hypothèses et scénarios de projection » du présent rapport. On y a notamment discuté de l'incertitude entourant la mobilité ethnique intragénérationnelle des Autochtones puis l'impact démographique de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, spécialement dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador dans ce dernier cas. Le lecteur est invité à consulter cette section du rapport pour en connaître davantage sur ce type de source d'incertitude.

Il y a ensuite celles touchant les données sur lesquelles reposent les présentes projections. Plusieurs sources de données ont été combinées afin de mener à bien ces projections, et les échantillons sont souvent de taille restreinte lorsqu'il s'agit des populations autochtones. Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ont en outre fait l'objet d'ajustements, notamment pour les réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, ces ajustements reposant sur certaines hypothèses. Ces sources de données et leur usage dans le cadre des présentes projections sont présentés dans le rapport intitulé *Demosim : un aperçu des méthodes et sources de données*.

Ajoutons que la variance associée à certains des paramètres de projections, de même que celle qui résulte du recours à des expériences aléatoires répétées, constituent également des sources d'incertitude. Pour ces raisons et pour ne pas donner une fausse impression de précision, les résultats du présent rapport sont arrondis au plus proche millier.

Enfin, il convient de rappeler que les projections démographiques ne constituent pas des prédictions. Alors qu'une prédiction démographique cherche à déterminer quel est l'avenir démographique le plus probable, une projection cherche plutôt à indiquer à quoi ressemblerait le futur si les hypothèses et scénarios élaborés devaient se réaliser. Il convient de rappeler que les choix effectués à cet égard l'ont ici été en regard des objectifs poursuivis, à savoir dresser un portrait de ce que pourrait être l'évolution future des populations autochtones au Canada et estimer sa sensibilité à certaines composantes-clés de l'accroissement de la population.

Analyse des résultats - population

Cette partie du rapport présente les résultats concernant la population d'identité autochtone dans son ensemble puis, de manière distincte, chacune des populations autochtones étudiées, soit les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuits (voir la section « Concepts »). Chaque section présente l'accroissement démographique, la structure d'âge et la distribution géographique projetés de ces groupes d'ici 2036 selon les divers scénarios retenus.

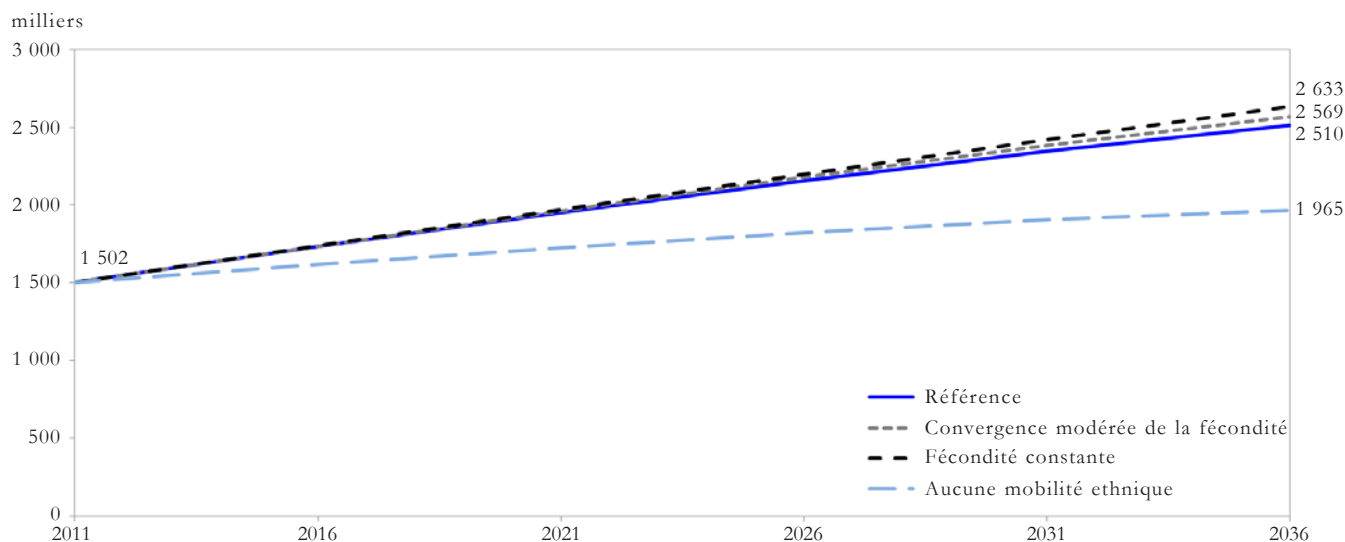
Population d'identité autochtone dans son ensemble

La population d'identité autochtone au Canada connaît, depuis plusieurs décennies, une croissance démographique soutenue qui surpasse celle de la population non autochtone, et rien, du moins à court terme, ne laisse présager un revirement de cet état de fait. Cette forte croissance des populations autochtones constitue un phénomène assez récent dans l'histoire et contraste avec l'évolution démographique plutôt défavorable des derniers siècles (voir l'encadré 3).

En 2011, la population d'identité autochtone était estimée à environ 1 502 000 personnes, soit un nombre supérieur de 45 % à ce qu'il était 10 ans plus tôt. Sur une base annuelle, l'accroissement de cette population a été de 3,8 % au cours de cette période, soit bien davantage qu'au sein du reste de la population (+1,0 %). Ce taux de croissance rapide peut être expliqué en partie par la forte fécondité des populations autochtones, en particulier chez les Indiens inscrits et les Inuits. Cependant, une part importante de la croissance de la population autochtone est due à une propension grandissante à déclarer une identité autochtone, ou en d'autres termes à la mobilité ethnique intragénérationnelle des Autochtones.

Les présentes projections montrent que, à l'instar de ce qui a été observé dans le passé récent, les populations autochtones continueraient à croître à un rythme soutenu au cours du prochain quart de siècle. Selon les scénarios de projection retenus, la population autochtone compterait en 2036 entre 1 965 000 (scénario d'aucune mobilité ethnique) et 2 633 000 personnes (scénario de fécondité constante), pour un accroissement total durant la période se situant entre 463 000 et 1 131 000 personnes (figure 2). La population autochtone croîtrait plus rapidement (entre +1,1 % et +2,3 % par année en moyenne) que la population dans son ensemble (+0,9 %) ³⁰ et ce, selon tous les scénarios, si bien que la proportion de personnes autochtones atteindrait entre 4,6 % et 6,1 % de la population totale en 2036, comparativement à 4,4 % en 2011.

Figure 2
Population d'identité autochtone, Canada, 2011 (observée) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

30. Rappelons que les présentes projections font l'hypothèse d'un accroissement moyen de la population non autochtone et ce, dans tous les scénarios. Il n'est bien entendu pas exclu que celui-ci puisse être plus ou moins élevé au cours des années à venir si, notamment, l'immigration ou la fécondité devaient augmenter ou diminuer. À propos des hypothèses qui sous-tendent ces projections et de leur justification, voir la section « Hypothèses et scénarios de projection ».

Encadré 3 – Historique de la démographie autochtone

Les populations autochtones vivant à l'intérieur des frontières actuelles du Canada ont, au fil des siècles, connu des régimes démographiques fort différents de celui qui marque la période actuelle. Ainsi, l'accroissement rapide des populations autochtones observé au cours des dernières décennies relève d'un contexte historique particulier qui est distinct de celui des périodes passées.

La période précolombienne

Il est difficile, voire impossible, d'établir avec certitude quels étaient les effectifs des populations autochtones vivant dans l'actuel Canada à la veille du contact avec les Européens. Dans la littérature (Maynard et Kerr 2007; Romaniuc 2003 et Charbonneau 1984), on reconnaît que plusieurs nations prospéraient un peu partout au Canada et que les effectifs pouvaient varier en fonction des ressources disponibles (populations plus denses sur les côtes de la Colombie-Britannique et dans la région des Grands Lacs et la Vallée du St-Laurent et de moins en moins dense au fur et à mesure que l'on se déplaçait vers le septentrion – les régions subarctiques et arctiques accueillant des populations clairsemées). Les démographes qui se sont intéressés à cette période estiment que ces populations devaient vivre un régime de population précairement stationnaire – le niveau de fécondité étant tout juste suffisant pour pallier à la forte mortalité causée par les nombreuses guerres et les conditions de vie difficiles (Romaniuc 2003). Charbonneau (1984) a estimé, de manière purement théorique et avec moult mises en garde, que la population autochtone dans l'actuel Canada, tout juste avant la colonisation européenne, pouvait avoisiner les 300 000 personnes.

La période de dépopulation

Bien que nous ne connaissions pas avec certitude les effectifs des populations autochtones au moment du contact avec les Européens, nous savons que ce contact a été dramatique pour les populations indigènes du Canada et cela durant une période d'environ trois siècles, soit du début du 17^e siècle jusqu'à la fin du 19^e. Ce long déclin a débuté principalement dans l'Est du Canada, où les Premières Nations, notamment les Béothuks, les Hurons, les Cris et les Mi'kmaq, sont entrées en contact avec les Européens (Charbonneau 1984). Le déclin démographique observé dans l'Est s'est ensuite déplacé lentement vers l'Ouest du pays. Ce sont les guerres, la désorganisation sociale suite aux changements sociaux (par exemple, l'introduction des armes, de l'alcool, la disparition du gibier suite à une chasse excessive – comme le bison dans l'Ouest canadien – et les changements dans les modes de vie), mais aussi et principalement les maladies qu'ont apportées avec eux les colonisateurs, telles que la variole et la rougeole, qui ont décimé une grande partie de ces populations en un laps de temps assez court. On estime que les effectifs des populations autochtones au Canada ont atteint un creux historique au début du 20^e siècle avec une population estimée à un peu plus de 100 000 personnes (Guimond et al. 2009).

Période de stabilisation et croissance rapide

Alors qu'à la période précédente, il était difficile d'obtenir des estimations un tant soit peu précises de la taille des populations autochtones, l'administration des premiers recensements modernes à la fin du 19^e siècle, dans lesquels on demandait aux personnes recensées leur origine ethnique, a permis de pallier, quoique de manière imparfaite, à cette lacune. Depuis 1871, les recensements de la population canadienne ont dénombré sur une base continue la population autochtone à l'aide d'une question sur l'origine ethnique.

Guimond et al. (2009) nous mettent en garde sur le fait que la détermination de l'origine autochtone (ou ascendance autochtone) a beaucoup varié d'un recensement à l'autre, et qu'il convient dans ce contexte d'être prudent lorsque l'on analyse la croissance démographique de cette population. Tout au plus, pouvons-nous constater que la population d'ascendance autochtone semble demeurer stable puis croître lentement entre 1871 et 1951, puis se met à croître à un rythme soutenu par la suite, particulièrement entre 1951 et 2011, où elle serait passée de 166 000 à 1 836 000 personnes. Une baisse de la mortalité, le maintien d'une fécondité supérieure ainsi qu'une plus grande reconnaissance des gens vis-à-vis de leur ascendance autochtone peuvent expliquer cette croissance rapide.

L'ajout de questions sur le statut d'Indien inscrit dans le Recensement de 1991 et sur l'identification à un groupe autochtone dans celui de 1996 a aussi permis de confirmer cet accroissement plus rapide des populations autochtones au cours de la période la plus récente.

Il convient de souligner que les principales sources de l'accroissement des populations autochtones seraient forts différentes de celles de la population non autochtone. Alors que l'accroissement des populations autochtones reposerait principalement sur l'accroissement naturel et la mobilité ethnique, ce serait plutôt, dans une large mesure, l'accroissement migratoire international (environ les trois quarts de l'accroissement projeté) qui soutiendrait la croissance de la population non autochtone au cours de la période projetée.

Ces résultats relatifs à la population autochtone masquent le caractère spécifique des populations qui la composent. Il est en effet important de se rappeler que la population autochtone ne constitue pas un groupe homogène, mais plutôt un ensemble diversifié de populations ayant chacune leurs particularités.

En 2011, environ la moitié des Autochtones (768 000 personnes) étaient des personnes qui se sont identifiées aux Indiens inscrits. La population des Métis comptait 437 000 personnes, celle des Indiens non inscrits 223 000 personnes et celle des Inuits 63 000 personnes. Finalement, 12 000 personnes se sont identifiées à plus d'un groupe autochtone ou bien ont déclaré être membres d'une Première Nation/bande indienne sans avoir le statut d'Indien inscrit ni s'être identifiées à un groupe autochtone.

À l'instar de la population autochtone dans son ensemble, tous les groupes d'identité autochtone considérés continueraient de croître au cours des prochaines années. Selon tous les scénarios élaborés, les Indiens inscrits demeureraient le principal groupe d'identité autochtone, comptant entre 1 088 000 et 1 196 000 personnes en 2036, alors qu'entre 245 000 et 489 000 personnes seraient des Indiens non inscrits. Les Métis compteraient, pour leur part, entre 531 000 et 835 000 personnes, tandis que la population inuite atteindrait entre 86 000 et 95 000 personnes en fin de projection (tableau 8).

Le taux de croissance de la population varierait aussi considérablement d'un groupe à l'autre. Au cours de cette période de 25 ans, la population des Indiens inscrits augmenterait d'entre 43 % et 56 % alors que celle des Indiens non inscrits pourrait croître d'entre 10 % et 120 %. Pour les Métis, cet accroissement varierait entre 22 % et 91 %.

Tableau 8
Population et taux d'accroissement annuel moyen selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, Canada, 2001 à 2011 (observés) et 2036 (selon quatre scénarios de projection)

Année / Période / Scénario	Population d'identité autochtone						Total - Proportion au sein de la population totale	Population totale
	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres Autochtones	Population d'identité autochtone		
	milliers						pourcentage	milliers
2001 à 2011 (observés)								
2001	603	109	272	46	8	1 038	3,4	30 932
2006	708	139	369	51	12	1 279	3,9	32 522
2011	768	223	437	63	12	1 502	4,4	34 273
2036 (projetés)								
Référence	1 103	478	826	86	17	2 510	5,8	42 901
Convergence modérée de la fécondité	1 147	483	831	90	17	2 569	6,0	42 964
Fécondité constante	1 196	489	835	95	17	2 633	6,1	43 029
Aucune mobilité ethnique	1 088	245	531	86	16	1 965	4,6	42 903
Taux d'accroissement annuel moyen	pourcentage							
2001 à 2011 (observé)	2,4	7,4	4,8	3,1	4,3	3,8	...	1,0
2011 à 2036 (projeté)								
Référence	1,5	3,1	2,6	1,2	1,3	2,1	...	0,9
Convergence modérée de la fécondité	1,6	3,2	2,6	1,5	1,4	2,2	...	0,9
Fécondité constante	1,8	3,2	2,6	1,7	1,4	2,3	...	0,9
Aucune mobilité ethnique	1,4	0,4	0,8	1,2	1,1	1,1	...	0,9

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

Note : À des fins de comparabilité, les données des recensements de 2001 et de 2006 ont été ajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net et des réserves partiellement dénombrées. Les tendances de 2006 à 2011 doivent être interprétées avec prudence en raison des changements apportés au questionnaire et à la méthodologie du programme du recensement en 2011.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

alors qu'il se situerait plutôt entre 36 % et 51 % pour les Inuits. Les sources de l'accroissement démographique seraient, par contre, très différentes d'un groupe à l'autre. Celles-ci seront discutées plus en détails dans les sections qui traitent de chacun des groupes particuliers.

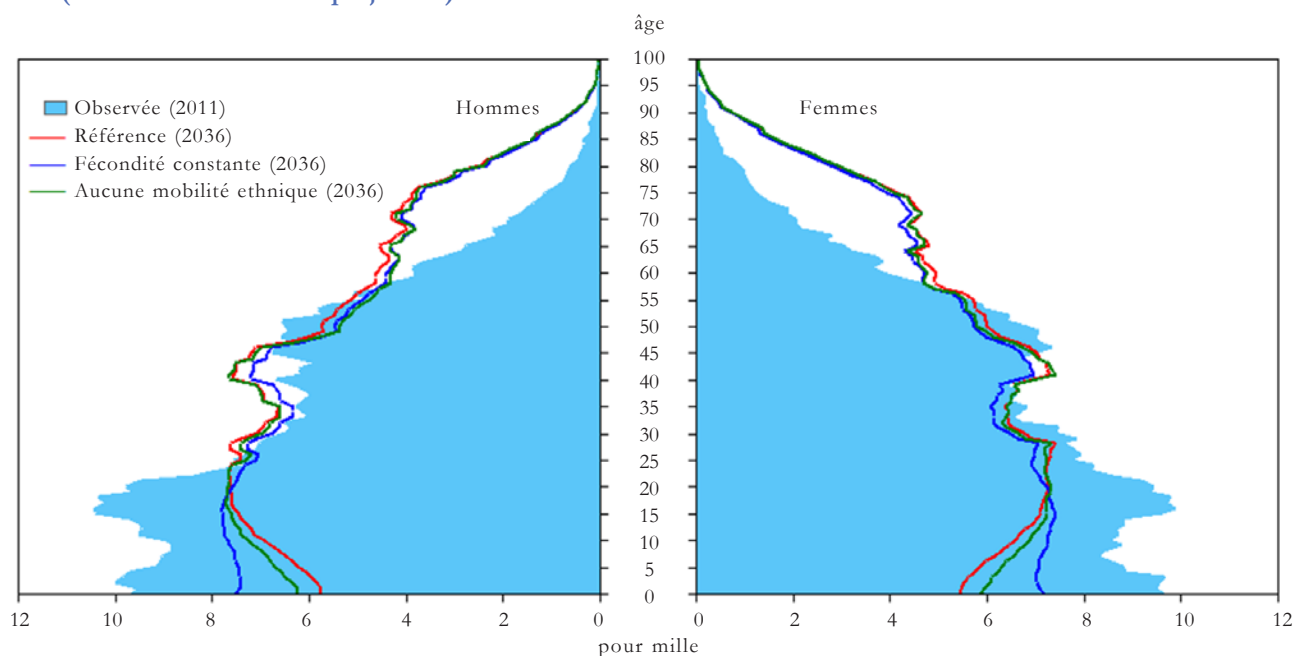
Structure par âge

La plus forte fécondité de la population autochtone observée au cours des dernières décennies a contribué, de concert avec sa plus forte mortalité, à la relative « jeunesse » de sa structure par âge en comparaison de la population non autochtone. Malgré cette fécondité et cette mortalité élevées, on observe, depuis plusieurs années, un lent vieillissement de la population autochtone, celui-ci tirant notamment sa source d'un allongement séculaire de l'espérance de vie.

Selon les scénarios de projection proposés, la population autochtone continuerait à vieillir au cours des prochaines années (figure 3). Ainsi, l'âge médian des Autochtones, de 27,7 ans en 2011, atteindrait entre 34,7 et 36,6 ans en 2036 selon le scénario considéré. Une fécondité demeurant constante ou un arrêt de la mobilité intragénérationnelle après 2011 sont des facteurs qui contribueraient à ralentir la hausse de l'âge médian. La fécondité future des populations autochtones, la hausse projetée de leur espérance de vie, mais aussi la mobilité ethnique intragénérationnelle, qui ajoute à la population autochtone des personnes légèrement plus âgées en moyenne, sont tous des facteurs susceptibles de contribuer à ce vieillissement.

En comparaison, l'âge médian de la population non autochtone augmenterait moins rapidement entre 2011 et 2036, passant de 40,5 ans en 2011 à 44,5 ans en 2036. La population autochtone demeurerait toutefois plus jeune que cette dernière à l'horizon de la période projetée, avec un âge médian entre 8 et 10 ans inférieur (voir le tableau A1 dans l'annexe qui présente des indicateurs de structure par âge). Cela se reflèterait notamment dans une surreprésentation des Autochtones au sein des groupes d'âge les plus jeunes. Ainsi, la population autochtone représenterait entre 6,0 % et 8,6 % de la population âgée de moins de 15 ans au Canada en 2036 alors qu'elle ne représenterait, rappelons-le, qu'entre 4,6 % et 6,1 % de la population totale en fin de projection.

Figure 3
 Distribution (pour mille) de la population d'identité autochtone selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)



Note : Les personnes âgées de 100 ans et plus sont incluses à l'âge 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Répartition géographique

La distribution géographique des populations autochtones diffère à bien des égards de celle des populations non autochtones, et reflète tantôt des modes de vie ancestraux basés sur la disponibilité des ressources, tantôt l'histoire mouvementée de la rencontre avec les colons européens et plus tard, l'instauration de lois favorisant l'établissement à certains endroits particuliers.

En 2011, on notait, par exemple, que les Autochtones étaient proportionnellement plus nombreux à habiter dans les provinces des Prairies (40,4 %) et en Colombie-Britannique (16,1 %) que les non-Autochtones (respectivement 16,7 % et 13,0 %). En 2036, ce portrait serait fort peu différent selon les scénarios présentés. Par exemple, selon le scénario de référence, 39,5 % de la population autochtone habiterait dans les Prairies et 16,6 % en Colombie-Britannique, contre respectivement 18,4 % et 13,2 % pour la population non autochtone.

Selon tous les scénarios retenus, la population autochtone continuerait à croître dans tous les provinces et territoires au cours des 25 prochaines années, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador si la mobilité ethnique devait cesser après 2011. Cette croissance serait cependant très différente d'une province ou d'un territoire à l'autre, comme le montre le tableau 9, et dépendrait particulièrement des niveaux de la mobilité ethnique et des schèmes de migration interne.

Dans toutes les provinces, le scénario ayant pour hypothèse un arrêt de la mobilité ethnique intragénérationnelle dès 2011 aurait pour conséquence de ralentir passablement la croissance démographique. Dans les territoires, l'impact de cette composante sur la croissance serait limité puisqu'on la suppose nulle dans tous les scénarios.

En comparaison au scénario de référence, le scénario ayant pour hypothèse une migration interne nulle aurait un impact négatif sur la croissance de la population autochtone de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, mais serait plus favorable à l'accroissement des populations autochtones des autres provinces et plus particulièrement des provinces de l'Atlantique.

En 2011, parmi les provinces, ce sont le Manitoba (16,7 %) et la Saskatchewan (15,6 %) qui présentaient les plus importantes proportions de personnes autochtones au sein de leur population. Ce serait encore le cas en 2036. Ces proportions atteindraient alors entre 17,6 % et 21,3 % au Manitoba et entre 18,5 % et 22,7 % en Saskatchewan en 2036.

Tableau 9

Population d'identité autochtone et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon quatre scénarios de projection)

Province et territoire de résidence	2011 (population et proportion observées)		2036 (population et proportion projetées)									
			Référence		Convergence modérée de la fécondité		Fécondité constante		Aucune mobilité ethnique		Aucune migration interne	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Canada	1 502	4,4	2 510	5,8	2 569	6,0	2 633	6,1	1 965	4,6	2 510	5,8
Terre-Neuve-et-Labrador	37	7,1	43	9,8	43	9,9	44	9,9	34	7,8	54	10,2
Île-du-Prince-Édouard	2	1,6	6	4,0	6	4,1	6	4,1	3	1,9	6	3,9
Nouvelle-Écosse	35	3,7	57	6,2	58	6,3	58	6,3	39	4,2	64	6,5
Nouveau-Brunswick	23	3,0	40	5,8	41	5,9	42	6,0	26	3,7	46	6,0
Québec	162	2,0	275	2,9	280	3,0	286	3,1	195	2,1	276	2,8
Ontario	334	2,5	605	3,5	611	3,6	616	3,6	416	2,4	606	3,6
Manitoba	205	16,7	311	20,1	322	20,7	335	21,3	273	17,6	325	18,8
Saskatchewan	166	15,6	251	20,4	269	21,5	289	22,7	241	19,5	258	18,5
Alberta	236	6,3	430	7,6	438	7,8	447	7,9	346	6,1	393	7,4
Colombie-Britannique	241	5,4	416	7,2	422	7,3	428	7,4	316	5,5	403	7,4
Yukon	8	23,3	10	24,0	10	24,3	10	24,6	9	23,5	10	21,7
Territoires du Nord-Ouest	23	51,9	27	54,7	28	55,6	29	56,2	27	54,1	29	51,0
Nunavut	29	86,1	39	88,8	41	89,4	44	89,9	39	88,6	41	88,5

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Chez les jeunes de moins de 15 ans de ces deux provinces, elles pourraient se situer entre 21,1 % et 28,7 % puis entre 23,0 % et 35,5 %, respectivement. Par ailleurs, les Autochtones devraient continuer à représenter une forte proportion de la population des territoires, représentant entre 21,7 % et 24,6 % de la population du Yukon, entre 51,0 % et 56,2 % de la population des Territoires du Nord-Ouest et entre 88,5 % et 89,9 % de la population du Nunavut.

Les Autochtones se distinguent également des non-Autochtones en ce qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à résider dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) (37,3 % contre 70,6 % en 2011). En 2036, la proportion d'Autochtones y résidant augmenterait légèrement pour atteindre entre 38,6 % (scénario sans mobilité ethnique) et 42,4 % (scénario de référence) (tableau 10). Ces écarts observés en 2036 s'expliquent principalement par les hypothèses de mobilité ethnique intragénérationnelle, cette composante étant généralement plus favorable à la croissance de la population autochtone dans les RMR qu'à l'extérieur de celles-ci.

Tableau 10
Proportion de la population d'identité autochtone vivant dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) et à l'extérieur des RMR selon la région de résidence, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

Année / Scénario	Dans les RMR			À l'extérieur des RMR			Total	
	Hors réserve	Dans les réserves	Total - Dans les RMR	Hors réserve / à l'extérieur de l'Inuit Nunangat	Dans les réserves	Total - À l'extérieur des RMR		
	pourcentage							
2011 (observée)	35,0	2,3	37,3	36,4	23,0	3,2	62,6	100,0
2036 (projetée)								
Référence	40,6	1,8	42,4	35,0	20,0	2,6	57,6	100,0
Convergence modérée de la fécondité	40,0	1,8	41,8	34,8	20,6	2,7	58,1	100,0
Fécondité constante	39,5	1,8	41,3	34,5	21,4	2,8	58,7	100,0
Aucune mobilité ethnique	36,3	2,3	38,6	32,6	25,5	3,3	61,4	100,0
Aucune migration interne	39,2	1,7	40,9	37,6	18,8	2,7	59,1	100,0

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

C'est dans les RMR du nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan ainsi que dans les régions hors RMR de ces deux dernières provinces, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique que l'on retrouverait les plus importantes proportions d'Autochtones au sein de la population. Plus de détails sur la population autochtone projetée par région sont disponibles dans les tableaux A2 de l'annexe.

Enfin, il convient de mentionner que certaines aires géographiques sont étroitement associées à certaines populations autochtones en particulier. C'est le cas des réserves indiennes, où résident un grand nombre d'Indiens inscrits, et les régions de l'Inuit Nunangat, dans lesquelles vit la majorité de la population des Inuits. Les résultats touchant les réserves indiennes sont présentés dans la section traitant des Indiens inscrits alors que ceux relatifs à l'Inuit Nunangat sont couverts dans la section dédiée aux Inuits.

Indiens inscrits

La population indienne inscrite comprend, dans les présentes projections, les personnes qui s'auto-identifient comme Indiens inscrits dans l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Bien qu'elle soit traitée comme étant une population homogène dans cette section, celle-ci est, en fait, très diversifiée dans la mesure où elle est composée de personnes appartenant à diverses bandes indiennes qui se distinguent parfois substantiellement les unes des autres tant au plan culturel que linguistique.

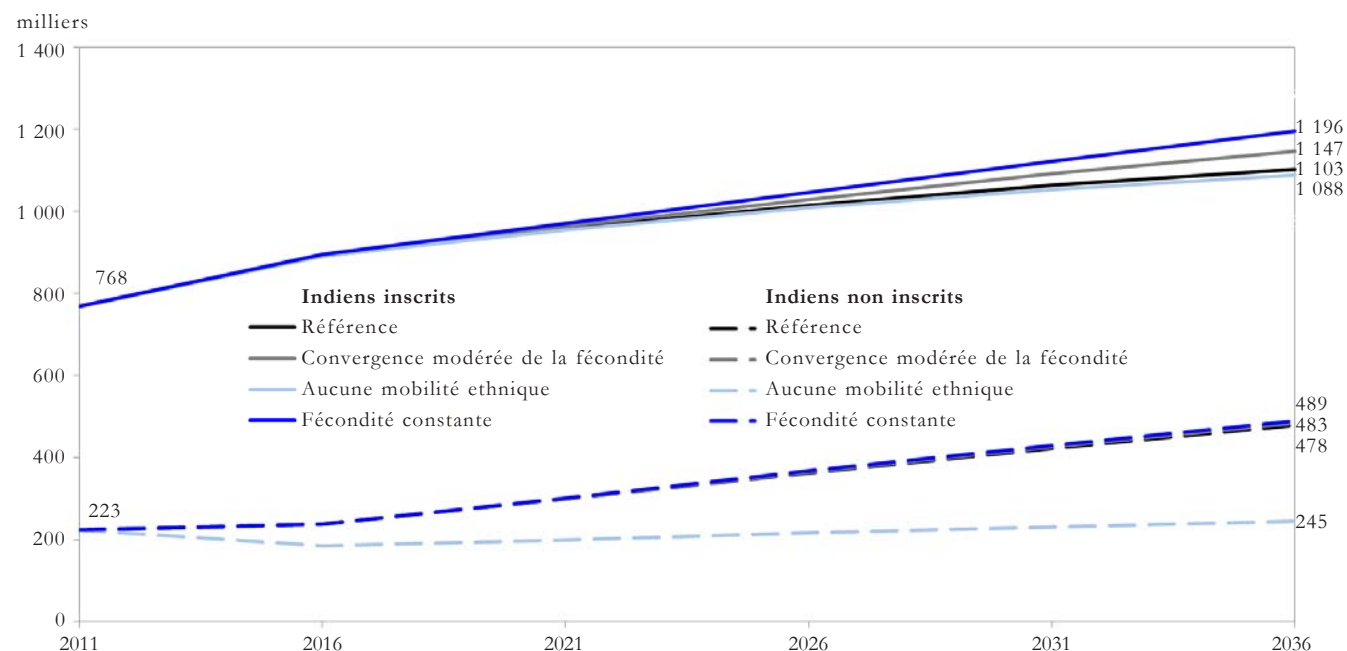
La dynamique démographique des Indiens inscrits est également particulière, dans la mesure où elle est liée non seulement aux composantes démographiques habituelles (fécondité, mortalité, etc.), mais aussi à des règles de transmission du statut d'Indien inscrit qui sont définies dans la *Loi sur les Indiens* (voir la section « Concepts »). Les règles actuelles font que, dans certains cas, certaines personnes ne peuvent pas transmettre leur statut à leurs enfants, affectant de manière non négligeable l'évolution démographique de ce groupe.

Par ailleurs, deux événements survenus en 2011, soit l'adoption de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* (loi C-3) et l'accord reconnaissant la Première Nation Qalipu Mi'kmaq (voir l'encadré 2), sont susceptibles d'avoir un impact important sur la croissance de cette population puisqu'ils ont permis et permettront dans les prochaines années à plusieurs personnes de s'inscrire au Registre des Indiens. Afin de donner un ordre de grandeur de l'impact que peut avoir ce type d'événement sur la taille de cette population au fil du temps, rappelons que les modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens* (loi C-31) ont permis à 114 700 personnes supplémentaires de s'inscrire au Registre des Indiens entre 1985 et 1999 (Clatworthy 2001).

On estime que le Canada comptait 768 000 personnes s'identifiant comme Indiens inscrits en 2011. Ces personnes représentaient un peu plus de la moitié des Autochtones au Canada. Entre 2001 et 2011, la population des Indiens inscrits a crû au rythme annuel moyen de 2,4 %, soit plus rapidement que la population canadienne dans son ensemble (+1,0 %).

Dans tous les scénarios retenus, la croissance de la population s'identifiant comme Indiens inscrits continuerait à être plus rapide que celle de la population canadienne au cours de la période allant de 2011 à 2036. Ainsi, selon les résultats du scénario de référence, la population des Indiens inscrits au Canada augmenterait de 335 000 personnes de 2011

Figure 4
Populations des Indiens inscrits et des Indiens non inscrits, Canada, 2011 (observées) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

à 2036, passant de 768 000 à 1 103 000 personnes, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 1,5 % au cours de la période (figure 4). En comparaison, l'accroissement annuel moyen serait d'environ 0,8 % au sein de la population non autochtone. Si les écarts de fécondité avec la population non autochtone devaient se maintenir dans le futur, cette population augmenterait de 93 000 personnes supplémentaires, lui permettant d'atteindre 1 196 000 personnes en 2036. L'hypothèse d'un arrêt de la mobilité ethnique intragénérationnelle n'aurait qu'un impact marginal sur cette population.

Il est à noter que l'accroissement de la population s'identifiant comme Indiens inscrits ne serait pas linéaire au cours des 25 prochaines années. Cet accroissement serait beaucoup plus important de 2011 à 2016, en raison de l'admission de la plupart des personnes ayant obtenu en 2011 le droit de s'inscrire au Registre des Indiens en vertu de la loi C-3 et de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq (voir la section « Hypothèses et scénarios de projection »). Comme l'hypothèse est faite que la vaste majorité de ces inscriptions proviendrait de la population indienne non inscrite, cette dernière verrait son accroissement largement réduit au cours de cette même période (voir la section « Hypothèses et scénarios de projection »).

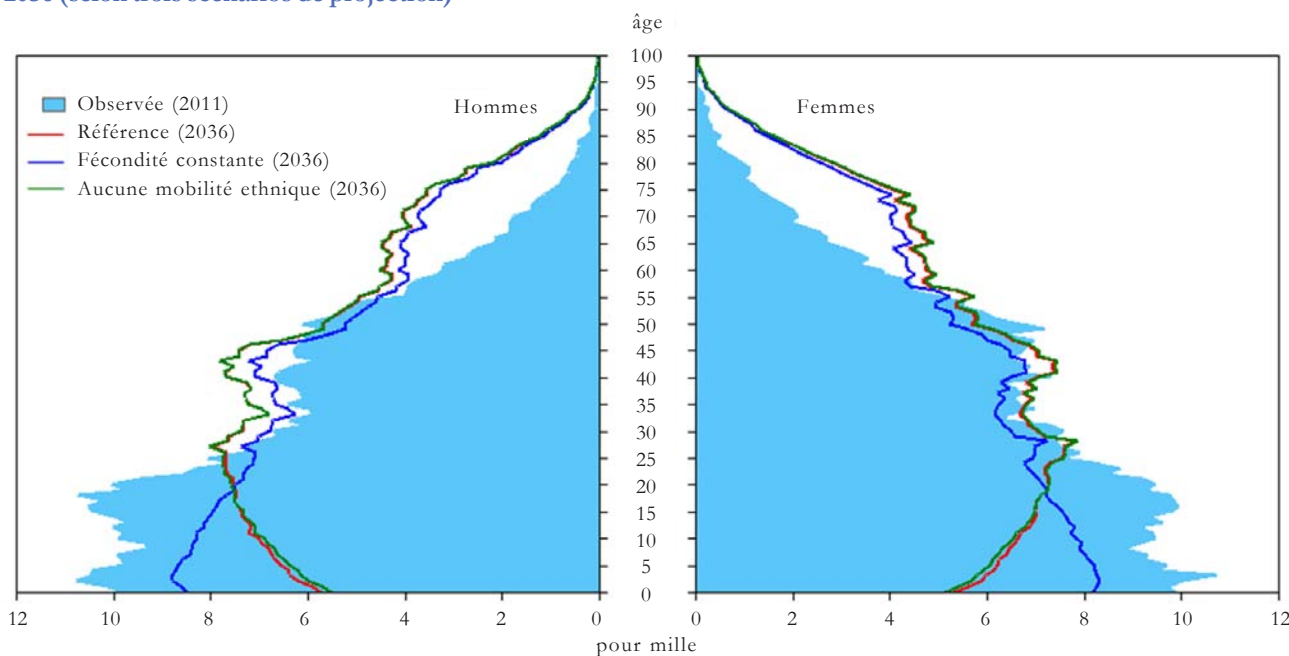
Structure par âge

La population indienne inscrite se caractérise par une forte fécondité et une espérance de vie inférieure à celle de la population non autochtone. Elle est, pour ces raisons, bien plus jeune que cette dernière.

En 2011, la population des Indiens inscrits dans son ensemble présentait un âge médian de 26,3 ans. Dans les réserves indiennes, l'âge médian de cette population était de près de deux ans inférieur, à 24,5 ans. Seuls les Inuits présentaient une population plus jeune que celle des Indiens inscrits vivant dans les réserves, avec un âge médian de 23,1 ans.

Au cours des 25 prochaines années, la population indienne inscrite vieillirait, mais le rythme de ce vieillissement serait tributaire des niveaux futurs de sa fécondité (figure 5). Ainsi, l'âge médian des Indiens inscrits augmenterait et atteindrait entre 32,7 ans dans le scénario de fécondité constante et 35,8 ans dans le scénario de référence en 2036. Dans les réserves indiennes, l'âge médian de la population indienne inscrite augmenterait aussi et atteindrait entre 30,4 et 34,4 ans à l'horizon

Figure 5
Distribution (pour mille) de la population des Indiens inscrits selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)



Note : Les personnes âgées de 100 ans et plus sont incluses à l'âge 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

de la projection pour ces mêmes deux scénarios. Ce vieillissement s'expliquerait par l'inscription, particulièrement entre 2011 et 2016, d'un grand nombre de personnes en vertu de la loi C-3 et de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, en moyenne plus âgées que la population actuelle d'Indiens inscrits, et par l'allongement de l'espérance de vie.

Près de trois Indiens inscrits sur dix (29,2 %) étaient âgés de moins de 15 ans en 2011. Cette proportion diminuerait au cours des prochaines années, davantage si la fécondité des Indiens inscrits convergerait complètement vers celle de la population non autochtone (19,5 % en 2036) que si les écarts de fécondité étaient maintenus constants durant toute la période projetée (24,7 % en 2036). Par ailleurs, la proportion d'Indiens inscrits âgés de 65 ans et plus pourrait presque tripler d'ici 2036, passant de 5,7 % en 2011 à une proportion qui se situerait entre 14,2 % et 15,5 % selon le scénario de projection.

Répartition géographique

À l'instar de la population autochtone dans son ensemble, les Indiens inscrits se concentrent particulièrement dans les provinces situées à l'ouest du Québec. En 2011, l'Ontario était la province qui comptait le plus grand nombre d'Indiens inscrits (167 000 personnes), devant la Colombie-Britannique (126 000 personnes), l'Alberta (116 000 personnes), le Manitoba (116 000 personnes) puis la Saskatchewan (103 000 personnes) (tableau 11). Ces cinq provinces seraient toujours en tête de liste en 2036 et compteraient plus de 82 % de l'ensemble de la population indienne inscrite au Canada. Dans les autres provinces et territoires, la population indienne inscrite croîtrait aussi selon tous les scénarios développés.

Comme cela était observé en 2011, en 2036, la population indienne inscrite serait toujours fortement surreprésentée en Saskatchewan (entre 11,4 % et 14,8 % de la population totale de la province), au Manitoba (entre 9,6 % et 11,7 %), dans les Territoires du Nord-Ouest (entre 31,0 % et 31,6 %) et au Yukon (entre 16,5 % et 18,2 %), comparativement à la moyenne canadienne (entre 2,5 % et 2,8 %).

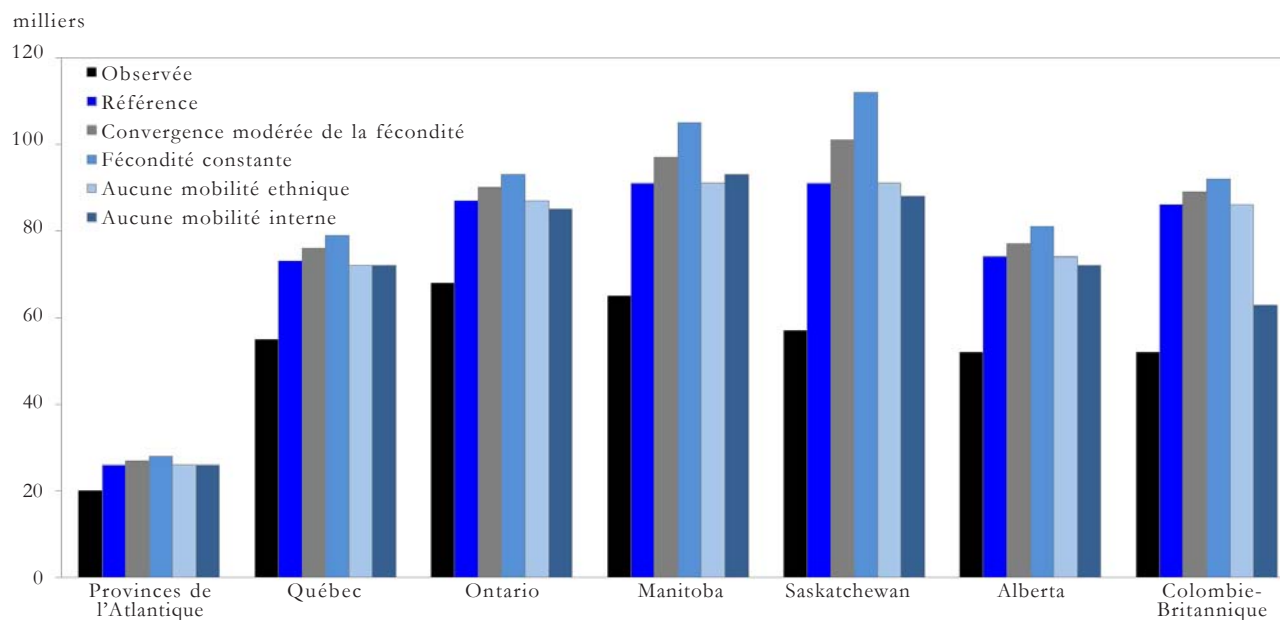
La distribution géographique des Indiens inscrits est aussi intimement liée à la *Loi sur les Indiens*. C'est que dans cette loi, le gouvernement fédéral a concédé à des bandes indiennes ou Premières Nations la gestion de certaines portions du territoire qui sont mieux connues sous le nom de réserves indiennes. Historiquement les Indiens inscrits ont toujours été les principaux résidents de ces réserves indiennes puisque la *Loi sur les Indiens* prévoit certaines dispositions visant spécifiquement cette population.

Tableau 11
Population d'Indiens inscrits et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

Province et territoire de résidence	2011		2036 (population et proportion projetées)									
	(population et proportion observées)		Référence	Convergence modérée de la fécondité		Fécondité constante		Aucune mobilité ethnique		Aucune migration interne		
	milliers	%		milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	
Canada	768	2,2	1 103	2,6	1 147	2,7	1 196	2,8	1 088	2,5	1 100	2,6
Terre-Neuve-et-Labrador	11	2,0	20	4,5	20	4,6	20	4,6	20	4,5	27	5,1
Île-du-Prince-Édouard	1	0,8	1	1,0	1	1,0	1	1,0	1	0,9	2	1,1
Nouvelle-Écosse	16	1,6	22	2,4	22	2,4	23	2,5	21	2,3	24	2,4
Nouveau-Brunswick	12	1,6	16	2,3	17	2,4	17	2,5	15	2,2	18	2,3
Québec	80	1,0	111	1,2	115	1,2	118	1,3	109	1,2	112	1,2
Ontario	167	1,3	230	1,3	234	1,4	239	1,4	224	1,3	231	1,4
Manitoba	116	9,5	164	10,6	173	11,1	184	11,7	163	10,5	167	9,6
Saskatchewan	103	9,7	158	12,8	172	13,7	189	14,8	158	12,8	159	11,4
Alberta	116	3,1	179	3,2	185	3,3	192	3,4	177	3,1	165	3,1
Colombie-Britannique	126	2,8	179	3,1	184	3,2	189	3,3	177	3,1	171	3,1
Yukon	6	18,2	7	17,9	7	17,9	7	18,2	7	17,9	7	16,5
Territoires du Nord-Ouest	14	32,6	16	31,1	16	31,4	16	31,6	15	31,0	18	31,0
Nunavut	0	0,4	0	0,5	0	0,5	0	0,5	0	0,5	0	0,5

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Figure 6
Population d'Indiens inscrits vivant dans une réserve selon la province de résidence, Canada, 2011 (observée)
et 2036 (selon cinq scénarios de projection)



Note : En raison du faible nombre d'Indiens inscrits résidant dans une réserve dans les territoires, seules les données des provinces sont présentées ici.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

En 2011, près d'un Indien inscrit sur deux (48 %) habitait dans une réserve indienne. Cette proportion demeurerait pratiquement inchangée d'ici 2036 selon tous les scénarios retenus, à l'exception du scénario de migration interne nulle. Sans l'apport de la migration interne, les nombreuses inscriptions appelées à survenir après 2011 en vertu des lois C-3, C-31 et de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, lesquelles devraient se produire majoritairement à l'extérieur des réserves, tendraient à réduire le pourcentage que représentent les Indiens inscrits vivant dans les réserves. Selon ce scénario, cette proportion diminuerait à 46 %, montrant de ce fait l'importance de la migration interne dans l'accroissement de la population vivant dans les réserves. La population des Indiens inscrits résidant dans une réserve enregistrerait tout de même une croissance substantielle (+1,2 % en moyenne par année) dans le scénario de migration interne nulle, sous l'effet principalement de sa forte fécondité.

Bien que la population indienne inscrite résidant dans les réserves indiennes soit appelée à s'accroître dans toutes les provinces selon tous les scénarios de projection, c'est en Saskatchewan qu'elle augmenterait le plus rapidement, avec un taux de croissance annuel moyen qui pourrait atteindre entre 1,8 % et 2,5 %, en moyenne, de 2011 à 2036 (figure 6).

Indiens non inscrits

La population indienne non inscrite comprend les personnes qui s'identifient seulement au groupe des Premières Nations en réponse à la question 18 de l'ENM mais qui n'ont pas déclaré de statut d'Indien inscrit en réponse à la question 20.

Le devenir démographique de cette population présente cette particularité d'être intimement lié à celui de la population indienne inscrite. D'une part, une partie de la croissance de la population des Indiens non inscrits provient des enfants d'Indiens inscrits qui ne peuvent pas transmettre leur statut (de catégorie 6(2) en union mixte avec une personne non inscrite ; voir la section « Concepts »). D'autre part, la population des Indiens non inscrits alimente à son tour la population indienne inscrite puisqu'un bon nombre d'individus (préssumé être principalement des Indiens non inscrits) ont obtenu le droit de s'inscrire en vertu de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens* (loi C-3) et de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, ce qui exercera une pression à la baisse sur l'accroissement démographique des Indiens non inscrits.

Par ailleurs, au cours des dernières années, les Indiens non inscrits ont vu leur population croître rapidement, notamment sous l'impulsion de la mobilité ethnique intragénérationnelle. Entre 2001 et 2011, cette population a ainsi plus que doublé, passant de 109 000 à 223 000 personnes, et ce malgré une fécondité peu élevée en comparaison des autres groupes.

La population des Indiens non inscrits est une population qui pourrait subir d'importants changements de 2011 à 2036 si, comme le supposent les présentes projections, une part importante de celle-ci devait s'inscrire au Registre des Indiens au cours de la période projetée. Ces inscriptions auraient spécialement lieu au cours des premières années de la période de projection en raison de l'adoption de la loi C-3 et de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq, limitant ainsi l'accroissement de la population des Indiens non inscrits en début de projection.

Selon le scénario retenu, la population des Indiens non inscrits pourrait être celle qui, parmi tous les groupes d'identité autochtone, verrait sa population croître soit au rythme le plus lent, soit au rythme le plus rapide. Ainsi, la population des Indiens non inscrits, de 223 000 en 2011, pourrait croître légèrement pour atteindre 245 000 personnes en 2036 si la mobilité ethnique intragénérationnelle devait cesser, ou bien continuer à croître rapidement et atteindre entre 478 000 et 489 000 personnes dans les scénarios où la mobilité ethnique se poursuit au rythme des 15 dernières années (figure 4).

Structure par âge

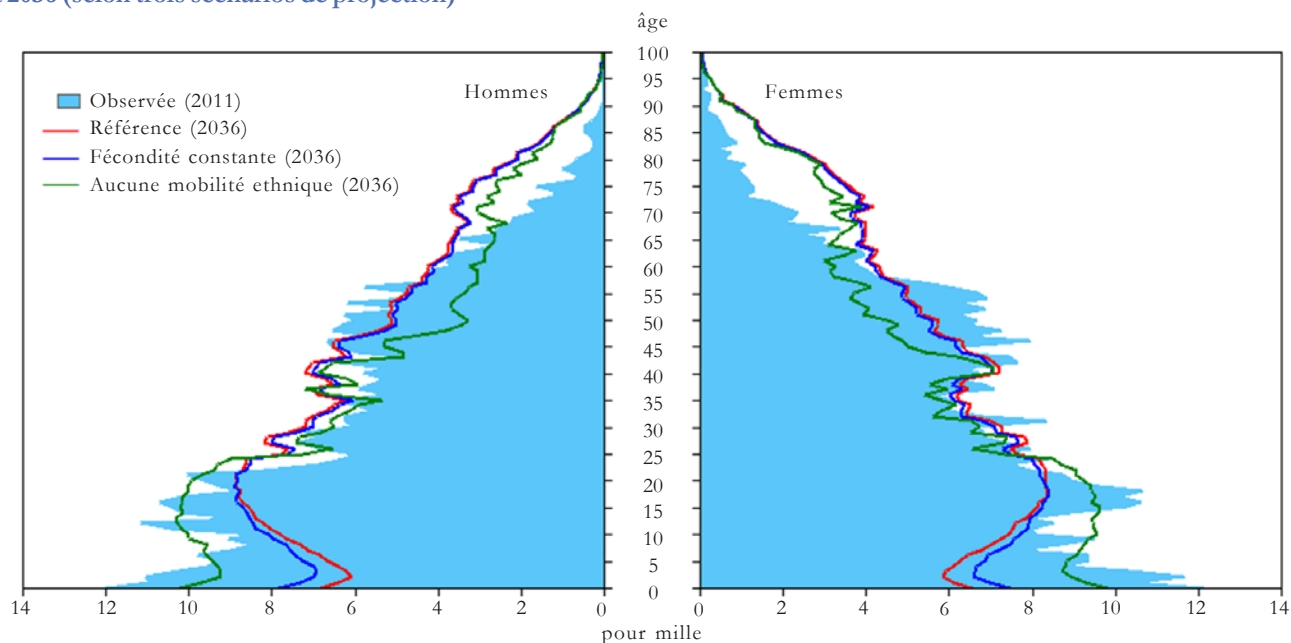
Sujette à une dynamique démographique complexe, la population des Indiens non inscrits est celle qui est appelée à vieillir le moins rapidement au cours de la période projetée en comparaison aux autres groupes d'identité autochtone (figure 7). Le fait qu'une portion importante des Indiens non inscrits s'inscrirait au Registre des Indiens au cours de la période contribuerait à réduire l'accroissement du nombre d'adultes projetés, et donc de l'âge médian. En outre, les Indiens non inscrits continueraient à bénéficier d'un apport constant par le biais des naissances, à la fois de femmes elles-mêmes indiennes non inscrites et de femmes inscrites de catégorie 6(2) en union mixte, dont les enfants sont souvent des Indiens non inscrits, ce qui contribuerait à garder la population jeune dans son ensemble.

L'âge médian de cette population, de 27,1 ans en 2011, augmenterait dans tous les scénarios où la mobilité ethnique intragénérationnelle est maintenue constante pour atteindre, en 2036, entre 32,1 ans (scénario de fécondité constante) et 33,0 ans (scénario de référence). Elle pourrait cependant voir son âge médian décliner légèrement, à 26,8 ans en 2036, si la mobilité ethnique intragénérationnelle cessait dès 2011. L'afflux de personnes généralement plus âgées par voie de mobilité ethnique intragénérationnelle permet d'expliquer ces écarts.

Par ailleurs, la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans au sein de cette population, à 28,7 % en 2011, s'établirait à un niveau pouvant se situer entre 21,1 % (scénario de référence) et 28,6 % (scénario sans mobilité ethnique) en 2036. À l'autre bout du spectre, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, qui était de 6,2 % en 2011, augmenterait dans tous les cas pour atteindre entre 12,0 % (scénario sans mobilité ethnique) et 14,2 % (scénario de référence) en 2036, des suites principalement de l'allongement projeté de l'espérance de vie.

Figure 7

Distribution (pour mille) de la population des Indiens non inscrits selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)



Note : Les personnes âgées de 100 ans et plus sont incluses à l'âge 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Répartition géographique

En 2011, c'est en Ontario que l'on comptait le plus grand nombre d'Indiens non inscrits (79 000 personnes), devant la Colombie-Britannique (44 000 personnes) et le Québec (31 000 personnes). C'est à Terre-Neuve-et-Labrador (2,2 %), en Nouvelle-Écosse (1,0 %) et en Colombie-Britannique (1,0 %) que l'on enregistrait les proportions d'Indiens non inscrits les plus élevées parmi la population des provinces. Cela contraste avec le portrait de la population autochtone en général, plus fortement représentée dans les provinces des Prairies.

Selon tous les scénarios qui supposent un maintien des niveaux de mobilité ethnique récents durant toute la période de projection, le nombre d'Indiens non inscrits devrait s'accroître dans tous les provinces et territoires d'ici 2036. Selon le scénario de référence, l'Ontario (175 000 personnes), la Colombie-Britannique (92 000 personnes) et le Québec (68 000 personnes) continueraient de présenter les plus importantes populations indiennes non inscrites d'ici 2036 (tableau 12).

La situation serait différente dans l'hypothèse d'une mobilité ethnique intragénérationnelle nulle durant toute la période projetée. Dans ce cas, la population indienne non inscrite diminuerait dans plusieurs provinces de l'Atlantique, et plus particulièrement dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador où un grand nombre d'Indiens non inscrits s'inscriraient au Registre des Indiens en raison de la reconnaissance de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq. Par ailleurs, en l'absence de mobilité ethnique intragénérationnelle, la population indienne non inscrite de l'Alberta (33 000 personnes) surpasserait celle du Québec (26 000 personnes), en raison principalement des apports migratoires internes plus favorables à cette province.

En 2011, les Indiens non inscrits constituaient le groupe d'identité autochtone comptant la plus forte proportion de personnes vivant dans l'une des 33 régions métropolitaines de recensement avec 53,7 %. Cette proportion augmenterait légèrement dans tous les scénarios de projection et pourrait atteindre entre 54,7 % et 56,5 % en 2036, sauf dans le cas où la migration interne cesserait dès 2011. Dans ce dernier cas, cette proportion diminuerait à 52,0 %.

Enfin, il est à noter qu'une très faible proportion de la population indienne non inscrite résiderait dans une réserve indienne en 2036 (entre 2,1 % et 4,6 %), comme cela était le cas en 2011 (2,9 %). En ce sens, la population indienne non inscrite se distingue grandement de la population indienne inscrite, cette dernière comptant une forte proportion de personnes (48,0 %) résidant dans les réserves indiennes en 2011.

Tableau 12

Population d'Indiens non inscrits et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

Province et territoire de résidence	2011		2036 (population et proportion projetées)									
	(population et proportion observées)		Référence	Convergence modérée de la fécondité		Fécondité constante		Aucune mobilité ethnique		Aucune migration interne		
	milliers	%		milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	
Canada	223	0,6	478	1,1	483	1,1	489	1,1	245	0,6	482	1,1
Terre-Neuve-et-Labrador	12	2,2	6	1,4	6	1,4	6	1,4	2	0,4	7	1,3
Île-du-Prince-Édouard	1	0,5	2	1,5	2	1,5	2	1,5	1	0,5	2	1,5
Nouvelle-Écosse	9	1,0	17	1,8	17	1,8	17	1,8	8	0,8	19	2,0
Nouveau-Brunswick	6	0,8	13	1,8	13	1,8	13	1,9	5	0,8	15	2,0
Québec	31	0,4	68	0,7	68	0,7	69	0,7	26	0,3	68	0,7
Ontario	79	0,6	175	1,0	176	1,0	176	1,0	86	0,5	177	1,1
Manitoba	9	0,7	25	1,6	26	1,7	28	1,8	14	0,9	28	1,6
Saskatchewan	9	0,9	18	1,5	20	1,6	21	1,7	18	1,4	21	1,5
Alberta	21	0,6	59	1,0	60	1,1	61	1,1	33	0,6	50	0,9
Colombie-Britannique	44	1,0	92	1,6	93	1,6	94	1,6	50	0,9	93	1,7
Yukon	1	2,6	1	2,1	1	2,3	1	2,2	1	1,9	1	2,2
Territoires du Nord-Ouest	1	1,9	2	3,2	2	3,2	2	3,4	2	3,0	2	2,8
Nunavut	0	0,1	0	0,2	0	0,3	0	0,3	0	0,2	0	0,1

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Métis

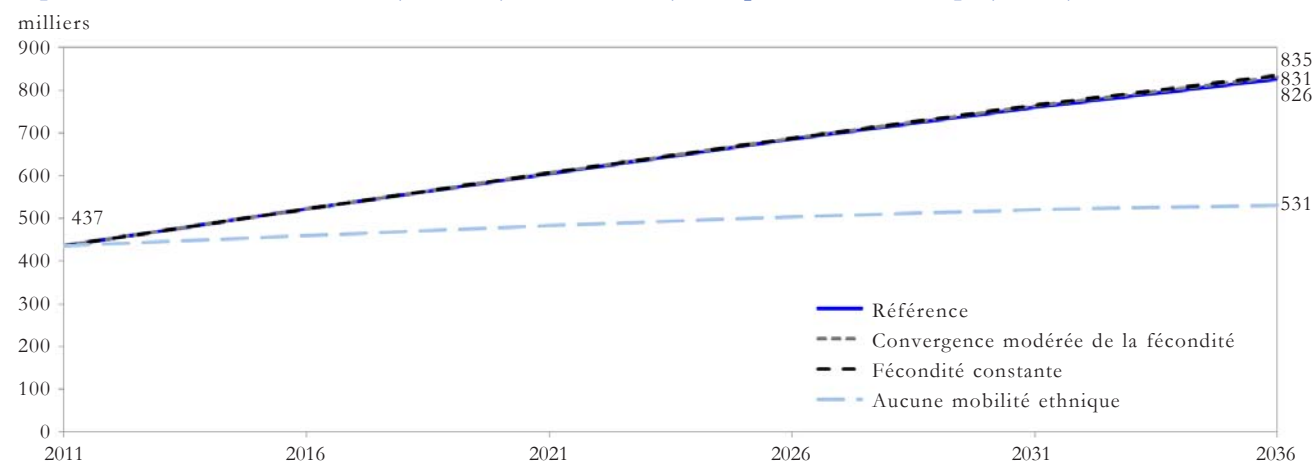
Dans le cadre de cette analyse, la population des Métis correspond à la population qui s'identifie seulement au groupe autochtone des Métis en réponse à la question 18 de l'ENM, mais qui ne s'identifie pas comme Indien inscrit en réponse à la question 20. On lit sur le site web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) que : « du point de vue historique, le terme Métis s'appliquait, dans les Prairies, aux enfants nés de femmes crie et de commerçants de fourrures français; dans le Nord, ce terme faisait référence aux enfants nés de femmes dénées et de commerçants anglais ou écossais. Aujourd'hui, le mot *Métis* est largement utilisé pour désigner les gens qui ont à la fois des ancêtres européens et des ancêtres des Premières Nations. Ces personnes se considèrent elles-mêmes comme Métis, se distinguant ainsi des membres des Premières Nations, des Inuit et des non-Autochtones. De nombreux Canadiens ont des ancêtres autochtones et des ancêtres non autochtones, mais tous ne se désignent pas comme Métis. Il convient de signaler que les organisations métisses au Canada ont établi leurs propres critères pour déterminer qui a droit au titre de Métis³¹. »

En 2011, la population des Métis était de 437 000 personnes, soit 165 000 personnes de plus qu'au début du millénaire (2001). Les Métis ont vu leur population croître à un rythme annuel moyen (+4,8 %) plus élevé que la population autochtone dans son ensemble (+3,8 %) au cours de cette période. Cette croissance rapide a surtout eu pour origine la mobilité ethnique intragénérationnelle.

Tous les scénarios de projection présentés dans le cadre du présent exercice montrent que la population des Métis continuerait à croître, mais à un rythme inférieur à celui observé au cours de la dernière décennie (tableau 8). Les taux de croissance annuels moyens projetés diffèrent grandement selon l'hypothèse de mobilité ethnique, entre 0,8 % et 2,6 %, pour une population qui atteindrait entre 531 000 et 835 000 personnes en 2036 (figure 8). L'augmentation de la population des Métis serait donc quatre fois plus importante si, plutôt que de cesser après 2011, la mobilité ethnique intragénérationnelle se maintenait aux niveaux récemment observés. Pour illustrer l'importance de ce phénomène, entre 2011 et 2036, selon le scénario de référence, 290 000 personnes seraient devenues des Métis suite à un changement de déclaration d'identité alors que l'accroissement naturel (la différence entre le nombre de naissances et de décès) ne serait que de 116 000 personnes.

En l'absence de mobilité ethnique intragénérationnelle, la population des Métis ne croîtrait pas plus rapidement que la population non autochtone, ce qui s'explique principalement par le fait que cette dernière bénéficie de l'apport de l'immigration et, secondairement, par le fait que la fécondité des Métis n'est pas beaucoup plus élevée que celle de la population non autochtone. Ce faible écart de fécondité signifie du même coup que la population des Métis ne serait que très peu affectée par une convergence de sa fécondité vers celle de la population non autochtone.

Figure 8
Population de Métis, Canada, 2011 (observée) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)



Note : Excluant les personnes ayant le statut d'Indien inscrit, conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

31. Voir le site Web d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (consulté le 23 juillet 2015) : <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100013800/1100100013801>.

Structure par âge

De façon générale, la population des Métis est plus âgée que celle des autres groupes d'identité autochtone considérés dans ce rapport (figure 9), un résultat auquel la mobilité ethnique intragénérationnelle n'est pas étrangère, les migrants ethniques vers le groupe des Métis, principalement des non-Autochtones, étaient généralement plus âgés que la population qui les accueillait, ce qui a eu pour effet d'accélérer son vieillissement. On note, par contre, au cours des dernières années, que l'effet de la mobilité ethnique sur le vieillissement de cette population est de plus en plus faible voire nul.

En 2011, la population des Métis présentait un âge médian de 31,1 ans, soit de près de 10 ans inférieur à celui de la population non autochtone, mais de près de 5 ans plus élevé que celui des Indiens inscrits (26,3 ans) et de 8 ans plus élevé que celui de la population inuite (23,1 ans).

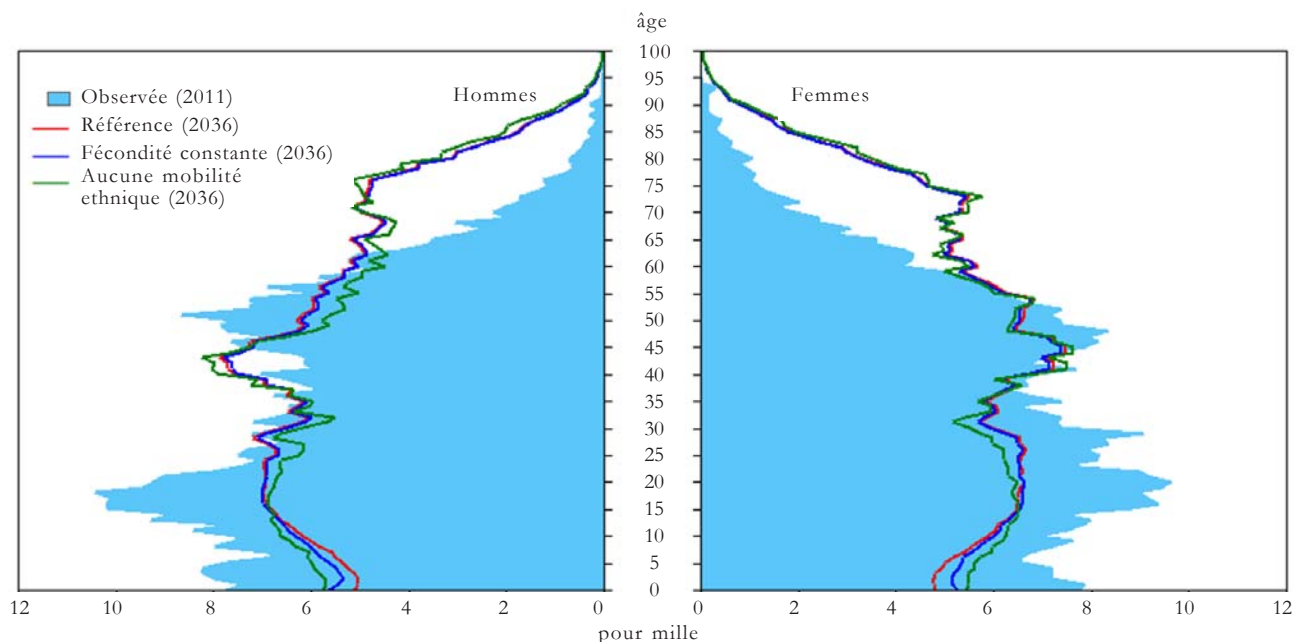
Selon les scénarios proposés, l'âge médian de la population des Métis augmenterait plus rapidement (hausse de 9 ans) que celui de la population non autochtone (hausse de 4 ans) d'ici 2036. Il s'élèverait à environ 40 ans en 2036 selon tous les scénarios considérés et la population des Métis demeurerait la plus âgée parmi toutes les populations autochtones.

Ce vieillissement de la population des Métis se traduirait également, selon tous les scénarios, par une diminution de la proportion des jeunes Métis de moins de 15 ans (passant de 22,8 % en 2011 à une proportion qui varierait entre 16,8 % et 18,2 % en 2036) et par une augmentation de la proportion de Métis âgés de 65 ans et plus (à 6,5 % en 2011, cette proportion pourrait presque tripler pour s'établir entre 18,8 % et 19,7 % en 2036).

Les résultats montrent que ni la mobilité ethnique intragénérationnelle (le profil par âge des personnes modifiant leur identité étant très similaire à celui de la population d'accueil), ni une convergence de la fécondité des Métis (celle-ci étant très similaire à celle des non-Autochtones) n'auraient pour conséquence d'accélérer le vieillissement de cette population. Dans tous les cas, la population des Métis demeurerait plus jeune que la population non autochtone.

Figure 9

Distribution (pour mille) de la population des Métis selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)



Notes : Excluant les personnes ayant le statut d'Indien inscrit, conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ». Les personnes âgées de 100 ans et plus sont incluses à l'âge 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Répartition géographique

Tel que mentionné précédemment, les Métis ont des liens historiques avec les provinces des Prairies et le Nord. Il n'est donc pas surprenant qu'aujourd'hui encore, on retrouve une forte proportion de Métis dans ces régions, surtout dans les Prairies.

En 2011, près de sept Métis sur dix habitaient en effet à l'ouest de l'Ontario. Cette proportion diminuerait légèrement, à 63 %, selon le scénario de référence, principalement du fait que la population des Métis de l'Ontario augmenterait plus rapidement que celle située plus à l'ouest (tableau 13).

Si la mobilité ethnique devait se maintenir, la proportion de Métis dans la population augmenterait dans toutes les provinces d'ici 2036. Ce ne serait toutefois pas le cas dans l'hypothèse d'une mobilité ethnique intragénérationnelle nulle. Dans ce cas, la population des Métis croîtrait moins rapidement que le reste de la population dans une majorité de provinces. C'est au Manitoba (entre 6,0 % et 7,7 %), en Saskatchewan (entre 5,2 % et 6,1 %) et aux Territoires du Nord-Ouest (entre 6,4 % et 6,7 %) que les Métis représenteraient les plus importantes proportions de la population en 2036, comme c'était le cas en 2011.

En 2011, les Métis étaient davantage concentrés dans les RMR (47,8 %) que la population autochtone dans son ensemble (37,3 %). La proportion qui y réside augmenterait de façon similaire peu importe le scénario de fécondité ou de migration interne (atteignant entre 51,8 % et 52,2 % en 2036). Elle se maintiendrait aux alentours de 49 % dans le cas d'un arrêt complet de la mobilité ethnique intragénérationnelle dès 2011.

Le Canada comptait cinq RMR où résidaient plus de 10 000 Métis en 2011, toutes situées dans les provinces de l'Ouest, soit Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Calgary et Saskatoon. D'autres RMR pourraient avoir franchi ce seuil en 2036 selon le scénario de référence, soit Toronto, Montréal, la partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau, Regina, Grand Sudbury et Victoria. Ce résultat dépend fortement de la poursuite ou non de la mobilité ethnique intragénérationnelle, car seules Toronto, Regina et Montréal s'ajouteraient aux RMR atteignant ce seuil sans l'apport de cette composante.

Tableau 13

Population de Métis et proportion qu'elle représente au sein de la population totale selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observées) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

Province et territoire de résidence	2011 (population et proportion observées)		2036 (population et proportion projetées)									
	milliers	%	Référence	Convergence modérée de la fécondité		Fécondité constante		Aucune mobilité ethnique		Aucune migration interne		
				milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers
Canada	437	1,3	826	1,9	831	1,9	835	1,9	531	1,2	825	1,9
Terre-Neuve-et-Labrador	7	1,4	10	2,2	10	2,2	10	2,2	6	1,3	12	2,3
Île-du-Prince-Édouard	0	0,3	2	1,5	2	1,5	2	1,5	1	0,4	2	1,3
Nouvelle-Écosse	9	1,0	17	1,9	17	1,9	17	1,9	9	1,0	19	1,9
Nouveau-Brunswick	4	0,6	11	1,6	11	1,6	11	1,6	4	0,6	12	1,6
Québec	36	0,5	75	0,8	75	0,8	75	0,8	40	0,4	75	0,8
Ontario	81	0,6	190	1,1	191	1,1	191	1,1	96	0,6	188	1,1
Manitoba	79	6,4	120	7,7	120	7,7	121	7,7	93	6,0	128	7,4
Saskatchewan	53	5,0	74	6,0	75	6,0	77	6,1	64	5,2	77	5,5
Alberta	96	2,5	186	3,3	187	3,3	187	3,3	130	2,3	173	3,3
Colombie-Britannique	67	1,5	138	2,4	138	2,4	139	2,4	83	1,4	133	2,4
Yukon	1	2,1	1	3,3	1	3,3	1	3,3	1	3,0	1	2,4
Territoires du Nord-Ouest	3	6,8	3	6,7	3	6,6	3	6,5	3	6,4	4	6,5
Nunavut	0	0,4	0	0,4	0	0,4	0	0,4	0	0,3	0	0,4

Note : Excluant les personnes ayant le statut d'Indien inscrit, conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Inuits

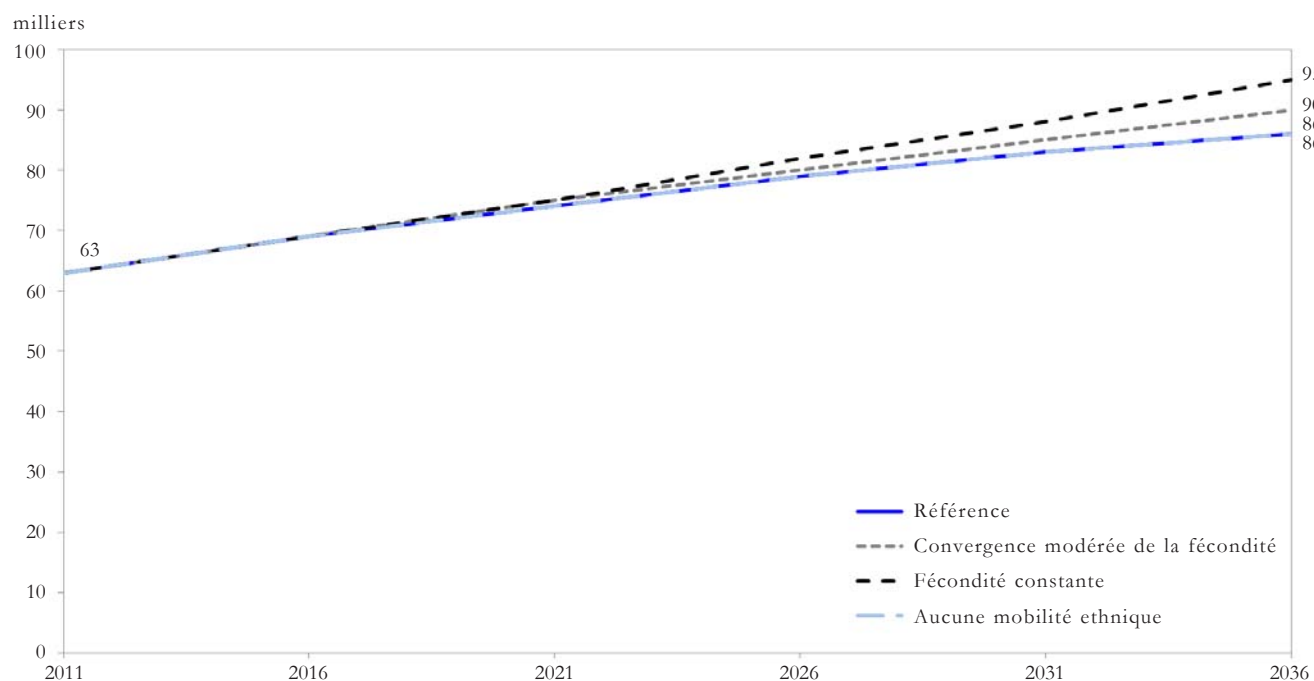
La population inuite, qui comprend les personnes qui s'identifient seulement au groupe des Inuits à la question 18 de l'ENM mais qui ne s'identifient pas aux Indiens inscrits à la question 20, se distingue largement des autres populations autochtones au Canada. Du point de vue démographique, il s'agit d'une population particulièrement jeune qui se singularise par une fécondité plus élevée et une espérance de vie plus faible que celles des autres groupes d'identité autochtone.

De plus, elle n'a pas semblé bénéficier de manière probante et soutenue de la mobilité ethnique intragénérationnelle au cours des dernières décennies, contrairement aux Métis et aux Indiens non inscrits. S'il est vrai que la hausse de leur population entre 2006 et 2011 a excédé ce que l'accroissement naturel peut vraisemblablement expliquer, les présentes projections ne tiennent pas compte de cet accroissement excédentaire en raison de son caractère exceptionnel et du fait que celui-ci soit susceptible d'être lié aux changements apportés à l'ENM de 2011 par rapport au Recensement de 2006 (voir la section « Hypothèses et scénarios de projection »)³².

Entre 2001 et 2011, la population des Inuits s'est accrue, passant de 46 000 à 63 000 personnes. Selon les trois scénarios de projections considérés (c'est-à-dire les scénarios de référence, de convergence modérée de la fécondité et de fécondité constante) la population inuite poursuivrait sa croissance au cours des 25 prochaines années (figure 10). Elle atteindrait entre 86 000 (scénario de référence) et 95 000 (scénario de fécondité constante) personnes en 2036. Le taux de croissance annuel moyen de cette population serait toutefois inférieur à celui observé entre 2001 et 2011 (+3,1 %) et se situerait entre 1,2 % selon le scénario de référence et 1,7 % selon le scénario de fécondité constante (tableau 8).

Dans tous les cas, la population inuite croîtrait plus rapidement que la population non autochtone en raison de sa forte fécondité. Par ailleurs, la population inuite croîtrait plus rapidement que les populations des Indiens non inscrits et des Métis si la mobilité ethnique intragénérationnelle cessait dès 2011, mais moins rapidement dans le cas contraire.

Figure 10
Population des Inuits, Canada, 2011 (observée) et 2016 à 2036 (selon quatre scénarios de projection)



Note : Excluant les personnes ayant le statut d'Indien inscrit, conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

32. Rappelons que la population inuite résidant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat a possiblement été surestimée par l'ENM de 2011. Pour cela, il est fort possible que la population des Inuits dans son ensemble soit légèrement surestimée dès le début de la projection.

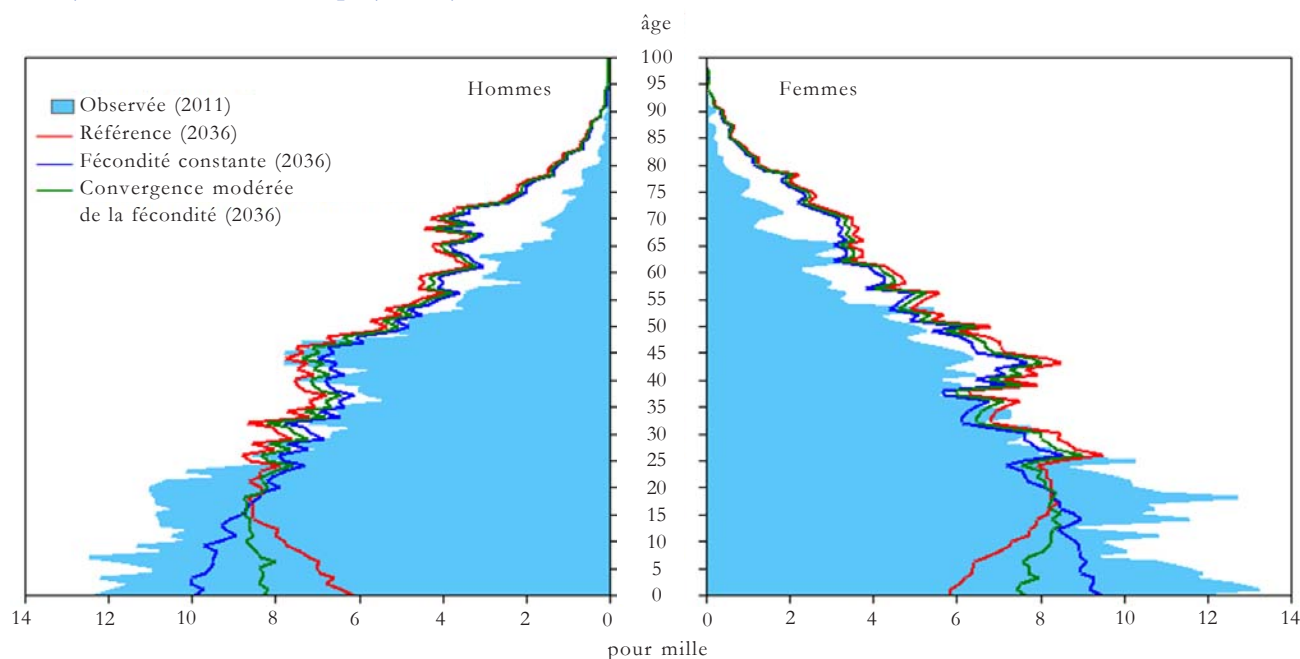
Structure par âge

Selon tous les scénarios de projection, la population inuite vieillirait tout au long de la période projetée, mais demeurerait tout de même une population relativement jeune (figure 11). L'âge médian de cette population, qui était de 23,1 ans en 2011, augmenterait de 9,2 ans dans l'hypothèse d'une convergence complète de la fécondité vers celle des non-Autochtones, mais seulement de 5,7 ans dans l'hypothèse d'un maintien d'une fécondité au niveau observé récemment. Ainsi, la vitesse du vieillissement de la population inuite serait intimement liée au niveau futur de sa fécondité.

Le vieillissement graduel de la population inuite se refléterait aussi par une proportion moindre de jeunes de moins de 15 ans et une proportion accrue de personnes âgées de 65 ans et plus selon tous les scénarios. Alors qu'un Inuit sur trois était âgé de moins de 15 ans en 2011, cette proportion serait appelée à diminuer d'ici 2036 pour atteindre un niveau se situant entre 21,2 % (scénario de référence) et 27,7 % (scénario de fécondité constante). À l'opposé, la proportion d'Inuits âgés de 65 ans et plus ferait plus que doubler, passant de 4,0 % en 2011 à une proportion qui s'établirait entre 9,5 % et 10,5 % en 2036.

Figure 11

Distribution (pour mille) de la population des Inuits selon l'âge et le sexe, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon trois scénarios de projection)



Notes : Excluant les personnes ayant le statut d'Indien inscrit, conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ». Les personnes âgées de 100 ans et plus sont incluses à l'âge 100.

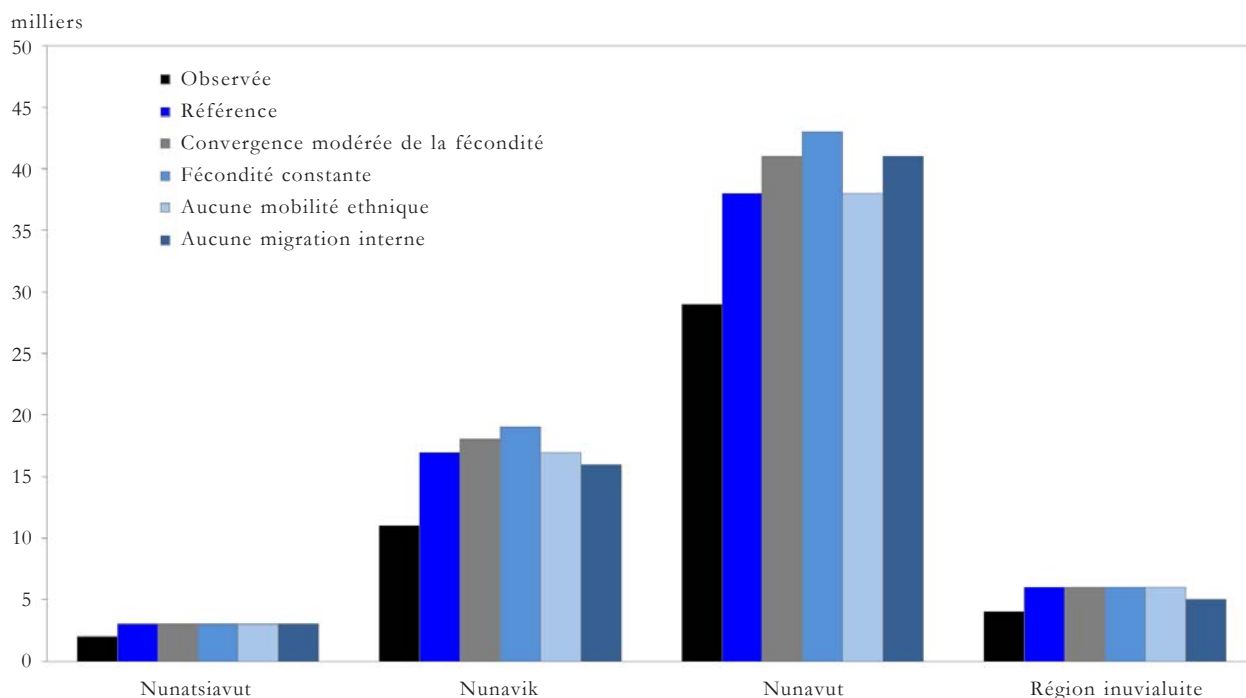
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Répartition géographique

Historiquement, les Inuits ont toujours été les principaux habitants des régions arctiques canadiennes et en ce sens ils se distinguent du reste de la population tant autochtone que non autochtone. En 2011, 83,1 % des personnes qui habitaient dans l'une des quatre régions de l'Inuit Nunangat (ce qui inclut le Nunavut, le Nunavik – situé au nord du Québec –, la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest et le Nunatsiavut – situé au nord du Labrador) étaient des Inuits. En 2036, le portrait serait fort peu différent puisque cette proportion varierait entre 85,4 % et 86,8 % selon les scénarios développés dans le cadre des présentes projections.

En 2011, 46 000 Inuits habitaient dans l'une des quatre régions de l'Inuit Nunangat. En 2036, la population des Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat atteindrait entre 64 000 personnes selon le scénario de référence et 72 000 personnes selon le scénario de fécondité constante. Comme cela était observé en 2011, c'est le Nunavut qui serait la région de l'Inuit Nunangat qui compterait le plus d'Inuits en 2036 avec une population qui atteindrait entre 38 000 et 43 000 personnes (figure 12). La population inuite connaîtrait également une hausse dans chacune des trois autres régions de l'Inuit Nunangat selon tous les scénarios retenus.

Figure 12
Population des Inuits selon la région de l'Inuit Nunangat, Canada, 2011 (observée)
et 2036 (selon cinq scénarios de projection)



Note : Excluant les personnes ayant le statut d'Indien inscrit, conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Analyse des résultats – ménages

Cette section présente des résultats des projections des ménages autochtones au Canada. La présentation des résultats est subdivisée en cinq sections correspondant à des géographies particulières, nommément : 1) le Canada, les provinces et les territoires, 2) les régions métropolitaines de recensement (RMR) excluant les réserves indiennes, 3) les régions hors des RMR excluant les réserves indiennes et l'Inuit Nunangat, 4) les réserves indiennes et 5) l'Inuit Nunangat.

Les ménages autochtones au Canada, dans les provinces et les territoires

En 2011, on a dénombré 13,7 millions de ménages privés au Canada. Parmi ces ménages, 699 000 étaient composés d'au moins une personne d'identité autochtone, c'est-à-dire d'au moins un Indien inscrit, un Indien non inscrit, un Métis ou un Inuit³³. Ces ménages, que nous qualifions d'autochtones, dans le cadre de ces projections, représentaient 5,1 % de tous les ménages au Canada. Entre 2001 et 2011, le nombre de ménages autochtones au Canada a crû de 57,7 %³⁴, notamment sous l'impulsion de la mobilité ethnique intragénérationnelle, comparativement à 13,6 % pour le reste des ménages.

Selon tous les scénarios de projections, le nombre de ménages autochtones augmenterait au cours des 25 prochaines années (tableau 14). Il atteindrait entre 986 000 ménages selon le scénario de mobilité ethnique nulle, scénario ayant pour hypothèse un arrêt complet de la mobilité ethnique intragénérationnelle, et 1 214 000 ménages selon le scénario de référence, scénario combinant une continuation de la mobilité ethnique observée entre 1996 et 2011 et une fécondité des Autochtones convergeant complètement vers celle des non-Autochtones, en 2036. Ainsi, entre 2011 et 2036, le nombre de ménages autochtones croîtrait entre 41,1 % et 73,7 %, soit une croissance bien supérieure à celle projetée pour les ménages non autochtones (entre +27,8 % et +29,5 %) pour la même période. Cette croissance des ménages autochtones serait due non seulement à l'accroissement de la population autochtone mais aussi à son vieillissement, les personnes plus âgées ayant tendance à vivre dans des ménages comptant moins de personnes.

Tableau 14

Nombre de ménages autochtones et proportion qu'ils représentent parmi l'ensemble des ménages selon la province et le territoire de résidence, Canada, 2011 (observés) et 2036 (selon trois scénarios de projection)

Province et territoire de résidence	2011 (nombre et proportion observés)		2036 (nombre et proportion projetés)					
			Référence		Fécondité constante		Aucune mobilité ethnique	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%	milliers	%
Canada	699	5,1	1 206	6,8	1 214	6,8	986	5,5
Provinces de l'Atlantique	50	5,1	74	7,4	74	7,4	55	5,5
Québec	77	2,3	131	3,2	131	3,2	97	2,4
Ontario	180	3,6	312	4,5	314	4,6	236	3,4
Manitoba	81	16,9	143	22,3	144	22,5	128	20,0
Saskatchewan	60	14,2	104	20,0	105	20,2	99	19,2
Alberta	108	7,5	205	9,3	206	9,3	174	7,9
Colombie-Britannique	124	6,9	208	8,7	209	8,8	169	7,1
Yukon	4	26,4	5	28,1	5	28,4	5	27,6
Territoires du Nord-Ouest	8	51,9	11	59,7	12	59,9	11	59,3
Nunavut	7	79,4	13	87,7	13	87,8	13	87,6

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

33. Les personnes dans la catégorie « Autres Autochtones » sont également prises en compte dans les ménages autochtones. Les identités autochtones multiples ont été réparties aléatoirement parmi les Indiens non inscrits, Métis ou Inuits. Quant aux membres d'une Première Nation/bande indienne n'ayant pas le statut d'Indien inscrit et ne s'identifiant pas à un groupe autochtone, ils ont été inclus avec les Indiens non inscrits.

34. Ces résultats relatifs à la période 2001-2011 ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net des ménages ni des ménages dans les réserves partiellement dénombrées.

En conséquence, la proportion de ménages autochtones parmi l'ensemble des ménages serait, selon tous les scénarios, supérieure à celle observée en 2011. Les ménages autochtones représenteraient entre 5,5 % et 6,8 % de tous les ménages au Canada en 2036. Ces résultats reflètent en grande partie ceux qui ont été décrits quant à la population autochtone dans les sections précédentes du présent rapport.

Le nombre de ménages autochtones serait en croissance dans toutes les régions du Canada. L'ampleur de cette croissance varierait, par contre, selon la région et le scénario considérés et dépendrait dans une large mesure de la croissance de la population autochtone dans ces régions.

Les taux de croissance du nombre de ménages autochtones entre 2011 et 2036 seraient les plus élevés dans les provinces des Prairies; entre 58,2 % et 78,4 % au Manitoba, entre 64,6 % et 74,0 % en Saskatchewan et entre 60,5 % et 90,7 % en Alberta. C'est dans la région de l'Atlantique (entre 10,4 % et 48,5 %) que les taux de croissance seraient les plus faibles au cours de cette période. Parmi les territoires, c'est au Nunavut que les taux de croissance seraient les plus élevés (entre +72,8 % et +75,4 %).

Tel qu'observé en 2011, c'est en Ontario que le nombre de ménages autochtones serait le plus élevé en 2036 (entre 236 000 et 314 000 ménages), suivi de l'Alberta (entre 174 000 et 206 000 ménages) et de la Colombie-Britannique (entre 169 000 et 209 000 ménages), alors que la région de l'Atlantique continuerait à en compter le moins (en excluant les territoires), soit entre 55 000 et 74 000 ménages en 2036.

En 2036, parmi les provinces, c'est au Manitoba (entre 20,0 % et 22,5 %) et en Saskatchewan (entre 19,2 % et 20,2 %) que la proportion de ménages autochtones parmi l'ensemble des ménages serait la plus élevée. À l'opposé, c'est au Québec que cette proportion serait la plus faible (entre 2,4 % et 3,2 % selon le scénario).

Les ménages autochtones dans les régions métropolitaines de recensement (excluant les réserves indiennes)

En 2011, le nombre de ménages autochtones dans les RMR s'élevait à 302 000. Un quart de siècle plus tard, ce nombre pourrait atteindre entre 426 000 ménages selon le scénario de mobilité ethnique nulle et 553 000 ménages selon le scénario de référence. Ainsi, les ménages autochtones dans les RMR représenteraient entre 43,3 % et 45,9 % de l'ensemble des ménages autochtones au Canada en 2036, comparativement à 43,2 % en 2011.

Alors que les ménages autochtones représentaient 3,2 % de l'ensemble des ménages situés dans les RMR en 2011, cette proportion croîtrait dans tous les scénarios pour atteindre entre 3,3 % et 4,2 % en 2036.

En ce qui concerne la composition des ménages autochtones dans les RMR, on observait, en 2011, que 109 000 d'entre eux étaient composés d'au moins un Indien inscrit et que parmi les autres ménages autochtones, 121 000 comptaient au moins une personne déclarant être un Métis. D'ici 2036, le nombre de ménages dans les RMR comptant au moins un Indien inscrit augmenterait pour atteindre entre 174 000 et 180 000 ménages en 2036, une croissance variant entre 59,8 % et 65,3 %. Quant aux ménages sans Indien inscrit mais composé d'au moins un Métis, ils verraient leur nombre progresser dans tous les scénarios retenus pour atteindre entre 164 000 (scénario sans mobilité ethnique) et 236 000 ménages (scénario de référence) en fin de projection (tableau 15).

Tableau 15

Nombre de ménages autochtones selon leur composition dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) (excluant les réserves indiennes), Canada, 2011 (observé) et 2036 (selon trois scénarios de projection)

Composition des ménages autochtones	2011	2036 (nombre projeté)		
	(nombre observé)	Référence	Aucune mobilité ethnique	Aucune migration interne
			milliers	
Total	302	553	427	542
Au moins une personne ayant le statut d'Indien inscrit	109	180	176	174
Aucune personne ayant le statut d'Indien inscrit, mais au moins une personne s'identifiant comme Métis	121	236	164	234
Aucune personne ayant le statut d'Indien inscrit ou s'identifiant comme Métis, mais au moins une personne d'identité autochtone	72	137	87	134

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les ménages autochtones hors régions métropolitaines de recensement (excluant les réserves indiennes et l'Inuit Nunangat)

En 2011, on dénombrait 280 000 ménages composés d'au moins un Autochtone dans les régions hors RMR du Canada, excluant les réserves indiennes et les régions de l'Inuit Nunangat. Selon les scénarios de projection retenus, le nombre de ménages autochtones dans ces régions devrait croître d'ici 2036 pour atteindre entre 347 000 et 461 000. À la fin de la période projetée, les ménages autochtones dans les régions hors RMR pourraient représenter entre 7,7 % (mobilité ethnique nulle) et 10,4 % (migration interne nulle) de tous les ménages hors RMR du Canada, en hausse par rapport à ce qui a été observé en 2011 (6,7 %).

Le nombre de ménages autochtones hors RMR composés d'au moins un Indien inscrit augmenterait entre 2011 et 2036 selon tous les scénarios élaborés (tableau 16). Il pourrait passer de 109 000 ménages en 2011 à un nombre variant entre 146 000 et 169 000 ménages 25 ans plus tard. Le nombre de ménages sans Indien inscrit mais composés d'au moins un Métis serait aussi en progression et pourrait passer de 117 000 en 2011 à un nombre pouvant atteindre entre 146 000, selon le scénario de mobilité ethnique nulle, et 196 000 ménages, selon le scénario avec migration interne nulle.

Tableau 16

Nombre de ménages autochtones selon leur composition à l'extérieur des RMR (excluant les réserves indiennes et les régions de l'Inuit Nunangat), Canada, 2011 (observé) et 2036 (selon trois scénarios de projection)

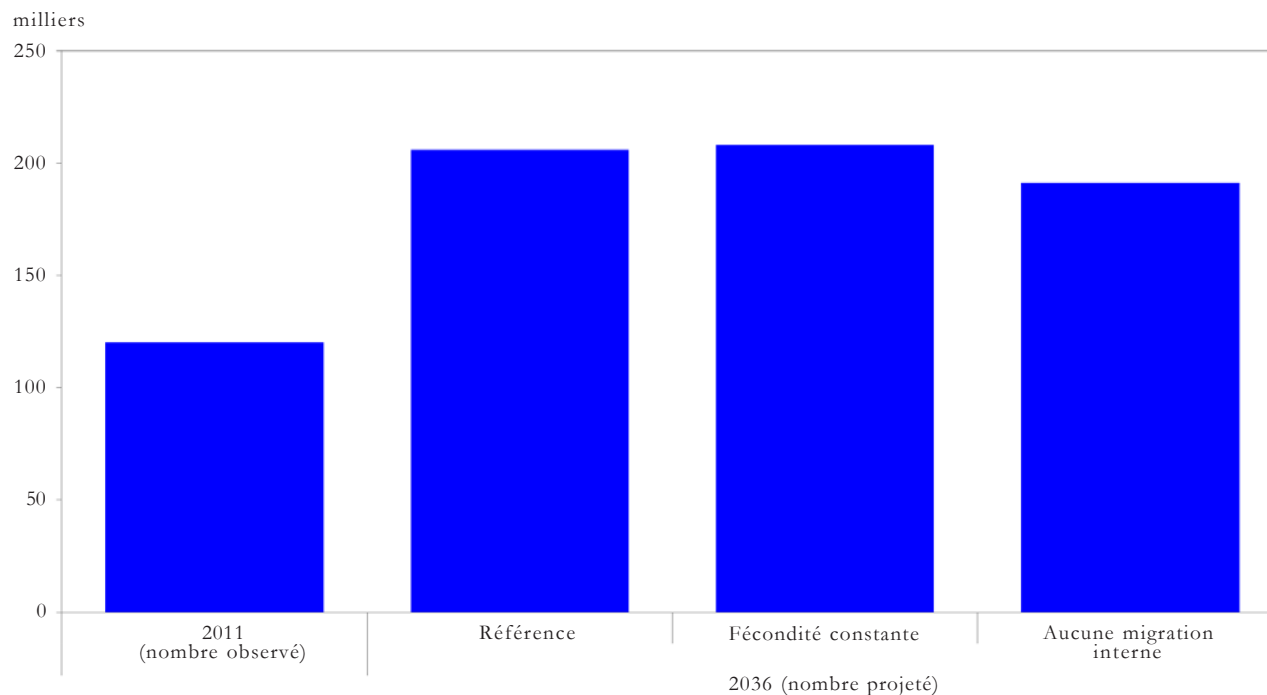
Composition des ménages autochtones	2011	2036 (nombre projeté)		
	(nombre observé)	Référence	Aucune mobilité ethnique	Aucune migration interne
		milliers		
Total	280	439	347	462
Au moins une personne ayant le statut d'Indien inscrit	109	151	146	169
Aucune personne ayant le statut d'Indien inscrit, mais au moins une personne se déclarant être un Métis	117	195	146	196
Aucune personne ayant le statut d'Indien inscrit ou se déclarant être un Métis, mais au moins une personne d'identité autochtone	54	94	55	97

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les ménages dans les réserves indiennes

En 2011, le nombre de ménages (tant autochtones que non autochtones) dans les réserves indiennes s'élevait à 120 000. Parmi ces ménages, la grande majorité (86,6 %) étaient composés d'au moins une personne ayant le statut d'Indien inscrit. Selon tous les scénarios de projection élaborés, le nombre de ménages dans les réserves augmenterait au cours des 25 prochaines années pour atteindre, en 2036, entre 191 000 selon le scénario de migration interne nulle et 208 000 selon le scénario de fécondité constante (figure 13). Dans tous les scénarios, la vaste majorité des ménages situés dans les réserves indiennes seraient composés d'au moins une personne ayant le statut d'Indien inscrit en 2036.

À l'instar de ce qui a été observé pour la population, la migration interne aurait un impact important sur l'évolution du nombre de ménages dans les réserves indiennes. Ainsi, un arrêt de la migration interne vers les réserves aurait pour effet de ralentir considérablement l'augmentation du nombre de ménages dans les réserves, la migration interne étant favorable à l'accroissement démographique des réserves dans toutes les régions considérées.

Figure 13
Nombre de ménages dans les réserves indiennes, Canada, 2011 (observé) et 2036 (selon trois scénarios de projection)


Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Les ménages dans l’Inuit Nunangat

En 2011, les quatre régions de l’Inuit Nunangat combinées comptaient environ 16 000 ménages. Parmi ces ménages, plus de 12 000 étaient composés d’au moins un Inuit. Au cours des 25 prochaines années, le nombre de ménages composés d’au moins un Inuit dans l’Inuit Nunangat augmenterait pour atteindre environ 22 000 ménages en 2036 selon tous les scénarios considérés. Cet accroissement du nombre de ménages composés d’au moins un Inuit dans l’Inuit Nunangat est intimement lié à la croissance projetée de la population inuite qui a été présentée dans la section précédente.

Conclusion

Le présent rapport avait pour objectifs de décrire l'évolution possible des populations et des ménages autochtones du Canada et d'une sélection de ses régions entre 2011 et 2036, ainsi que de mesurer la sensibilité de cette évolution à diverses composantes de l'accroissement démographique telles que la fécondité, la mobilité ethnique intragénérationnelle et les migrations internes. Les scénarios développés ont permis de montrer que la population d'identité autochtone dans son ensemble pourrait croître plus rapidement que le reste de la population et que le rythme de cet accroissement pourrait être davantage tributaire de la poursuite ou non de la mobilité ethnique intragénérationnelle que d'un changement potentiel de la fécondité.

Le nombre de ménages comprenant au moins une personne d'identité autochtone s'élèverait lui aussi plus rapidement que les autres ménages.

Pour ce qui est des groupes d'identité autochtone spécifiques, tant les Indiens inscrits que les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuits devraient voir leurs effectifs s'élever au cours des 25 prochaines années, quoique à un rythme différent et variable selon les scénarios. Ces populations sont aussi toutes susceptibles de connaître un vieillissement, mais devraient demeurer plus jeunes que la population non autochtone.

Le portrait que permet d'établir ce rapport est cependant contrasté d'une région à l'autre. S'il est projeté que l'Ontario demeure la province comptant le plus de personnes d'identité autochtone, c'est, parmi les provinces, au Manitoba et en Saskatchewan qu'elles devraient demeurer proportionnellement les plus importantes. Ces proportions demeureraient toutefois plus élevées dans les territoires. La population vivant dans les réserves indiennes devrait pour sa part continuer de s'accroître, surtout si les migrations internes leur restaient favorables comme c'est le cas depuis quelques décennies.

Bien qu'elles aient été réalisées au moyen d'un modèle de projection sophistiqué, ces projections sont sujettes à plusieurs sources d'incertitude. Celles-ci sont liées tant aux sources de données, à l'estimation des composantes, qu'aux hypothèses quant à l'évolution future des composantes considérées. Malgré qu'elles aient été établies sur la base des données les plus récentes, qu'elles intègrent les suggestions de la littérature et qu'elles aient été soumises à divers processus de consultations, les hypothèses retenues ne sauraient être interprétées comme des prédictions. Les scénarios proposés paraissent aujourd'hui fournir un éventail plausible d'évolution future en regard de nos connaissances actuelles, mais l'avenir demeure par nature inconnu. C'est pourquoi les utilisateurs des projections devraient considérer l'ensemble de la fourchette de résultats fournie par les différents scénarios, comme c'est le cas dans le ce rapport, plutôt que de rechercher un scénario qui paraît plus probable que les autres.

Les données du présent exercice prospectif offrent aux chercheurs, aux planificateurs et au grand public un outil permettant la considération des enjeux relatifs aux populations autochtones vivant au Canada dans un éventail de contextes démographiques plausibles. C'est dans un contexte d'accroissement de la population et de poursuite du vieillissement que ces enjeux, qu'ils se rapportent au logement, à la scolarité ou à la participation à la population active, se poseront au cours des années à venir.

Bibliographie

- AMOREVIETA-GENTIL, Marilyn, David DAIGNAULT, Norbert ROBITAILLE et Robert BOURBEAU. 2014. *La mortalité des Indiens inscrits (1989-2008)*, rapport du Groupe d'études sur la dynamique démographique des Indiens inscrits (GEDDII), Université de Montréal, Département de démographie.
- AMOREVIETA-GENTIL, Marilyn, David DAIGNAULT, Norbert ROBITAILLE, Eric GUIMOND et Sacha SENÉCAL. 2013. *La fécondité des Indiennes inscrites du Canada entre 1986 et 2008*, rapport du Groupe d'études sur la dynamique démographique des Indiens inscrits (GEDDII), Université de Montréal, Département de démographie.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2001. *Special article – Indigenous populations of Australia and New Zealand*, n° de catalogue 3101.0.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2012. *Census of Population and Housing: Characteristics of Aboriginal and Torres Strait Islander Australians*, n° de catalogue 3076.0.0.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2012-2. *The Health and Welfare of Australia's Aboriginal and Torres Strait Islander Peoples, Oct 2010*, n° de catalogue 4704.0.
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS. 2013. *Census of Population and Housing : Understanding the Increase in Aboriginal and Torres Strait Islanders Counts, 2006-2011*, n° de catalogue 2077.0.
- BOHNERT, Nora. 2014. Chapitre 2 « Enquête d'opinion sur les tendances démographiques futures », dans BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON, Simon COULOMBE, Patrice DION et Laurent MARTEL (éditeurs), *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*, n° 91-620 au catalogue de Statistique Canada.
- BOHNERT, Nora et Patrice DION. 2014. Chapitre 5 « Projection de l'immigration internationale », dans BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON, Simon COULOMBE, Patrice DION et Laurent MARTEL (éditeurs), *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*, n° 91-620 au catalogue de Statistique Canada.
- BOUCHER, Alexandre, Norbert ROBITAILLE et Eric GUIMOND. 2009. « La mobilité ethnique intergénérationnelle des enfants de moins de 5 ans chez les populations autochtones, Canada, 1996 et 2001 », *Cahiers québécois de démographie*, volume 38, n° 2.
- BROWN, Paul et Allister GRAY. 2009. « Inter-Ethnic Mobility Between the 2001 and 2006 Censuses : The Statistical Impact of the « New Zealander » Response », *Final Report of a Review of the Official Ethnicity Standard 2009*, Statistics New Zealand, annexe 2.
- CARON-MALENFANT, Éric, Simon COULOMBE, Eric GUIMOND, Chantal GRONDIN et André LEBEL. 2014. « La mobilité ethnique des Autochtones du Canada entre les recensements de 2001 et 2006 », *Population*, volume 69, n° 1.
- CHARBONNEAU, Hubert. 1984. « Trois siècles de dépopulation amérindienne », dans NORMANDEAU, Louise et Victor PICHÉ (éditeurs), *Les populations amérindiennes et inuit du Canada. Aperçu démographique*, Presses de l'Université de Montréal.
- CLATWORTHY, Stewart et Mary Jane NORRIS. 2014. « Aboriginal Mobility and Migration in Canada : Trends, Patterns and Implications, 1971 to 2006 », dans TROVATO, Frank et Anatole ROMANIUC (éditeurs), *Aboriginal Populations : Social, Demographic and Epidemiological Perspectives*, The University of Alberta Press.
- CLATWORTHY, Stewart. 2001. *Réévaluation des répercussions démographiques du projet de loi C-31*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de la recherche et de l'analyse.
- CLATWORTHY, Stewart. 2006. « Projections of Aboriginal Households and Families for Canada, Provinces and Regions, 2001-2026 », étude produite pour la Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa.

- CLATWORTHY, Stewart. 2009. « Modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens*: répercussions sur les Premières nations du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, volume 38, n° 2.
- CLATWORTHY, Stewart. 2012. « Projections of Aboriginal Households and Families for Canada, Provinces and Regions, 2006-2031 », étude produite pour la Direction de l'analyse stratégique, AADNC, Ottawa.
- DESPLANQUES, Guy. 1993. « Mesurer les disparités de fécondité à l'aide du seul recensement », *Population*, volume 48, n° 6.
- DION, Patrice et Nora BOHNERT. 2014. Chapitre 3 « Projection de la fécondité », dans BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON, Simon COULOMBE, Patrice DION et Laurent MARTEL (éditeurs), *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*, n° 91-620 au catalogue de Statistique Canada.
- DION, Patrice, Nora BOHNERT, Simon COULOMBE et Laurent MARTEL. 2014. Chapitre 4 « Projection de la mortalité », dans BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON, Simon COULOMBE, Patrice DION et Laurent MARTEL (éditeurs), *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*, n° 91-620 au catalogue de Statistique Canada.
- DION, Patrice et Simon COULOMBE. 2008. « Portrait de la mobilité des Canadiens en 2006 : trajectoires et caractéristiques des migrants », *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2005 et 2006*, n° 91-209 au catalogue de Statistique Canada.
- GRABILL, Wilson R. et Lee Jay CHO. 1965. « Methodology for the Measurement of Current Fertility from Population Data on Young Children », *Demography*, volume 2, n° 1.
- GUIMOND, Eric. 1999. « Mobilité ethnique et croissance démographique des populations autochtones du Canada de 1986 à 1996 », *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1998 et 1999*, n° 91-209 au catalogue de Statistique Canada.
- GUIMOND, Eric et Norbert ROBITAILLE. 2009. « Mère à l'adolescence : analyse de la fécondité des indiennes inscrites âgées de 15 à 19 ans, 1986 à 2004 », *Cahiers québécois de démographie*, volume 38, n° 2.
- GUIMOND, Eric, Norbert ROBITAILLE et Sacha SENÉCAL. 2007. « Définitions floues et explosion démographique chez les populations autochtones du Canada de 1986 à 2001 », article présenté à la conférence *Statistiques sociales et diversité ethnique* co-organisée par le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) et l'Institut national d'études démographiques (Ined).
- GUIMOND, Eric, Norbert ROBITAILLE et Sacha SENÉCAL. 2009. « Les Autochtones du Canada : une population aux multiples définitions », *Cahiers québécois de démographie*, volume 38, n° 2.
- KERR, Don et Nelson KOPUSTAS. 1995. *Projections des ménages et des familles pour le Canada, les provinces et les territoires, 1994-2016*, n° 91-522 au catalogue de Statistique Canada.
- LEBEL, André, Éric CARON-MALENFANT et Eric GUIMOND. 2011. « Mobilité ethnique des Autochtones dans le modèle de projections Demosim », présentation au colloque de l'Association des démographes du Québec, Congrès de l'ACFAS 2011 (Sherbrooke).
- LOH, Shirley et M.V. GEORGE. 2003. « Estimating Fertility Level of Registered Indians in Canada : A Challenging Endeavour », *Canadian Studies in Population*, volume 30, n° 1.
- MAYNARD, Donna et Don KERR. 2007. « From Pre-Contact to the Present : The Demography of the Aboriginal Peoples of Canada », dans BEAUJOT, Roderic et Don KERR (éditeurs), *The Changing Face of Canada : Essential Readings in Population*, Canadian Scholar's Press Inc.
- MORENCY, Jean-Dominique et Éric CARON-MALENFANT. 2014. « Variations de la fécondité selon diverses caractéristiques au recensement », présentation au colloque de l'Association des démographes du Québec, Congrès de l'ACFAS 2014 (Montréal).
- NG, Edward et Jeanine PERREAULT. 1998. *Projections des ménages et des familles d'Indiens inscrits : 1996-2021*, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa.

- NORRIS, Tina, Paula L. VINES et Elizabeth M. HOEFFEL. 2012. *The American Indian and Alaska Native Population: 2010*, Serie 2010 Census Briefs, n° C2010BR-10 au catalogue du United States Census Bureau.
- PASSEL, Jeffrey S. 1996. « The Growing American Indian Population, 1960-1990 : Beyond Demography », dans SANDEFUR, Gary, Ronald RINFUSS et Barney COHEN (éditeurs), *Changing Numbers, Changing Needs : American Indian Demography and Public Health*, National Academy Press.
- PEREZ, Anthony D. et Charles HIRSCHMAN. 2009. « Estimating Net Interracial Mobility in the United States : A Residual Methods Approach », *Sociological Methodology*, volume 39, n° 1.
- PETERS, Paul A. 2013. « Décomposition selon l'âge et la cause des différences dans l'espérance de vie entre les résidents de l'Inuit Nunangat et ceux du reste du Canada, 1989 à 2008 », *Rapports sur la santé*, volume 24, n° 12.
- RAM, Bali. 2004. « New Estimates of Aboriginal Fertility 1966-1971 to 1996-2001 », *Canadian Studies in Population*, volume 31, n° 4.
- ROBITAILLE, Norbert et Eric GUIMOND. 2003. « La reproduction des populations autochtones du Canada : exogamie, fécondité et mobilité ethnique », *Cahiers québécois de démographie*, volume 32, n° 2.
- ROMANIUC, Anatole. 2003. « Aboriginal Population of Canada : Growth Dynamics under Conditions of Encounter of Civilizations », *Canadian Studies in Population*, volume 30, n° 1.
- ROSS, Kate. 1999. *Population Issues, Indigenous Australians*, Australian Bureau of Statistics, Occasional Paper 4708.0.
- SMITH, S.K. 1986. « Accounting for migration in cohort-component projections of state and local populations », *Demography*, volume 23, n° 1.
- STATISTIQUE CANADA. 2008. *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006*, n° 97-558 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2010. *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, n° 91-551 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2011. *Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada, 2006 à 2031*, n° 91-552 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2013. *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-011-XX2011001 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2013-2. *La scolarité des peuples autochtones au Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-012 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2014. *Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038)*, n° 91-520 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2014-2. *Rapport technique sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-011-X2011002 au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2015. *Demosim : un aperçu des méthodes et sources de données*, n° 91-621 au catalogue de Statistique Canada.
- SUWAL, Juhee et Frank TROVATO. 1998. « Canadian Aboriginal Fertility », *Canadian Studies in Population*, volume 25, n° 1.
- TJEPKEMA, Michael et Russell WILKINS. 2011. « Espérance de vie restante à l'âge de 25 ans et probabilité de survie jusqu'à l'âge de 75 ans, selon la situation socioéconomique et l'ascendance autochtone », *Rapports sur la santé*, volume 22, n° 4.
- VERMA, Ravi, Margareth MICHALOWSKI et Pierre GAUVIN. 2004. « Abridged Life Tables for Registered Indians in Canada, 1976-1980 to 1996-2000 », *Canadian Studies in Population*, volume 31, n° 2.
- WILKINS, Russell, Sharanjit UPPAL, Philippe FINÈS, Sacha SENÉCAL, Eric GUIMOND et René DION. 2008. « Espérance de vie dans les régions où vivent les Inuits au Canada, 1989 à 2003 », *Rapports sur la santé*, volume 19, n° 1.

Annexe

Tableau A1

 Indicateurs de structure par âge selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, Canada, 2011 (observés) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

Année / Scénario	Population d'identité autochtone						Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone ²	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	
14 ans et moins (pourcentage)							
2011 (observés)	16,4	27,4	29,2	28,7	22,8	32,8	15,9
2036 (projetés)							
Référence	15,5	19,0	19,5	21,1	16,8	21,2	15,3
Convergence modérée de la fécondité	15,6	20,6	22,1	21,9	17,2	24,5	15,3
Fécondité constante	15,7	22,1	24,7	22,6	17,5	27,7	15,3
Aucune mobilité ethnique	15,5	20,2	19,1	28,6	18,2	21,3	15,3
Aucune migration interne	15,5	19,1	19,4	21,4	16,9	21,3	15,3
65 ans et plus (pourcentage)							
2011 (observés)	14,4	5,9	5,7	6,2	6,5	4,0	14,7
2036 (projetés)							
Référence	24,2	16,2	15,4	14,2	19,0	10,5	24,7
Convergence modérée de la fécondité	24,2	15,8	14,8	14,0	18,9	10,0	24,7
Fécondité constante	24,2	15,4	14,2	13,9	18,8	9,5	24,7
Aucune mobilité ethnique	24,2	16,0	15,5	12,0	19,7	10,5	24,6
Aucune migration interne	24,2	16,2	15,4	14,1	19,0	10,5	24,7
Âge médian (en années)							
2011 (observés)	39,9	27,7	26,3	27,1	31,1	23,1	40,5
2036 (projetés)							
Référence	44,0	36,6	35,8	33,0	40,4	32,3	44,5
Convergence modérée de la fécondité	44,0	35,7	34,4	32,5	40,1	30,5	44,5
Fécondité constante	43,9	34,7	32,7	32,1	40,0	28,8	44,5
Aucune mobilité ethnique	44,0	35,8	36,1	26,8	40,2	32,3	44,5
Aucune migration interne	44,0	36,6	35,9	32,7	40,3	32,3	44,5

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. Incluant les autres Autochtones.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau A2.1

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

2011 - Population de base (observée)

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non- Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Canada	34 273	1 502	768	223	437	63	12	32 772
Terre-Neuve-et-Labrador	525	37	11	12	7	7	1	488
St. John's	202	5	2	1	1	1	0	197
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador	323	32	9	11	6	6	1	291
Île-du-Prince-Édouard	144	2	1	1	0	0	0	141
Nouvelle-Écosse	944	35	16	9	9	1	0	908
Halifax	401	10	2	4	3	0	0	391
Reste de la Nouvelle-Écosse	542	25	13	5	6	0	0	517
Nouveau-Brunswick	755	23	12	6	4	1	0	732
Moncton	140	3	1	1	1	0	0	137
Saint John	129	3	0	1	1	0	0	126
Reste du Nouveau-Brunswick	487	18	11	4	3	0	0	469
Québec	7 993	162	80	31	36	13	2	7 831
Saguenay	159	4	1	1	2	0	0	155
Québec ²	775	8	4	2	2	0	0	767
Sherbrooke	204	2	0	1	1	0	0	202
Trois-Rivières	153	2	0	1	1	0	0	151
Montréal ²	3 875	38	18	11	8	1	0	3 837
Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	318	12	2	4	5	0	0	306
Reste du Québec ²	2 509	96	54	12	18	12	1	2 413
Ontario	13 237	334	167	79	81	3	4	12 903
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	949	20	6	7	7	1	0	929
Kingston	164	5	1	2	1	0	0	159
Peterborough	122	5	2	1	1	0	0	117
Oshawa	366	6	2	3	2	0	0	360
Toronto	5 751	38	13	15	9	1	1	5 713
Hamilton	741	12	4	5	2	0	0	729
St. Catharines-Niagara	402	9	3	3	2	0	0	393
Kitchener-Cambridge-Waterloo	492	7	2	3	2	0	0	485
Brantford	139	11	9	1	1	0	0	128
Guelph	145	2	1	1	1	0	0	143
London	489	9	4	3	2	0	0	480
Windsor	328	7	2	2	2	0	0	321
Barrie	192	4	1	1	2	0	0	188
Grand Sudbury	165	14	5	2	6	0	0	151
Thunder Bay	125	12	8	2	2	0	0	113
Reste de l'Ontario ²	2 664	171	103	27	39	1	1	2 493

Tableau A2.1

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection) - fin

2011 - Population de base (observée)

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Manitoba	1 231	205	116	9	79	1	1	1 025
Winnipeg ²	744	81	30	5	45	0	0	662
Reste du Manitoba ²	487	124	86	4	33	0	0	363
Saskatchewan	1 064	166	103	9	53	0	0	898
Regina	217	21	11	2	8	0	0	196
Saskatoon	269	25	11	2	11	0	0	244
Reste de la Saskatchewan ²	578	120	81	6	33	0	0	457
Alberta	3 778	236	116	21	96	2	2	3 542
Calgary	1 259	35	14	5	17	0	0	1 224
Edmonton	1 202	65	25	6	31	1	1	1 137
Reste de l'Alberta ²	1 317	136	77	10	48	1	1	1 181
Colombie-Britannique	4 491	241	126	44	67	2	2	4 250
Kelowna	183	9	2	2	4	0	0	175
Vancouver	2 367	54	21	14	18	0	1	2 313
Victoria ²	352	15	7	3	5	0	0	337
Abbotsford-Mission	174	7	2	2	3	0	0	167
Reste de la Colombie-Britannique	1 415	156	94	23	37	1	1	1 259
Yukon	35	8	6	1	1	0	0	27
Territoires du Nord-Ouest	43	23	14	1	3	5	0	21
Nunavut	34	29	0	0	0	29	0	5
Total - À l'extérieur des RMR	10 578	941	549	103	228	55	6	9 637
Total - Dans les RMR	23 695	561	219	119	209	7	6	23 134

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. Région comprenant une ou des réserve(s) partiellement dénombrée(s) en 2011. Interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau A2.2

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

2036 - Projection selon le scénario de référence

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Canada	42 901	2 510	1 103	478	826	86	17	40 391
Terre-Neuve-et-Labrador ²	440	43	20	6	10	7	0	397
St. John's	194	8	3	2	3	1	0	186
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador	246	35	17	5	7	6	0	211
Île-du-Prince-Édouard	139	6	1	2	2	0	0	134
Nouvelle-Écosse	919	57	22	17	17	1	0	862
Halifax	440	21	4	8	8	0	0	419
Reste de la Nouvelle-Écosse	478	36	17	8	10	0	0	443
Nouveau-Brunswick	693	40	16	13	11	1	0	653
Moncton	140	6	1	2	2	0	0	134
Saint John	121	6	1	3	2	0	0	115
Reste du Nouveau-Brunswick	433	29	14	8	7	1	0	403
Québec	9 341	275	111	68	75	19	2	9 066
Saguenay	135	7	1	1	4	0	0	129
Québec ³	812	15	5	5	5	0	0	797
Sherbrooke	221	4	1	2	1	0	0	217
Trois-Rivières	144	3	1	1	1	0	0	141
Montréal ³	5 193	75	27	26	21	1	1	5 119
Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	391	23	5	7	10	0	0	368
Reste du Québec ³	2 443	148	72	25	33	17	1	2 295
Ontario	17 062	605	230	175	190	5	5	16 457
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1 301	38	8	14	15	1	0	1 263
Kingston	181	11	2	5	3	0	0	170
Peterborough	131	8	3	3	2	0	0	123
Oshawa	458	14	3	6	4	0	0	444
Toronto	8 501	89	19	39	29	1	1	8 412
Hamilton	861	27	7	11	8	0	0	834
St. Catharines-Niagara	408	18	5	7	5	0	0	389
Kitchener-Cambridge-Waterloo	595	16	4	7	5	0	0	578
Brantford	150	16	12	3	1	0	0	133
Guelph	177	5	1	2	2	0	0	172
London	561	20	7	6	5	0	0	541
Windsor	396	14	4	5	5	0	0	382
Barrie	255	11	3	3	5	0	0	244
Grand Sudbury	155	24	7	3	13	0	0	132
Thunder Bay	123	21	16	1	4	0	0	101
Reste de l'Ontario ³	2 809	273	128	59	82	2	2	2 536

Tableau A2.2

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection) - fin

2036 - Projection selon le scénario de référence

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Manitoba	1 549	311	164	25	120	1	1	1 238
Winnipeg ³	1 001	134	49	12	72	1	1	867
Reste du Manitoba ³	548	177	115	14	48	0	1	371
Saskatchewan	1 234	251	158	18	74	0	1	982
Regina	273	33	17	2	14	0	0	240
Saskatoon	343	38	18	3	16	0	0	304
Reste de la Saskatchewan ³	618	180	123	13	44	0	1	438
Alberta	5 634	430	179	59	186	3	3	5 205
Calgary	2 116	83	26	15	42	0	0	2 032
Edmonton	1 857	123	43	16	61	2	1	1 734
Reste de l'Alberta ³	1 662	223	110	27	83	1	1	1 438
Colombie-Britannique	5 755	416	179	92	138	3	3	5 340
Kelowna	224	16	4	4	8	0	0	208
Vancouver	3 368	97	30	28	38	1	1	3 271
Victoria ³	398	28	10	7	11	0	0	370
Abbotsford-Mission	212	13	3	4	6	0	0	200
Reste de la Colombie-Britannique	1 554	262	133	50	75	2	2	1 291
Yukon	40	10	7	1	1	0	0	30
Territoires du Nord-Ouest	50	27	16	2	3	7	0	23
Nunavut	44	39	0	0	0	38	0	5
Total - À l'extérieur des RMR	11 063	1 445	753	214	395	76	8	9 618
Total - Dans les RMR	31 838	1 064	350	264	431	10	9	30 773

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. En raison de l'incertitude concernant les inscriptions résultant de la reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq suivant l'accord supplémentaire conclu en juin 2013, les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador et des régions qui la composent sont à interpréter avec grande prudence, plus particulièrement pour les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

3. Région comprenant une ou des réserve(s) partiellement dénombrée(s) en 2011. Interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau A2.3

Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

2036 - Projection selon le scénario de convergence modérée de la fécondité

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non- Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Canada	42 964	2 569	1 147	483	831	90	17	40 394
Terre-Neuve-et-Labrador²	441	43	20	6	10	7	0	397
St. John's	194	8	3	2	3	0	0	186
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador	246	36	17	5	7	6	0	211
Île-du-Prince-Édouard	139	6	1	2	2	0	0	134
Nouvelle-Écosse	920	58	22	17	17	1	0	862
Halifax	440	21	4	9	8	0	0	419
Reste de la Nouvelle-Écosse	479	37	18	8	10	1	0	442
Nouveau-Brunswick	694	41	17	13	11	1	0	653
Moncton	140	6	1	2	2	0	0	134
Saint John	121	6	1	3	2	0	0	115
Reste du Nouveau-Brunswick	434	30	14	8	7	1	0	404
Québec	9 346	280	115	68	75	20	2	9 066
Saguenay	135	7	1	1	4	0	0	129
Québec ³	813	16	5	5	5	0	0	797
Sherbrooke	221	4	1	2	1	0	0	217
Trois-Rivières	144	3	1	1	1	0	0	141
Montréal ³	5 194	75	27	26	21	1	1	5 119
Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	391	23	5	7	10	0	0	368
Reste du Québec ³	2 448	152	74	26	33	18	1	2 296
Ontario	17 068	611	234	176	191	5	5	16 457
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1 301	38	8	14	15	1	0	1 263
Kingston	181	11	2	5	3	0	0	170
Peterborough	131	8	3	3	2	0	0	123
Oshawa	458	14	3	6	4	0	0	444
Toronto	8 501	89	19	39	29	1	1	8 412
Hamilton	861	27	7	11	8	0	0	834
St. Catharines-Niagara	408	18	5	7	5	0	0	389
Kitchener-Cambridge-Waterloo	595	17	4	7	5	0	0	578
Brantford	150	17	12	3	1	0	0	133
Guelph	177	5	1	2	2	0	0	172
London	561	20	8	6	6	0	0	541
Windsor	396	14	4	5	5	0	0	382
Barrie	255	11	3	3	5	0	0	244
Grand Sudbury	155	24	7	3	13	0	0	132
Thunder Bay	123	22	16	1	4	0	0	102
Reste de l'Ontario ³	2 814	278	132	60	82	2	2	2 536

Tableau A2.3

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection) - fin

2036 - Projection selon le scénario de convergence modérée de la fécondité

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Manitoba	1 561	322	173	26	120	1	1	1 238
Winnipeg ³	1 004	137	51	12	72	1	1	867
Reste du Manitoba ³	556	185	122	14	48	0	1	371
Saskatchewan	1 252	269	172	20	75	0	1	983
Regina	275	34	18	3	14	0	0	240
Saskatoon	345	40	20	4	17	0	0	305
Reste de la Saskatchewan ³	633	194	134	14	45	0	1	438
Alberta	5 643	438	185	60	187	4	3	5 205
Calgary	2 116	84	26	15	42	0	0	2 032
Edmonton	1 859	125	44	17	61	2	1	1 734
Reste de l'Alberta ³	1 668	230	115	28	84	1	1	1 439
Colombie-Britannique	5 762	422	184	93	138	3	3	5 340
Kelowna	224	16	4	4	8	0	0	208
Vancouver	3 368	97	30	28	38	1	1	3 271
Victoria ³	398	28	10	7	11	0	0	370
Abbotsford-Mission	213	13	3	4	6	0	0	200
Reste de la Colombie-Britannique	1 559	268	137	51	76	2	2	1 292
Yukon	40	10	7	1	1	0	0	30
Territoires du Nord-Ouest	51	28	16	2	3	7	0	23
Nunavut	46	41	0	0	0	41	0	5
Total - À l'extérieur des RMR	11 115	1 494	789	218	399	80	8	9 620
Total - Dans les RMR	31 849	1 075	358	266	432	10	9	30 774

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. En raison de l'incertitude concernant les inscriptions résultant de la reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq suivant l'accord supplémentaire conclu en juin 2013, les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador et des régions qui la composent sont à interpréter avec grande prudence, plus particulièrement pour les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

3. Région comprenant une ou des réserve(s) partiellement dénombrée(s) en 2011. Interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau A2.4

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

2036 - Projection selon le scénario de fécondité constante

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Canada	43 029	2 633	1 196	489	835	95	17	40 396
Terre-Neuve-et-Labrador²	441	44	20	6	10	7	0	397
St. John's	194	8	3	2	3	0	0	186
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador	247	36	17	5	7	7	0	211
Île-du-Prince-Édouard	140	6	1	2	2	0	0	134
Nouvelle-Écosse	920	58	23	17	17	1	0	862
Halifax	440	21	5	8	7	0	0	419
Reste de la Nouvelle-Écosse	480	37	19	8	10	1	0	442
Nouveau-Brunswick	695	42	17	13	11	1	0	653
Moncton	140	6	1	2	2	0	0	135
Saint John	121	6	1	3	2	0	0	115
Reste du Nouveau-Brunswick	435	31	15	8	7	1	0	404
Québec	9 352	286	118	69	75	21	2	9 066
Saguenay	135	7	1	1	4	0	0	129
Québec ³	813	16	5	5	5	0	0	797
Sherbrooke	221	4	1	2	1	0	0	217
Trois-Rivières	144	3	1	1	1	0	0	141
Montréal ³	5 195	76	28	26	21	1	1	5 119
Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	391	23	6	7	10	0	0	368
Reste du Québec ³	2 452	157	77	26	33	19	1	2 296
Ontario	17 073	616	239	176	191	5	5	16 457
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1 301	38	8	14	14	1	0	1 263
Kingston	181	11	2	5	3	0	0	170
Peterborough	131	8	3	3	2	0	0	123
Oshawa	458	14	3	6	4	0	0	444
Toronto	8 501	89	19	39	29	1	1	8 412
Hamilton	861	27	7	11	8	0	0	834
St. Catharines-Niagara	408	18	6	7	5	0	0	389
Kitchener-Cambridge-Waterloo	595	17	4	7	5	0	0	578
Brantford	150	17	12	3	1	0	0	133
Guelph	177	5	1	2	2	0	0	172
London	561	20	8	6	6	0	0	541
Windsor	396	14	4	5	5	0	0	382
Barrie	255	11	3	3	5	0	0	244
Grand Sudbury	155	24	7	3	13	0	0	132
Thunder Bay	123	22	16	1	4	0	0	102
Reste de l'Ontario ³	2 818	282	135	60	82	2	2	2 536

Tableau A2.4

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection) - fin

2036 - Projection selon le scénario de fécondité constante

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Manitoba	1 574	335	184	28	121	1	1	1 239
Winnipeg ³	1 007	140	53	13	72	1	1	867
Reste du Manitoba ³	567	195	131	15	49	0	1	371
Saskatchewan	1 273	289	189	21	77	1	1	984
Regina	277	36	19	3	14	0	0	241
Saskatoon	347	42	21	4	17	0	0	305
Reste de la Saskatchewan ³	649	211	148	15	46	0	1	439
Alberta	5 653	447	192	61	187	4	3	5 206
Calgary	2 117	85	27	15	42	0	0	2 032
Edmonton	1 861	126	45	17	61	2	1	1 735
Reste de l'Alberta ³	1 675	236	120	29	85	1	1	1 439
Colombie-Britannique	5 768	428	189	94	139	3	3	5 340
Kelowna	224	16	4	4	8	0	0	207
Vancouver	3 368	98	30	28	38	1	1	3 271
Victoria ³	398	29	10	7	11	0	0	370
Abbotsford-Mission	213	13	3	4	6	0	0	200
Reste de la Colombie-Britannique	1 565	273	141	51	77	2	2	1 292
Yukon	40	10	7	1	1	0	0	30
Territoires du Nord-Ouest	52	29	16	2	3	8	0	23
Nunavut	49	44	0	0	0	43	0	5
Total - À l'extérieur des RMR	11 168	1 546	829	222	402	85	8	9 622
Total - Dans les RMR	31 861	1 087	367	267	433	10	9	30 774

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. En raison de l'incertitude concernant les inscriptions résultant de la reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq suivant l'accord supplémentaire conclu en juin 2013, les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador et des régions qui la composent sont à interpréter avec grande prudence, plus particulièrement pour les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

3. Région comprenant une ou des réserve(s) partiellement dénombrée(s) en 2011. Interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau A2.5

Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

2036 - Projection selon le scénario d'aucune mobilité ethnique

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Canada	42 903	1 965	1 088	245	531	86	16	40 938
Terre-Neuve-et-Labrador ²	441	34	20	2	6	7	0	406
St. John's	194	5	3	0	1	1	0	190
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador	246	30	17	2	5	6	0	217
Île-du-Prince-Édouard	139	3	1	1	1	0	0	137
Nouvelle-Écosse	919	39	21	8	9	1	0	880
Halifax	440	13	4	4	4	0	0	427
Reste de la Nouvelle-Écosse	478	26	17	4	5	1	0	452
Nouveau-Brunswick	694	26	15	5	4	1	0	668
Moncton	140	3	1	1	1	0	0	137
Saint John	121	3	1	1	1	0	0	118
Reste du Nouveau-Brunswick	433	20	13	3	3	1	0	413
Québec	9 341	195	109	26	40	19	2	9 146
Saguenay	135	4	1	0	2	0	0	132
Québec ³	813	8	5	1	2	0	0	805
Sherbrooke	221	2	1	1	1	0	0	219
Trois-Rivières	144	2	1	1	0	0	0	142
Montréal ³	5 194	47	26	10	10	1	1	5 146
Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	391	14	5	4	5	0	0	377
Reste du Québec ³	2 443	118	71	10	19	17	1	2 326
Ontario	17 064	416	224	86	96	5	5	16 648
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1 300	22	8	7	6	1	0	1 278
Kingston	181	8	2	4	2	0	0	174
Peterborough	131	5	3	1	1	0	0	126
Oshawa	458	8	3	3	2	0	0	450
Toronto	8 502	50	18	17	13	1	1	8 452
Hamilton	861	17	7	6	4	0	0	844
St. Catharines-Niagara	408	12	5	4	2	0	0	396
Kitchener-Cambridge-Waterloo	595	10	4	3	2	0	0	585
Brantford	150	14	11	2	1	0	0	136
Guelph	177	2	1	1	0	0	0	175
London	561	12	7	2	2	0	0	549
Windsor	396	9	3	3	3	0	0	387
Barrie	255	6	3	1	3	0	0	249
Grand Sudbury	155	17	7	2	8	0	0	138
Thunder Bay	123	21	16	2	3	0	0	102
Reste de l'Ontario ³	2 810	202	126	27	46	2	2	2 608

Tableau A2.5

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection) - fin

2036 - Projection selon le scénario d'aucune mobilité ethnique

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Manitoba	1 549	273	163	14	93	1	1	1 276
Winnipeg ³	1 001	113	49	8	54	1	1	889
Reste du Manitoba ³	548	161	114	6	39	0	1	387
Saskatchewan	1 233	241	158	18	64	0	1	993
Regina	273	32	17	4	11	0	0	241
Saskatoon	342	37	18	5	13	0	0	306
Reste de la Saskatchewan ³	618	173	123	9	40	0	1	445
Alberta	5 635	346	177	33	130	3	3	5 290
Calgary	2 116	59	25	8	25	0	0	2 057
Edmonton	1 857	99	42	10	44	2	1	1 758
Reste de l'Alberta ³	1 662	188	109	15	61	1	1	1 475
Colombie-Britannique	5 754	316	177	50	83	3	3	5 438
Kelowna	223	11	4	2	5	0	0	213
Vancouver	3 367	65	29	15	20	1	1	3 302
Victoria ³	398	20	10	3	6	0	0	378
Abbotsford-Mission	212	9	3	2	4	0	0	203
Reste de la Colombie-Britannique	1 553	212	132	28	49	2	2	1 341
Yukon	40	9	7	1	1	0	0	31
Territoires du Nord-Ouest	50	27	15	2	3	7	0	23
Nunavut	44	39	0	0	0	38	0	5
Total - À l'extérieur des RMR	11 066	1 207	746	107	271	76	8	9 859
Total - Dans les RMR	31 838	758	342	138	260	10	8	31 079

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. En raison de l'incertitude concernant les inscriptions résultant de la reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq suivant l'accord supplémentaire conclu en juin 2013, les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador et des régions qui la composent sont à interpréter avec grande prudence, plus particulièrement pour les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

3. Région comprenant une ou des réserve(s) partiellement dénombrée(s) en 2011. Interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau A2.6

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection)

2036 - Projection selon le scénario d'aucune migration interne

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Canada	42 950	2 510	1 100	482	825	86	17	40 440
Terre-Neuve-et-Labrador²	526	54	27	7	12	7	0	472
St. John's	220	9	4	1	3	1	0	210
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador	306	44	23	5	9	6	0	262
Île-du-Prince-Édouard	162	6	2	2	2	0	0	156
Nouvelle-Écosse	977	64	24	19	19	1	0	914
Halifax	460	21	5	9	6	0	0	439
Reste de la Nouvelle-Écosse	517	43	19	10	12	1	0	475
Nouveau-Brunswick	764	46	18	15	12	1	0	719
Moncton	152	6	1	3	2	0	0	146
Saint John	133	6	1	3	2	0	0	126
Reste du Nouveau-Brunswick	479	33	15	9	8	0	0	446
Québec	9 678	276	112	68	75	18	2	9 402
Saguenay	153	8	1	1	5	0	0	145
Québec ³	838	16	6	5	5	0	0	822
Sherbrooke	232	4	1	2	1	0	0	229
Trois-Rivières	150	3	1	1	1	0	0	147
Montréal ³	5 436	73	27	25	19	1	1	5 363
Ottawa-Gatineau (partie québécoise)	386	23	4	7	11	0	0	363
Reste du Québec ³	2 482	149	72	26	33	17	1	2 333
Ontario	16 814	606	231	177	188	5	5	16 207
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1 212	39	9	13	16	1	0	1 172
Kingston	170	9	2	3	3	0	0	161
Peterborough	119	8	3	2	2	0	0	111
Oshawa	398	13	3	6	4	0	0	385
Toronto	8 678	98	24	43	29	1	1	8 580
Hamilton	850	25	7	11	6	0	0	825
St. Catharines-Niagara	405	17	4	6	6	0	0	388
Kitchener-Cambridge-Waterloo	606	15	3	7	5	0	0	590
Brantford	139	15	11	3	1	0	0	124
Guelph	165	6	1	2	2	0	0	160
London	567	18	6	7	5	0	0	550
Windsor	389	14	3	4	6	0	0	375
Barrie	212	10	2	3	4	0	0	202
Grand Sudbury	162	24	7	4	14	0	0	137
Thunder Bay	120	15	10	1	4	0	0	105
Reste de l'Ontario ³	2 622	281	135	63	79	2	2	2 341

Tableau A2.6

 Population selon l'identité autochtone (ventilation d'AADNC)¹, le lieu de résidence et le scénario de projection, Canada, 2011 (observée) et 2036 (selon cinq scénarios de projection) - fin

2036 - Projection selon le scénario d'aucune migration interne

Lieu de résidence	Population d'identité autochtone							Non-Autochtones
	Total	Total - Population d'identité autochtone	Indiens inscrits	Indiens non inscrits	Métis	Inuits	Autres autochtones	
	milliers							
Manitoba	1 732	325	167	28	128	1	1	1 407
Winnipeg ³	1 078	131	44	9	77	1	1	947
Reste du Manitoba ³	654	194	123	18	51	0	1	461
Saskatchewan	1 396	258	159	21	77	0	1	1 138
Regina	309	32	16	1	14	0	0	276
Saskatoon	393	38	17	2	19	0	0	354
Reste de la Saskatchewan ³	695	187	125	18	43	0	0	508
Alberta	5 295	393	165	50	173	3	3	4 902
Calgary	1 922	70	21	11	37	0	0	1 853
Edmonton	1 723	106	36	13	54	1	1	1 617
Reste de l'Alberta ³	1 650	218	108	26	82	1	1	1 432
Colombie-Britannique	5 457	403	171	93	133	2	4	5 054
Kelowna	181	15	4	4	7	0	0	166
Vancouver	3 308	102	32	29	39	1	1	3 206
Victoria ³	356	26	9	6	10	0	0	330
Abbotsford-Mission	212	13	3	4	6	0	0	199
Reste de la Colombie-Britannique	1 400	247	122	50	72	1	2	1 153
Yukon	45	10	7	1	1	0	0	35
Territoires du Nord-Ouest	57	29	18	2	4	6	0	28
Nunavut	46	41	0	0	0	41	0	5
Total - À l'extérieur des RMR	11 116	1 482	770	232	397	76	8	9 635
Total - Dans les RMR	31 834	1 028	330	251	428	10	9	30 805

1. Les données sont ventilées conformément aux catégories d'identité autochtone telles que définies par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Voir la section « Concepts ».

2. En raison de l'incertitude concernant les inscriptions résultant de la reconnaissance légale de la Première Nation Qalipu Mi'kmaq suivant l'accord supplémentaire conclu en juin 2013, les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador et des régions qui la composent sont à interpréter avec grande prudence, plus particulièrement pour les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

3. Région comprenant une ou des réserve(s) partiellement dénombrée(s) en 2011. Interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Glossaire

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates.

Accroissement migratoire

Variation de l'effectif d'une population résultant de la différence entre le nombre de migrants qui viennent s'établir sur un territoire et le nombre de migrants qui quittent ce même territoire au cours d'une période donnée.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès au cours d'une période donnée.

Âge médian

Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Année-personne

Nombre total d'années vécues dans un état donné par les individus qui composent la population du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année donnée. Dans le cadre de cette étude, les effectifs projetés de population sont présentés en années-personnes alors que les effectifs de la population de base sont en date du 10 mai 2011 (jour du Recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)).

Ascendance autochtone

Personnes ayant déclaré une appartenance ancestrale aux Autochtones du Canada en réponse à la question sur l'origine ethnique dans l'ENM. L'appartenance ancestrale désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant, un ancêtre étant généralement plus éloigné que les grands-parents. Une personne peut avoir plus d'une origine ethnique ou culturelle. Cela ne signifie pas que ces personnes s'identifient au(x) groupe(s) autochtone(s) de leurs ancêtres. Dans le cadre de cet exercice de projection, nous ne faisons jamais référence à la population d'ascendance autochtone.

Autochtone

Voir « Identité autochtone ».

Catégorie d'immigrant

Une catégorie administrative en vertu de laquelle une personne est admise au Canada à titre de résidente permanente conformément aux dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des personnes protégées*. Au niveau agrégé, les catégories sont formées des immigrants économiques, des immigrants admis au titre du regroupement familial, les immigrants admis à titre de personnes protégées (réfugiées) et les autres immigrants.

Catégorie d'inscription 6(1) et 6(2) au Registre des Indiens

Une catégorie d'inscription 6(1) ou 6(2) est assignée aux Indiens inscrits lorsqu'ils sont inscrits au Registre des Indiens. Les catégories d'inscription 6(1) et 6(2) correspondent aux règles établies aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 de la *Loi sur les Indiens* de 1985 qui définissent les critères auxquels une personne doit répondre pour être inscrite au Registre des Indiens. Au sens de la loi, les personnes inscrites en vertu du paragraphe 6(1) se distinguent de celles inscrites en vertu du paragraphe 6(2) quant à leur capacité à transmettre leur statut à leurs enfants. Un parent de catégorie 6(1) peut toujours transmettre son statut d'Indien inscrit à l'enfant, mais un parent de catégorie 6(2) peut le transmettre seulement si l'autre parent est également inscrit.

Chef de ménage

Voir « Taux de chef de ménage ».

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une période donnée pouvant être une année. Par exemple, la cohorte des mariés de 1966 désigne l'ensemble des personnes qui se sont mariées en 1966. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès et migrations sont des composantes qui modifient soit l'effectif de la population totale, soit sa composition selon l'âge et le sexe par exemple.

Émigration totale

Nombre d'émigrants moins le nombre d'émigrants de retour plus le solde de l'émigration temporaire.

Espérance de vie

Mesure statistique qui indique le nombre moyen d'années restant à vivre à une population d'âge « x » tel qu'on peut le calculer à partir des taux de mortalité observés une année donnée. On utilise généralement l'espérance de vie à la naissance.

Fécondité

Phénomène en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple et très exceptionnellement de l'homme.

Groupe autochtone

Désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit), en réponse à la question 18 de l'ENM de 2011.

Groupes de minorités visibles

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Identité autochtone (ventilation d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)

Un concept qui compte le même nombre total de personnes d'identité autochtone que la variable d'identité autochtone définie selon la ventilation de Statistique Canada (voir la définition de ce concept dans ce glossaire). La ventilation d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) comporte cependant la catégorie « Indien inscrit » et réduit conséquemment la population de toutes les autres identités autochtones. Voir la section « Concepts » pour plus de détails.

Identité autochtone (ventilation de Statistique Canada)

Désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation/bande indienne lors de l'ENM de 2011. Cette variable selon la ventilation de Statistique Canada compte le même nombre total de personnes d'identité autochtone que celle selon la ventilation d'AADNC. Cependant, cette variable donne préséance aux catégories de groupe autochtone au lieu du statut d'Indien inscrit. Voir la section « Concepts » pour plus de détails.

Immigrant reçu

Personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

Immigration

Ensemble des entrées d'immigrants reçus au Canada, en provenance d'un autre pays, accompagnées d'un changement de lieu habituel de résidence.

Indice synthétique de fécondité

Somme des taux de fécondité par année d'âge d'une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération de femmes si, tout au long de leur vie reproductive, elles avaient des taux de fécondité identiques à ceux de l'année considérée.

Indien inscrit ou des traités (Indien avec statut)

Personne ayant déclaré, lors de l'ENM de 2011, être un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités). Les Indiens inscrits sont les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont les personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne. Les Indiens inscrits ou des traités sont parfois appelés Indiens avec statut ou Indiens statués.

Inuit Nunangat

L'Inuit Nunangat est la patrie des Inuits du Canada. Elle comprend les communautés incluses dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (la côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest.

Logement privé

Un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.

Membre d'une Première Nation/bande indienne

Désigne les personnes qui ont déclaré être membres d'une Première Nation/bande indienne dans l'ENM. Dans l'ENM, on définit une bande indienne comme un groupe d'Indiens au profit duquel des terres ont été réservées pour leur utilisation collective, ou dont l'argent est détenu par la Couronne, ou qui a été désigné comme bande aux termes de la *Loi sur les Indiens*. De nombreuses bandes indiennes ont décidé de s'appeler Première Nation et ont modifié le nom de leur bande en conséquence. Après l'amendement de la *Loi sur les Indiens* du Canada en 1985 (projet de loi C-31), plusieurs bandes indiennes ont exercé leur droit à établir leur propre code d'appartenance, en vertu duquel il n'était plus toujours nécessaire pour un membre de la bande d'être un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

Ménage autochtone

Ménage privé composé d'au moins une personne d'identité autochtone.

Ménage privé

Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Le nombre de ménages privés est égal au nombre de logements occupés.

Méthode du décompte des enfants au foyer

Méthode permettant d'estimer indirectement la fécondité au moyen du recensement ou d'une source de données équivalente (Grabill et Cho 1965; Desplanques 1993). La méthode consiste à lier les plus jeunes enfants - ici les enfants de moins d'un an - à la femme âgée de 15 à 49 ans vivant dans la même famille qui apparaît le plus susceptible d'en être la mère. Les femmes ainsi identifiées sont considérées comme ayant donné naissance à un enfant récemment - ici au cours de la dernière année. Ce lien ayant été créé, et moyennant certains ajustements, il devient possible de calculer des taux de fécondité selon diverses caractéristiques.

Méthode par cohortes et composantes

Méthode d'estimation ou de projection de la population à partir des composantes de l'accroissement démographique et d'une population de départ ou de base. L'usage réserve normalement l'appellation « méthode par cohortes et composantes » aux méthodes projetant l'évolution future de cohortes par âge et sexe, par opposition par exemple à d'autres méthodes telle que la microsimulation, qui utilise également les composantes de l'accroissement démographique mais qui projette le destin démographique d'individus.

Microsimulation

Par opposition aux modèles d'estimations et de projections par cohortes et composantes, la microsimulation simule le destin démographique de chaque individu. Elle constitue une méthode qui s'appuie sur des expériences aléatoires répétées au niveau individuel plutôt que sur des proportions moyennes appliquées au niveau d'un groupe.

Migration infrarégionale

Ensemble des déplacements à l'intérieur d'une des 50 principales entités géographiques définies dans Demosim, soit l'une des 35 régions dérivées des régions métropolitaines de recensement ou l'une des 15 régions dérivées du reste des provinces et des territoires.

Migration internationale

Ensemble des déplacements entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence.

Migration interne

Ensemble des déplacements entre des unités géographiques situées à l'intérieur du Canada et accompagnés d'un changement de résidence habituelle.

Migration interrégionale

Ensemble des déplacements entre les 50 principales entités géographiques que comprend le modèle de projection Demosim, à savoir les 35 régions dérivées des régions métropolitaines de recensement et les 15 régions dérivées du reste des provinces et des territoires.

Mobilité ethnique

Désigne « le phénomène en vertu duquel des changements d'appartenance ethnique s'opèrent chez les individus et dans les familles » (Guimond et al. 2007). La mobilité ethnique se divise en deux volets : la mobilité ethnique intragénérationnelle et intergénérationnelle (Boucher et al. 2009).

Mobilité ethnique intergénérationnelle

Désigne un changement d'appartenance ethnique entre les parents et les enfants, le ou les parents n'ayant pas la même appartenance ethnique que leur enfant.

Mobilité ethnique intragénérationnelle

Désigne un changement dans l'appartenance ethnique d'une personne au cours de sa vie.

Origine autochtone

Voir « Ascendance autochtone ».

Plus haut niveau de scolarité atteint

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu par une personne.

Population de base

La population qui sert de point de départ des projections démographiques.

Projection de population

Effectif futur de population résultant d'un ensemble d'hypothèses relatives aux composantes démographiques et non démographiques de l'accroissement.

Pyramide des âges

Histogramme qui illustre la distribution de la population selon l'âge et le sexe.

Reclassification des catégories d'inscription de 6(2) à 6(1)

Réfère aux Indiens inscrits de catégorie d'inscription 6(2) qui sont reclassifiés à la catégorie d'inscription 6(1) au cours de leur vie. Dans ce rapport, la reclassification des catégories d'inscription de 6(2) à 6(1) peut résulter de l'application de la loi C-3 ou de raisons diverses.

Région métropolitaine de recensement

Un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau de population. Elle possède une population d'au moins 100 000 habitants et un noyau d'au moins 50 000 habitants.

Réserve indienne

Dans le contexte du programme du Recensement (incluant l'ENM), « dans les réserves » comprend six genres de subdivisions de recensement légalement affiliés aux Premières Nations ou aux bandes indiennes : réserves indiennes, établissements indiens (sauf pour les cinq établissements du Yukon de Champagne Landing 10, Klukshu, Two and One-Half Mile Village, Two Mile Village et Kloo Lake), *Indian government districts*, terres réservées aux Cris, terres réservées aux *Naskapis* et *Nisga'a land*, ainsi que le village nordique de Sandy Bay en Saskatchewan.

Résident non permanent

Personne titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elle au Canada.

Scénario de projection

Ensemble d'hypothèses relatives aux composantes, démographiques ou non, servant à effectuer une projection de population.

Sous-dénombrement net

Différence entre le nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées alors qu'elles n'auraient pas dû l'être ou qui l'ont été plus d'une fois (sur-dénombrement).

Soutien de ménage

Personne dans le ménage qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou de taxes, ou de l'électricité, etc. pour le logement. Dans l'ENM, il peut y avoir jusqu'à cinq soutiens de ménage dans un même ménage. Dans le cadre de cet exercice de projections, un soutien de ménage principal ou chef de ménage a été choisi aléatoirement parmi tous les soutiens présents dans un ménage.

Taux d'immigration

Nombre d'immigrants divisé par l'effectif de la population d'accueil au cours d'une période donnée.

Taux de chef de ménage (ou taux de soutien principal du ménage)

Proportion des soutiens principaux (de chefs) de ménage dans une population donnée.